L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 264 — QUEBEC, MERCREDI 5 AVRIL 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

VENTE DE COMPLETS
Faits - Sur - Mesures
CHEZ
M. POLLACK Ltée
Voyez annonce en page du Sport

DEUX DESASTRES SUCCESSIFS ET 75 MORTS

72 des 76 passagers de l'Akron ont péri dans la tragédie survenue hier matin au large des côtes du New-Jersey. — La 73ième victime, le sanfiliste du bord, avait été recueillie par le Phoebus, mais elle a succombé à son tour. — Second désastre lorsque le J-3, un dirigeable léger de la marine américaine, qui s'était porté au secours de son aîné, tombe dans l'océan. — Deux morts.

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Le fanatisme aveugle.

La radio file un mauvois coton.

M. Bennett veut punir les journaux.

La prétention est une maladie séculaire.

Ce colosse de Rhodes tremble sur ses pieds d'argile.

L'Oncle Sam rit jaune devant ses coffres remplis d'or.

Le poisson d'avril de M. Taschereau a plu aux deux côtés.

Les fonctionnaires de Québec auront vraiment de joyeuses Pâques.

La résignation de M. King est une chose irréalisable et on la pointe en vain.

Si le projet du St-Laurent est à l'eau, les Américains pourront se consoler avec leur bière.

Diogène

M. J.-O. Patenaude

Le gouvernement fédéral vient de nommer M. J.-O. Patenaude Imprimeur du Roi intérimaire à Ottawa en attendant le choix d'un successeur à M. F.-A. Acland, mis à la retraite. M. Patenaude était directeur des achats à l'Imprimerie du Roi. C'est un bon serviteur du pays qui a gagné ses épaulettes et mérité cet honneur.

Règne de terreur

On ne compte plus les témoignages de ceux qui sont revenus de Russie avec une impression pénible des conditions qui règnent dans ce pays voué à l'anarchie la plus sanguinaire. Les dépêches de ce matin nous en apportent un autre, celui de l'ancien ambassadeur anglais chez les Soviets, Sir Esmond Ovey. Ce diplomate, rappelé récemment à Londres, à la suite de l'arrestation de six ingénieurs anglais par la police rouge, déclare à son tour que la Russie vit sous un régime de terreur. Comment ne pas applaudir, ensuite, aux mesures prises par nos gouvernements pour étouffer les menaces de Moscou ?

Sous la coupole

Certains journaux français craignant probablement de manquer le coche, annoncent les "cérémonies" que l'Académie française envisagerait pour célébrer son troisième centenaire. Mais il faudrait tout d'abord que l'Académie ait arrêté une date. Sera-ce en 1934 ? Richelieu en 1634 transforma en Académie la réunion des écrivains chez Conrart — en 1935 ? les lettres patentes de Louis XIII ayant été accordées en janvier 1635, ou en 1937 ? car ce n'est qu'en juillet 1637 que le Parlement enregistra ces lettres patentes. En tout cas, nous avons le temps de reparler de cette célébration, même si l'Académie française comme nous le croyons, se décide pour 1935.

LA FRANCE BATIT QUATRE CROISEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 5. — Le ministère de la marine a annoncé hier qu'il commencera incessamment la construction de quatre croiseurs de 7,500 tonnes chacun.

Ces croiseurs, pourvus dans le programme de construction de 1932, porteront les noms de "La Gloire", "La Marseillaise", le "Château Renault" et le "Montcalm".

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 5. — Une tempête ayant son centre près de la Baie de Fundy a été cause de pluie dans les Maritimes. Une légère neige ou de la pluie s'est abattue sur une partie de la province de Québec et en Saskatchewan. La température a été belle ailleurs et relativement douce à l'est des Grands Lacs.

	Min.	Max.
Dawson	12	38
Simpson	14	42
Victoria	38	56
Vancouver	34	56
Edmonton	34	56
Banff	12	39
Calgary	28	44
Saskatoon	24	36
Régina	24	31
Winnipeg	28	36
London	32	44
Toronto	35	48
Kingston	38	48
Ottawa	30	42
Montréal	32	38
Québec	32	36
St-Jean	34	42
Halifax	32	42
Charlottetown	32	42

PRONOSTICS:

Ottawa et Haut St-Laurent : — Vents frais du nord-cuest ; beau et un peu plus froid.

Bas St-Laurent : — Forts vents du nord-ouest avec pluie ou neige.

TAXE SUR LES REPAS EN COLOMBIE ANGLAISE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Victoria, 5. — Tous les résidents de la Colombie canadienne qui mangeront dans les endroits publics paieront une taxe de cinq pour cent sur les repas dont le coût dépassera cinquante centins. Cette taxe a our but d'assurer les octrois nécessaires aux hôpitaux.

RAPPORT DE SIR E. OVEY A LONDRES

Le gouvernement dépose à la Chambre le livre blanc de son ambassadeur.

L'AFFAIRE DE RUSSIE

Sir Esmond Ovey relate les entrevues qu'il a eues avec les prisonniers.

REGNE DE TERREUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 5. — Le gouvernement a déposé hier, à la Chambre des Communes, un livre blanc dans lequel Sir Esmond Ovey, ambassadeur anglais en Russie, donne sa version de l'arrestation, à Moscou, de six ingénieurs britanniques accusés de sabotage et d'espionnage. L'ambassadeur décrit les conditions en Russie "comme le règne de la terreur".

Ce livre blanc contient la correspondance échangée entre Sir Esmond et le Foreign Office, jusqu'au moment où l'ambassadeur a été rappelé. Il a été déposé à la Chambre des Communes après que la Chambre eût voté en remière lecture un bill qui autorise le gouvernement à décréter un embargo sur les importations de produits russes.

La narration contenue dans le livre blanc part du moment où le premier des ingénieurs, employés de la Metropolitan Vickers Comany, fut arrêté le 3 mars sans avoir été informé de la nature des accusations ortées contre lui. Dans son rapport sur cette arrestation, Sir Esmond écrivit "que les conditions sous le règne de terreur actuel en Russie étaient sans parellèle". A cette communication, Sir Robert Van Sittart, sous-secrétaire permanent aux affaires étrangères, répondit que le gouvernement soviet serait avisé que l'incident avait provoqué la plus grave impression, à Londres et ne manquerait as d'avoir une répercussion désavantageuse sur les négocations alors en cours pour la préparation d'un traité commercial.

Sir Esmond décrit ensuite, dans le livre blanc, les efforts qu'il a faits our obtenir des précisions sur les accusations portées contre les ingénieurs et pour savoir si on leur ferait un procès. Il rappelle une entrevue qu'il eut avec Alan Monkhouse, l'un des hommes arrêtés et directeur de la compagnie, au cours de laquelle il arit que Monkhouse avait été qestionné continuellement durant 19 heures après son arrestation. A 3 h. a. m., dit l'ambassadeur, Monkhouse eut la permission de se coucher, mais fut éveillé dès 7 h. 30 le même matin et questionné de nouveau durant 17 autres heures. On lui servit de bons repas, au cours de l'interrogatoire, qui se poursuivit durant que lui-même et ses interrogateurs mangealent. Monkhouse, rapporte Sir Esmond, ne fut pas mis au courant des accusations portées contre lui mais fut invité à faire une confession complète.

Sir Esmond raconte que Mankouse admit avoir adopté comme pratique de visiter Londres deux ou trois fois par année pour mettre sa compagnie au courant de l'état général de ses affaires en Russie, de la situation générale dans l'Union et des erspectives d'autres affaires. Il admit que ces rapports étaient basés sur les informations qu'il obtenait des ingénieurs de sa propre compagnie et d'autres ingénieurs disséminés dans diverses arties du paps.

"Il fut informé", continue l'am-

(Suite à la page 8)

TROISIEME ACCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Nazaire, France, 5. — Le moteur du petit dirigeable français E-9 s'est brisé hier alors que le vaisseau aérien faisait une envolée d'essai. Le ballon dut atterrir d'urgence et deux hommes furent légèrement blessés.

On croit que l'accident est dû à un manque dans l'enveloppe du dirigeable.

Le E-9, un dirigeable d'une capacité de 3,500 mètres cubes et de 325 chevaux-vapeur, atterrit dans un champ à St-André-des-Eaux. Les blessés, le capitaine Bennac et l'enseigne Vauzelle, furent transportés à l'hôpital. Le vaisseau aérien portait un équipage de 12 hommes. Un examen du dirigeable a révélé que ce dernier était une perte complète.

PAS D'AUTRE BOYCOTTAGE AUJOURD'HUI

Berlin annonce que les magasins juifs vont rester ouverts.

"DERNIERE CHANCE"

On veut voir si la campagne cessera à l'étranger.—Une attaque.

CONTRE MOSCOU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 5. — Le boycottage antisémitique ne sera pas repris aujourd'hui, a annoncé hier le parti nazi se réserve le droit de reprendre le mouvement dès que recommencera à l'étranger la "campagne d'atrocité". Le boycottage a été plutôt l'oeuvre du parti que celle du gouvernement. Au dernier moment le chancelier Hitler est entré dans le mouvement et a déclaré que les restrictions contre les Juifs devaient se terminer samedi dernier. Il se réserva toutefois le droit de donner ordre de les reprendre aux premiers signes de protestations de la part des nations étrangères.

Hier des policiers accompagnés de chefs nazis firent une descente dans un quartier juif de la partie est de Berlin. Les rues furent fermées temporairement et les piétons qui n'avaient pas sur eux deux cartes d'identification furent arrêtés. Les quartiers-généraux de la campagne de boycottage ont annoncé hier que prochainement tous les établissements juifs seraient placardés.

Le gouvernement a aussi annoncé hier qu'il ne souffrirait aucune interférence de la part de la Russie qui a protesté contre un récent raid aux bureaux de la Délégation Soviétique du Travail à Berlin et Hambourg et aux établissements commerciaux russes.

UN ASSASSINAT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vienne, 5. — Un journal de Vienne annonce aujourd'hui que le Dr Georg Bell, récemment chassé du parti nazi et accusé d'espionnage, a été tué hier dans la ville autrichienne de Druchholzen. Il appert que le Dr Bell, un journaliste de grande réputation, en connaissait un peu trop long sur le récent incendie du Reichstag.

LES FERMIERS UNIS ONT LEUR AMENDEMENT

M. W.-T. Lucas le propose hier. — Contre le budget de M. Rhodes.

NATIONALISATION

Inflation de la monnaie, banque centrale pour le crédit, etc.

TEXTE DE LA MOTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 5. — Les progressistes ont proposé, hier soir, à la Chambre des Communes, un sous-amendement à la motion pour approuver le budget Rhodes. Dans ce sous-amendement, il est question de la nationalisation de l'assurance, d'un contrôle législatif des taux d'intérêt, des profits et des placements, d'un programme national de constructions pour soulager le chômage, d'une inflation contrôlée de la monnale et de la création d'une banque centrale de crédit. Voici comment se lit le sous-amendement proposé par M. W.-T. Lucas, membre des fermiers-unis, de Camrose:

"Attendu que les conditions défavorables actuelles de l'agriculture, de l'industrie et des affaires en général avec leur cortège de chômage sont causées directement par des défectuosités fondamentales dans notre système économique, troubles qui furent accentués durant les dernières années par la politique de déflation et de restriction du crédit adoptée par les différents gouvernements et les institutions financières, et

"Attendu que bien que le budget actuel contienne des points recommandables comme la création suggérée d'une Commission Royale pour enquêter sur le commerce des banques et la finance et une mesure pour venir en aide à l'agriculture, il faut reconnaitre qu'il est basé sur le principe de la continuation de la politique ruineuse de déflation et d'une plus grande réduction dans le pouvoir d'achat, et

"Attendu que la continuation de cette politique accompagnée naturellement par une augmentation constante dans le fardeau de la dette, des déficits du budget, une di-

(Suite à la page 8)

M. PRICE SUCCEDERA A M. HENRY EN ONTARIO?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 5. — "Le "Toronto Telegram" disait hier qu'il él tait informé que le premier ministre George S. Henry démissionnera après la prorogation de la Chambre la semaine prochaine". Le premier ministre, ajoutait ce journal, sera remplacé par l'honorable W. H. Price, procureur général, et une convention conservatrice sera probablement tenue à l'été pour confirmer le nouveau chef dans ses fonctions.

VERS L'AMERIQUE DU SUD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Istres, 5. — Lucien Boussoutrot et Maurice Rossi ont pris l'azur à 5 heures 27 a. m. (1.27 temps de l'est au Canada) en route pour l'Amérique du Sud. Les deux aviateurs espèrent pouvoir battre le record mondial d'envolée à longue distance.

Accident à un avion près de l'Everest

(Serv. de la Presse Canadienne)

Purneah, Inde, 5. — L'un des deux aéroplanes qui ont survolé le mont Everest hier a été forcé d'atterrir dans le voisinage de Chanjanga, une montagne presque aussi élevée que le mont Everest, près de la frontière de l'Etat de Dinajpur, à 65 milles d'ici.

On a rapporté que personne n'avait été blessé. On ne savait pas toutefois lequel au juste des deux aéroplanes avait dû descendre. Lorsqu'ils décollèrent hier matin les deux avions étaient pilotés par P. F. M. Fellowes, l'aviseur technique de l'expédition, et R. C. W. Ellison. Pour l'envolée au-dessus du mont Everest, les pilotes étaient le marquis de Clydesdale et le lieutenant D. F. McIntyre.

Dès qu'il eut la nouvelle hier lord Clydesdale est parti de Bihar dans un petit avion en vue de localiser ses camarades et de leur jeter de la nourriture.

Etant donné le manque d'information, on croit que l'atterrissage forcé de l'avion est dû au manque d'essence.

LE DRAMATIQUE RECIT DU LT-COMMANDANT H.-V. WILEY

Dans une salle d'hôpital, vêtu d'une robe de chambre et les traits émaciés, le commandant en second du malheureux dirigeable "Akron" raconte la nuit terrible qu'il a passée. — "Ce n'est pas la foudre qui a abattu le vaisseau aérien et le feu n'a pas non plus éclaté à bord". — Une tempête épouvantable. — Hommage au capitaine du "Phoebus".

LE SORT DE L'AMIRAL MOFFETT

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 5. — (Par R.-H. Hippelheuser, de la Presse Associée) "Tenez-vous prêts pour la chute". Tels furent les mots que lança à son équipage le lt-commandant H.-V. Wiley alors qu'Akron effectuait sa descente vers les eaux de l'Atlantique.

Vêtu d'une misérable robe de chambre, les traits émaciés, le commandant en second du malheureux dirigeable, raconta à quelques personnes réunies à l'hôpital naval de Brooklyn la nuit terrible qui, apparamment, a été cause de la mort de 73 de ses hommes. Le lt-commandant a déclaré emphatiquement que dans son opinion, l'Akron n'avait pas été frappé par la foudre et que de plus le feu n'avait pas éclaté à bord. Un éclair a bien pu frapper le dirigeable mais sans que l'équipage en eût connaissance. Aux patients réunis dans la rotonde de l'hôpital, le lt-commandant Wiley a raconté avec calme ce qui suit: "Nous avions quitté Lakehurst à 7 heures 30 p.m., lundi soir, pour un voyage régulier. Un des objets de la course était de vérifier la position de certaines stations radiophoniques de la Nouvelle-Angleterre".

Wiley fit remarquer que cette vérification ne pouvait être entreprise avant le lever du jour, et, comme le temps était brumeux, il fut décidé de croiser au-dessus du sol afin de ne jamais perdre la terre de vue.

"Nous étions au-dessus de Philadelphie vers 8 heures 15", ajouta-t-il, "suivant la rivière Delaware en direction du sud. On croyait que le brouillard serait moins dense au sud du New-Jersey et qu'il se dissiperait rapidement sur l'océan dès le lever du jour. A 8 heures 35, alors que nous étions à vingt milles de Philadelphie, nous aperçûmes des éclairs, et quelques minutes plus tard, un rapport nous fut transmis annonçant le passage d'un orage électrique au-dessus de Washington. Nous filâmes alors est nord-est vers l'océan, conservant une altitude de 1,600 pieds. Le brouillard nous cachait la terre mais nous savions parfaitement quelle était notre position, et à l'occasion nous pouvions apercevoir les lumières d'une ville, ce qui nous permettait de vérifier notre course.

"Le vaisseau était en bonne condition de vol bien qu'assez lourd. Les éclairs dans le sud devinrent de plus en plus prononcés, et bientôt ils scintillèrent dans l'ouest".

Le lt-commandant Wiley dit que vers 10 heures l'orage était général tout autour du dirigeable. "Nous continuâmes vers l'est", dit-il, "durant une heure environ puis changeâmes ensuite notre course. Lorsque nous atteignîmes de nouveau la terre il nous fut possible d'apercevoir les lumières et de reconnaitre celles de la côte. Il était alors minuit environ. La course fut alors changée vers le sud-est. Trois minutes plus tard le dirigeable commença à descendre rapidement. Je donnai ordre de jeter tout le ballaste placé à l'avant et la descente put être arrêtée à une hauteur d'environ 800 pieds. L'Akron remonta à une altitude de 1,500 pieds. Alors que nous descendions, les machines étaient lancées à leur pleine vitesse. Une fois revenu à la hauteur normale, l'ordre de maintenir la vitesse ordinaire fut donné. Quelques minutes plus tard, l'air devint troublé tout autour de nous et le dirigeable commença à plonger en tous sens. Je reconnus que nous avions atteint le centre de la tempête. J'appelai tous les hommes au poste afi nde parer à toute éventualité. Plusieurs étaient au lit à ce moment. Le vaisseau prit une embardée et les tiges de contrôle du gouvernail supérieur furent mises en pièces. J'essayai alors de conduire avec l'appareil inférieur. J'étais sur le côté droit de la chambre de contrôle examinant le gouvernail. Le capitaine McCord se tenait à gauche de la chambre, surveillant la roue d'élévation. Un rapport me fut alors transmis disant que le vaisseau descendait rapidement. L'altitude était de 800 pieds environ. A ce moment la proue était dirigée vers les nuages à un angle de vingt degrés environ. La descente continuait toujours et au dehors il était impossible d'apercevoir quoi que ce fut. L'altimètre enregistra bientôt 300 pieds. L'ordre fut alors donné aux hommes de se tenir prêts à la chute. Cet ordre fut transmis aux machines et presqu'immédiatement nous frappâmes l'eau. Autant que je puis me souvenir le vaisseau donnait de la bande à tribord. L'eau envahit es fenêtres de mon côté et je fus projeté au dehors à travers les fenêtres de babord. J'essayai de nager rapidement pour ne pas être pris sous l'énorme masse et parvint finalement à m'éloigner de quelques pieds. J'aperçus l'Akron, ses feux brillants, qui dérivait rapidement vers le large. La proue pointait vers le firmament et tout le vaisseau semblait entièrement démantibulé. J'aperçus les deux lumières arrières de l'Akron puis celles d'un navire. Je nageai dans cette direction et au bout d'une dizaine de minutes je frappai un objet de trois pieds de longueur qui me servit de radeau. Plusieurs hommes étaient dans l'eau mais aucun près de moi. Je ne crois pas que j'aurais été en mesure de leur porter secours. Je n'aperçus personne après avoir monté sur le radeau. Rendu à 400 verges du vaisseau le vent changea de direction et me poussa à l'arrière. Le navire m'atteignit finalement et un filin me fut lancé qui me servit à monter sur le pont. Je crois que le capitaine pouvait à ce moment entendre les cris lancés par les hommes à la mer. Des chaloupes de sau-

(Suite à la page 8)

LE BILL EN 3E LECTURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — Le projet de loi relatif à la nomination des gardes et autres officiers sous l'empire de la Loi des pénitenciers, a été adopté en troisième lecture, hier, à la Chambre des Communes.

Deux amendements ont été apportés au bill, sur proposition de l'hon. M. Hugh Guthrie. Une clause a été insérée à l'effet de donner la préférence aux anciens combattants lorsqu'il y aura une nomination à faire. Le deuxième amendement stipule que lors qu'il y aura un appel de la Couronne dans des causes criminelles et que l'accusation sera maintenue le temps que le prisonnier aura fait en prison pendant la durée de l'appel comptera our une partie de la sentence.

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec. Tél.: 2-1287. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

UNE JOURNEE TRAGIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 5. — Le dirigeable Akron, le plus gros du genre jamais construit, a sombré dans les eaux de l'Atlantique, au large des côtes du New-Jersey, à bonne heure hier matin, au cours d'une effroyable tempête électrique. Hier soir, 71 des 76 hommes qui formaient l'équipage manquaient encore à l'appel. Quatre hommes ont été sauvés mais un est mort subséquemment des blessures reçues. Un seul cadavre a pu être repêché. Quatorze heures après la chute du géant des airs au milieu des eaux turbulentes de l'Atlantique, le J.-3, un dirigeable léger de la Marine, envoyé à la recherche des victimes de l'Akron, s'abimait dans l'ocean, à 1,000 verges de la côte de Jersey, causant deux pertes de vie.

L'amiral William A. Moffet, chef du Bureau Naval des Etats-Unis, est au nombre des victimes de l'"Akron".

Les survivants de l'un des plus grands desastres de l'aéronautique sont : le lt-commandant H. V. Wiley, de New London, Conn., second en commandement ; Moody E. Erwin, de Memphis, mécanicien, et Richard E. Deal, de Lakehurst, N. J., maître d'équipage. Robert W. Copeland, de Lakehurst, N. J., sansfiliste, est mort alors qu'on le dirigeait vers un hôpital.

Douze heures après la tragédie, le corps du lt-commandant Harold E. MacClelland, de Westerly, R. I., etait repêché par un garde-côte, non loin de l'endroit où l'Akron est supposé avoir sombré.

Le lt-commandant David E. Cummings, de Prescott, Ark., conmandant du J.-3, que l'on retira inconscient des eaux glacées, est mort quelques minutes après avoir été secouru. Le corps de Pasquale Bettio, chef-mécanicien du même navire aérien, fut repêché près de la berge. Cinq autres hommes qui montaient le J.-3 furent sauvés.

Le président Roosevelt a déclaré hier que cette tragédie de l'Akron était un "désastre national". Nombre de personnes au Capitol ont déclaré que ce désastre entraînerait l'abandon complet du programme de construction des plus légers que l'air.

Toute la journée hier, une véritable armada sillona les airs dans l'espoir de pouvoir localiser au moins les cadavres de quelques-unes des victimes. Seul un corps put être repêché et, ici et là sur l'océan, les aviateurs aperçurent quelques pièces provenant de la structure de l'"Akron". Barnegat City, sur la dune de sable qui s'avance dans la mer, fut le point de concentration des effectifs chargés de poursuivre les recherches. Cet endroit de la côte est reconnu par les marins comme étant un "cimetière de navires". En effet, des milliers d'embarcations de tous genres sont déjà venus se briser contre les récifs qui hérissent les abords du rivage.

L'organisation des recherches s'est faite rapidement. Tandis que le Coontre-Amiral William V. Pratt, chef des opérations navales, réunissait tous les avions et hydravions disponibles pour les diriger vers la scène de l'accident, le colonel Henry Latrobe Roosevelt, assistant-secrétaire de la Marine, se rendait à Lakehurst pour prendre la direction des recherches et commencer une enquête.

L'Akron était en route de Lakehurst à Boson au moment de sa destruction. Il était supposé croiser le long de la côte durant quatre jours pour pratiquer l'ajustement de ses compas.

Le vaisseau aérien avait été construit en 1931, à Akron, Ohio. Toujours la malchance semblait le poursuivre. Un complot de sabotage fut d'abord découvert au moment de la construction. Quatre mois plus tard il brisa son ancrage à Norfolk, Ohio. Subséquemment, il fut considérablement endommagé par la tempête alors qu'il était attaché au mât d'atterrissage de Lakehurst. L'été dernier, deux membres de son équipage de terre, qui avaient retenu trop longtemps les cordages alors que le dirigeable prenait l'air furent enlevés et retombèrent ensuite d'une grande hauteur sur le sol.

LA TRAGEDIE DU J-3

(Serv. de la Presse Canadienne)

Beach Haven, N.-J., 5. — La journée d'hier a été doublement tragique lorsque le navire aérien non rigide J-3, qui voulait atterrir après avoir recherché les survivants du désastre de l'Akron, a été entraîné sur une distance d'un demi-mille au-dessus de la mer où il s'engloutit. Deux membres de l'équipage qui comprenait 7 hommes ont perdu la vie dans ce nouveau désastre. Les cinq autres membres de l'équipage ont été recueillis par un avion de la police de New-York. Un avion garde-côtes a pris à son bord le lieutenant-commandant David-E. Cummins qui était en charge de la "saucisse" et qui avait été rescapé également. Cummins fut transporté aussitôt par avions jusqu'à Atlantic City où l'on tenta vainement de le ramener à la vie. Le corps de l'autre victime du J-3, le chef mécanicien Pasquale Bettion, de Ridgewoy, N.-J., a été retrouvé quelques heures, plus tard par un navire garde-côtes. Ce corps a été ramené ici et transporté ensuite à la station aérienne de Lakehurst.

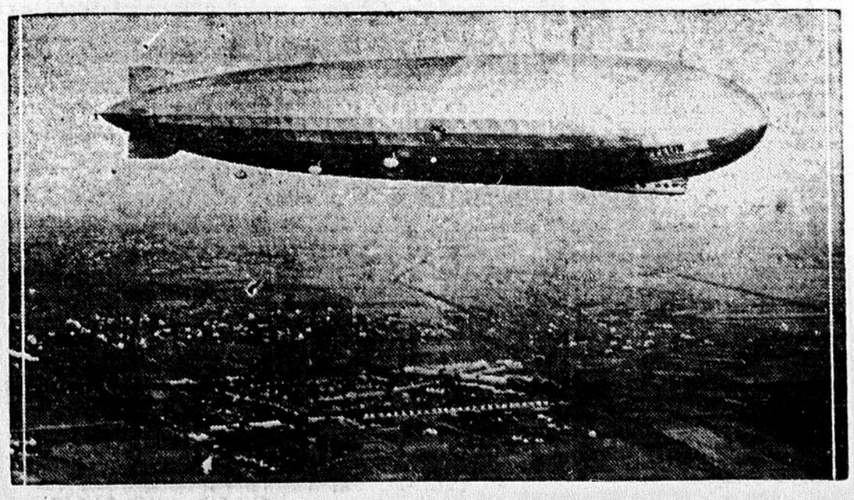
Les cinq hommes rescapés sont le lieutenant J.-M. Thornton, le lieutenant William-A. Cockell, H.-E. Manley, en charge du radio, W.-H. Meyers, mécanicien de seconde classe, et A.-S. Prague, mécanicien de première classe.

Le lieutenant William-A. Cockell l'un des cinq survivants, a déclaré que le navire aérien avait fortement incliné de côté lorsqu'il tira une corde ouvrant une ouverture pour laisser échapper un peu de gaz hélium, afin de faciliter l'atterrissage sur la grève. C'est alors que le navire fut entraîné au-dessus de l'océan et qu'il s'y engloutit. Le lieutenant Cockell a ajouté que l'on avait décidé de faire l'atterrissage à cause du vent qui soufflait à 45 milles à l'heure et qui aurait rendu difficile le voyage jusqu'à la station aérienne de Lakehurst.

Otto-A. Kafke, pilote de l'avion de la police, a dit qu'il avait remarqué le trouble à bord du navire aérien et qu'il avait aussitôt dirigé son avion de ce côté. "Soudain le navire s'écrasa", déclara Kafke, "comme s'il avait été frappé au milieu. Nous avons tout de suite volé au-dessus de l'endroit et recueilli quatre hommes qui se tenaient au-dessus de l'eau au moyen d'une ceinture de sauvetage à 300 pieds environ du vaisseau. Nous recueillîmes le cinquième survivant à 100 pieds plus loin. Le navire aérien était informe. Les deux autres membres de l'équipage nageaient mais avant que nous ayons eu le temps de tourner notre appareil nous les perdîmes de vue. Mon associé, le sergent intérimaire Joseph Forsythe, qui s'est fait couper les doigts, a été le véritable héros du sauvetage." Les deux policiers-aviateurs et les cinq rescapés du J-3 ont été soignés à la résidence du docteur W.-E. Dodd. Plus tard, les membres de l'équipage du navire englouti furent transportés en ambulance à Lakehurst.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LE GRAF ZEPPELIN TIENT ENCORE



Le Dixmude, le R-101, l'Akron ont péri l'un après l'autre. Le Graf Zeppelin, du Dr Eckner, continue de voyager et il a survolé le monde entier. Est-il une exception à la règle ou son équipage possède-t-il une maîtrise exceptionnelle ? Voici une des dernières photos du Zeppelin allemand. On remarquera qu'il ressemble fort à l'Akron que nous ont fait voir des journaux hier.

L'ARBITRAGE DES SALAIRES SUR LES CHEMINS DE FER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les deux grandes compagnies ferroviaires et leurs employés ont commencé la bataille hier devant le comité de conciliation nommé pour se prononcer sur la décision des compagnies de chemin de fer de remplacer la présente réduction de dix pour cent à leurs employés par une autre de vingt pour cent.

Dans un communiqué collectif les deux compagnies ferroviaires ont déclaré au comité qu'il était essentiel que les salaires de ceux qui sont préposés aux services du transport fussent réduits. Les compagnies ont adopté toutes les formes d'économie possibles dans leur façon d'opérer. Les diminutions dans les recettes justifiaient, ont-elles dit, l'action qu'elles ont prise de réduire les salaires des employés suivants: les ingénieurs, chauffeurs, conducteurs, serre-freins, hommes de cour et télégraphistes. La requête était signée par M. Grant Hall, vice-président du Pacifique, et M. S.-J. Hungerford, président intérimaire des Chemins de fer nationaux.

Comparaissant pour les employés, le sénateur James Murdock déclara que la réduction proposée placerait les cheminots canadiens sur une base de 17 pour cent plus basse que leurs confrères des Etats-Unis.

"Les chemins de fer, ajouta le sénateur Murdock, ne s'attendent pas d'avoir des rails, dormants, locomotives, wagons, etc., à des taux inférieurs à ceux du marché et la question "se pose naturellement pourquoi ils s'attendent d'avoir le travail humain à un taux plus bas que celui à cours présentement".

Le comité, qui a été nommé lorsque les compagnies et leurs employés ont refusé de s'entendre sur la réduction de salaires proposée, est présidée par M. le juge G.-F. Gibsone, de Québec. M. George-C. MacDonald, de Montréal, représente les chemins de fer et M. W.-F. O'Connor, C. R., de Toronto, représente les employés de chemin de fer.

Le comité s'est ajourné hier jusqu'à lundi prochain.

DANS LEVIS

NOTES PERSONNELLES

Mme Octave Dion, de Honfleur qui a subi récemment une opération chirurgicale à l'Hôpital de Lévis va mieux et est retournée dans sa famille pour compléter sa convalescence.

—M. et Mme Louis Côté, de St-Jean-Port-Joli, sont actuellement à Lévis les invités de M. et Mme Jean Côté. Ils visiteront également leurs parents sur la rive-nord.

—Mlle Colette Gelly, fille de M. Aurèle Gelly, de Lévis, est remise de l'opération qu'elle a subie récemment à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

—M. et madame Amédée Latulippe, de Bienville, étaient dernièrement en promenade chez M. Georges Therrien, à St-Pierre de Montmagny.

ASSEMBLEE DU CLUB DE TENNIS DE LEVIS

L'assemblée générale annuelle des officiers et membres du club de Tennis de Lévis aura lieu ce soir à 7 heures 30, dans la salle du second étage de l'Hôtel de Ville de Lévis. Tous les membres sont cordialement invités à être présents. Il sera question de la réorganisation du club pour la prochaine saison et des projets très intéressants seront soumis à l'assemblée pour discussion. Il est de nouveau question de la construction d'un chalet pour le club. Alors les officiers et membres seront appelés à discuter ce projet qui fut déjà soumis l'an dernier.

UN CANDIDAT DANS LE QUARTIER VILLEMAY

Nous apprenons que M. Alfred Desrochers, tailleur, de Villemay, vient d'accepter de se porter candidat dans son quartier. Des contribuables de Lévis se sont rendus en délégation à sa résidence, pour lui demander de briguer les suffrages aux prochaines élections du 18 avril. M. Desrochers qui est secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Villemay et qui jouit de l'estime de toute la population a bien voulu accepter de poser sa candidature pour l'élection du Conseil.

Parmi ceux qui formaient la délégation on remarquait: M. l'échevin L.-S. Durand, candidat à la mairie, M. l'échevin Henri Brochu, l'ex-maire I.-E. Demers, MM. Emile Poulin, Emile Desrochers, J.-B. Carrier, Nérée Fournier, Joseph Morin, etc.

Comme on le sait, M. l'échevin Adjutor Michaud, représentant de ce quartier, ne se portera pas candidat à la prochaine élection. Au mois de mai, M. Michaud se rendra à Québec où ses affaires le réclament.

Cette candidature de M. Alfred Desrochers est donc la seule dans ce quartier. Nous ne savons pas encore s'il y aura opposition.

MORT D'UN ANCIEN LEVISIEN

M. Polycarpe Gagné, autrefois de Lévis et père de M. l'abbé Joseph Gagné, curé de Notre-Dame du Rosaire, est décédé lundi dernier à l'âge de 84 ans.

Les funérailles auront lieu ce matin dans la paroisse de N.-D. du Rosaire et l'inhumation sera faite demain au cimetière Mont-Marie, à Lévis.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à M. l'abbé Gagné et à la famille en deuil.

DES CONSERVES POUR LE PATRONAGE

Ayant pris l'habitude d'apporter leur offrande chaque année, au euchre du lundi de Pâques en faveur du Patronage de Lévis, les dames et demoiselles se demandent déjà qu'est-ce qu'elles devront apporter de préférence, cette année.

Nous avons posé la question aux autorités du Patronage et le choix, cette année encore est tombé sur les conserves. Ce n'est pas un cadeau dispendieux, mais le Patronage l'apprécie grandement, principalement en ces temps durs que nous traversons.

Ainsi donc, les dames et demoiselles, cette année encore, se feront un plaisir d'apporter une boîte de conserves (peu importe la marque ou la sorte) pour offrir au Patronage, à l'occasion du grand euchre du lundi de Pâques.

RETENU A SA CHAMBRE

M. Lionel Lemieux, N.P., greffier de la cité de Lévis, est retenu à sa chambre par une mauvaise grippe. Avec ses nombreux amis, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

POUR LA CESSATION DU CHOMAGE

Les paroissiens de Notre-Dame de Lévis n'oublieront pas qu'aujourd'hui est le troisième mercredi de la série de 62, en l'honneur de saint Joseph, pour lui demander les grâces dont nous avons besoin. Comme à l'ordinaire, la messe sera dite ce matin à 6 heures 45, à l'autel de saint Joseph. Ce soir, à 7 heures 30 il y aura prière du soir, cantique à saint Joseph, sermon et salut du St-Sacrement.

De 2 à 3 heures cet après-midi, en l'église de Bienville, il y aura heure de garde en l'honneur de saint Joseph, pour demander la cessation du chômage. Tous les paroissiens et particulièrement ceux n'ayant pas de position sont conviés à cette heure de prières afin de solliciter auprès de ce grand patriarche tout ce dont ils ont besoin.

CLINIQUE A LAUZON

Les personnes de Lauzon qui désireraient subir une auscultation pourront se présenter aujourd'hui à l'Hôtel de Ville où les officiers de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis se tiendront à leur disposition.

M. le Dr Leboeuf, spécialiste en tuberculose, s'occupera lui-même de ces examens. On y puisera les renseignements nécessaires pour vivre en bonne santé et enrayer le mal de la tuberculose, si on en a les atteintes.

FUNERAILLES DE Mme JOSEPH SAMSON

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu en l'église de Lauzon les funérailles de dame Marie Guay, épouse de M. Joseph Samson, décédée samedi dernier, à l'âge de 73 ans.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

AU RADIO

AU POSTE CHRC

11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—Musique de Diner.
12.30 p.m.—La Chanson Française.
1.30 p.m.—Programme de John Millen & Son.
8.00 p.m.—Musique Instrumentale & vocale.
9.00 p.m.—Une Heure près de vous, courtoisie de la Commission de la Radio.
10.15 p.m.—Quatuor de Violoncelles.
11.00 p.m.—Chs. E. Rouette et son orchestre.

AU POSTE CKCV

12.00—Le Programme de l'hôtelier.
12.15.—Le Théâtre Classic.
12.30.—La Cie Carmichael Enr.
12.45.—Musique.
1.00.—Rex Battle.
6.30.—Causerie par le Rév. Père Lelièvre.
7.00.—Variétés.
7.15.—Le Comptoir aux aubaines.
7.30.—Les Artistes de "Tire-au-Flanc" présentés par le Conservatoire de Musique, section dramatique.

AU POSTE CKAC

9 h. 15.—Coquetel musical.
9 h. 30.—Concours Viau.
9 h. 45.—La bonne chanson française.
10 h.—Récital d'orgue par Phil. Savage.
10 h. 15.—"Votre Ami".
10 h. 30.—Température.— L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—L'heure.
11 h.—Le quart d'heure exotique.
11 h. 15.—Le moulin de la chanson.
1 1h. 30.—Causerie sur le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Les artistes du théâtre Stella.
12 h. 15.—Programme musical Catelli.
12 h. 30.—Cotes de Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30.—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
2 h.—Disques.
2 h. 15.—La Ligue des droits de la femme.
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45.—Musique enrégistrée.
5 h.—Théâtre des petits.
5 h. 30—Musique de danse.
5 h. 45—Programme du foyer.
6 h. 15.—Emission de "La Franco".
6 h. 30.—Programme Familex.
6 h. 45.—L'Ecole sociale populaire.
7 h.—Heure.
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15.—Mélodies.
7 h. 30.—Programme Dow.
8 h.—Programme Wrigley.
9 h.—"Une Heure près de Vous".
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15.—Le quatuor de violoncelle de la "Presse".
10 h. 45.—Musique de danse.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

AU POSTE CFCF

6.45 p.m.—Quotations.
7.00 p.m.—Mélodies—Paul McKenna.
7.15 p.m.—Mélodies.
7.30 p.m.—Chas. Dornberger.
8.00 p.m.—Royal Vagabonds
8.30 p.m. Service Secret.
9.00 p.m.—Aventures de Sherlock Holmes.
9.30 p.m.—Joseph Lhevine, pianiste.
10.00 p.m.—Mélodies.
10.15 p.m.—Vic and Sade.
10.30 p.m.—Prévention des Accidents.
10.45 p.m.—Musique.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Orchestre.
11.30 p.m.—Master Singers.
12.00.—Silence.

"AMOS'N'ANDY"

A 7 heures ce soir mercredi, "Amos' n'Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

JACQUELINE SOLOMON

A 7 heures ce soir mercredi, Jacqueline Solomon, violoniste de concert, sera entendue au poste WEAF, dans un programme de choix.

JOSEF SHEVINNE

A 9 heures 30 ce soir mercredi, Josef Lhevinne, pianiste de concert, sera entendu au poste WEAF, dans un récital de 30 minutes.

DONALD NOVIS

A 9 heures 30 ce soir mercredi, Donald Novis, ténor; Marion Downey, baryton et un orchestre sous la direction de Leo Belasco, seront entendus au poste WJZ dans un programme de choix.

RUTH LYON

A 10 heures 30 ce soir mercredi, Ruth Lyon, soprano; Robert Royce, ténor et un orchestre sous la direction de Ray Shield, seront entendus au poste WJZ dans un programme varié.

VINCENT LOPEZ

A 11 heures ce soir mercredi, Vincent Lope et son orchestre seront entendus au poste WEAF, dans un programme choisi de musique classique et populaire.

LA LIGUE DU CINEMA

En vue de la présente démarche des propriétaires de Cinéma, pour l'admission dans leurs théâtres des enfants de moins de seize ans, la Ligue du Cinéma croit qu'il est bon de rappeler les protestations dont elle s'est fait la voix lorsque ce mouvement s'est dessiné.

En novembre dernier, la Ligue apprenait que des démarches seraient faites auprès de l'honorable Procureur - Général de la Province, afin de permettre de nouveau l'admission des enfants de moins de seize ans dans les théâtres de vues animées.

Immédiatement la Ligue du Cinéma avisa les principales associations de la province de cette tentative de retour à un système condamnable au point de vue physique, intellectuel et moral, — système qui avait eu un tel retentissement après la tragédie du Laurier Palace à Montréal, alors que 78 enfants perdirent la vie.

Toutes les associations protestèrent avec énergie auprès de l'honorable Premier Ministre, s'opposant à tout changement à la présente loi, et réclamèrent le Statu quo. Parmi ces associations, il faut mentionner les Chevaliers de Colomb, les Sociétés nationales de la St-Jean-Baptiste, les groupes de Voyageurs de Commerce, les associations ouvrières, les ligues féminines, les associations d'anciens élèves, et les organisateurs de la jeunesse.

Certaines municipalités adoptèrent aussi des résolutions dans ce sens.

Des listes de pétitions furent couvertes de signatures et la Ligue du Cinéma présenta à l'hon. Procureur Général, plus de 130.000 signatures, dont 90.000 provenant du district de Montréal, 23.000 du district de Québec, et 17.000 du district des Trois-Rivières.

Les propriétaires de théâtres viennent de présenter des requêtes pour la plus libre admission des enfants. En demandant que la loi soit amendée selon leurs désirs, un des points sur lesquels ils appuient est le fait qu'on prendrait des précautions spéciales contre les dangers de panique. A ce sujet, il est bon d'attirer l'attention sur la récente tragédie dans un théâtre du Mexique. Voici ce que les journaux publiaient tout récemment :

"Guadalajara, Mexique, 15 mars.

"Une enquête tenue hier soir autour de la mort de 49 personnes dans un théâtre d'Ahualulco, a établi que les victimes avaient perdu la vie dans une ruée vers les portes de sortie, après qu'un spectateur eut crié "au feu" pour faire une farce, alors qu'il n'y avait aucun commencement d'incendie. Plus de 125 personnes ont été blessées."

Tout porte à croire que la loi concernant l'admission des enfants au Cinéma ne sera pas changée, mais si on tentait, à la dernière heure, de faire aucun changement, la Ligue du Cinéma poursuivrait la lutte, et par tous les moyens à sa disposition.

La Ligue du Cinéma.







Ce que disent les médecins

LES médecins connaissent, depuis plus de 75 ans, la remarquable valeur de la levure fraîche pour "tonifier" et purifier l'organisme. La levure corrige la *constipation* et stimule l'action de l'intestin, de sorte que l'élimination se fait régulièrement. Elle aide aussi la digestion, active l'appétit et éclaircit le teint. Faites-en l'essai si vous vous sentez épuisé. Mode d'emploi sur l'étiquette. *Mangez-en à gâteaux par jour.*



Achetez les produits fabriqués au Canada.

RETOUR DE PENSION



LE SERVICE PERSONNEL CUNARD

... est à votre disposition . . . sans frais additionnels, quelle que soit la classe.

A *tous* ses passagers, la Ligne Cunard donne le même service de haute perfection.

Lorsque des attentions spéciales sont requises, l'administration Cunard trouve sa tâche facilitée si les passagers expriment leurs désirs.

Profitez du "Service Personnel Cunard" pour votre traversée cette année. Laissez-nous organiser votre confort et votre plaisir.



Saison du Saint-Laurent, à partir du 21 avril :

DEPARTS CHAQUE VENDREDI
de Montréal et Québec.
pour Plymouth, Le Havre et Londres
ASCANIA AURANIA
ALAUNIA AUSONIA
pour Belfast, Liverpool et Glasgow
ANTONIA ATHENIA
ANDANIA LETITIA
Traversées régulières d'hiver de Halifax et Saint-John

Réservez chez votre agent local — il est tout désigné pour vous servir — ou aux bureaux de la CUNARD LINE, 67 rue St-Pierre, téléphone : 2-1241, Québec

BAS PRIX à partir de:

	Simple	Aller et Retour
Cabine à partir de	$111.00	$206.00
Touriste, à partir de	94.50	168.00
Troisième	74.50	131.50

VOYAGEZ CUNARD
ANCHOR-DONALDSON

SI VOUS SONGEZ A PARTIR, CONSULTEZ CUNARD

Goûtez et savourez l'excellent
JAMBON BARDOU

AVIS

A NOS ABONNES DE LEVIS

Veuillez prendre note que Chs.-Eug. Garon n'est plus à notre emploi et n'est pas autorisé à collecter pour nous.

La Cie de L'Evénement.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

ILE-DE-FRANCE

Allez en Europe par Le Havre — Taux réduits — Cuisine merveilleuse — Tous confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.

29 AVRIL
French Line

Autres départs :
S. S. Champlain, 22 avril.
M. S. Lafayette, 6 mai.

M. A. LABELLE, Agent Général, 1196 Phillips Square, Montréal.

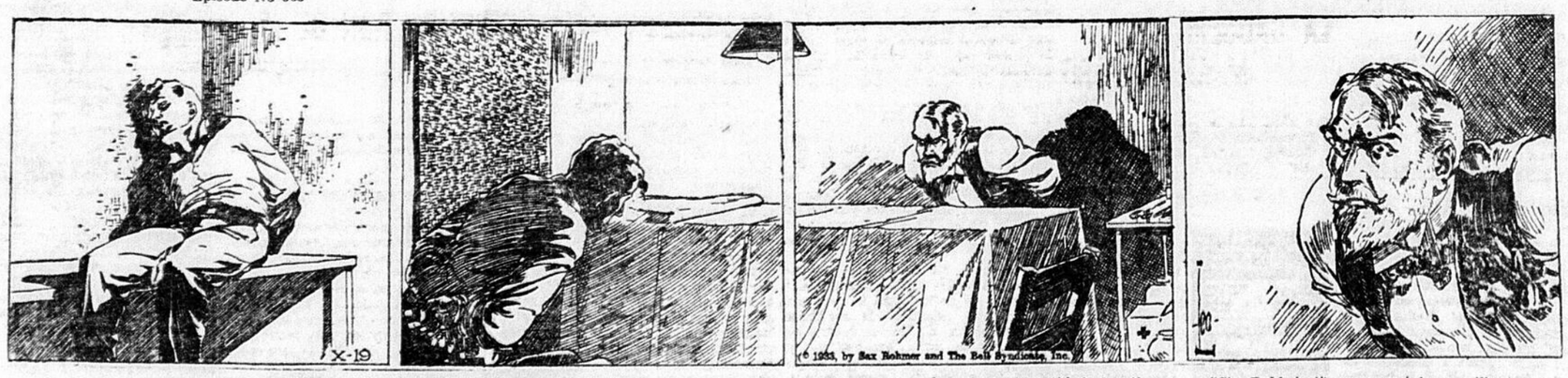
SI VOUS AVEZ DES
Adresses,
Discours, Conférences
— OU —
TRADUCTIONS
à faire faire, demandez
Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

FU MANCHU

Episode No 565

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate.



Lorsque je repris connaissance, la lourdeur de ce parfum angoissant qui m'avait fait perdre mes sens lorsque je poursuivais Zarmi m'alourdissait encore. J'avais un horrible mal de tête et lorsque j'essayai de lever mes mains à mon front fiévreux, je découvris que j'étais lié.

Je me trouvais dans une salle d'opération, car la chose la plus en vue parmi les meubles était une table d'opération ! Des lampes à abat-jour, des instruments, des antiseptiques, des articles de pansements, etc., étaient sur une table à dessus de verre et cela me fit penser que j'étais dans un hôpital.

Je remarquai alors de l'autre côté de la pièce, un homme d'âge mûr, bien bâti. Lui aussi était lié et fixait la table d'opération avec un regard stupéfié et angoissé. C'était Sir Baldwin Frazer !

"Sir Baldwin !" murmurai-je, mouillant mes lèvres avec ma lampe — "Sir Baldwin !— comment au nom du ciel êtes-vous ici ?"

"Docteur Petrie", répondit-il — "mon cher monsieur, au nom de Dieu, dites-moi ce que nous faisons ici tous deux ?"

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

PAUL de FRENEUSE

— par —

JEAN DORVAL

Roman historique inédit de la Nouvelle-France

Tous droits réservés par Jean Dorval.

No 13

—Je ne serai plus jamais jalouse, dit-elle à Paul. J'ai été trop bien punie. Je ne veux plus souffrir de telles angoisses.

A partir de ce moment, Suzanne fut en effet une fiancée modèle. Elle accorda sa confiance entière à Paul qui la méritait bien. Un seul événement devait se produire avant leur mariage. Narbonne, de Courbuisson et quelques autres avaient résolu de célébrer l'entrée de Paul dans la vie conjugale par un grand repas.

Cette touchante manifestation d'amitié analogue à notre enterrement de vie de garçon eut lieu à l'auberge de M. Philibert, à l'enseigne du Chien d'or. Cette hôtellerie était située à deux pas de la porte de la Côte de la Montagne. Son propriétaire, monsieur Philibert n'avait aucun lien de parenté avec celui qui mourut d'un coup d'épée en 1736 et qui était son voisin. On sait en effet qu'un certain de Repentigny se prit un jour de querelle avec un certain Philibert et le tua.

Narbonne, de Courbuisson, d'Armeval et quelques autres invitèrent donc monsieur de Freneuse à cette auberge pour célébrer son mariage avant l'heure. C'était d'Armeval qui défrayait le coût de l'affaire car les autres pauvres diables n'avaient pas le sou. De Courbuisson avait fini par se procurer un habit à peu près décent, mais qui ressemblait plutôt à celui de Champlain qu'à ceux de l'époque. Il portait en effet des souliers de maroquin noir, des hauts-de-chausses de serge de Pécamp, un pourpoint de futaine doublé de toile, une casaque de drap de Berry sous le bras, un bonnet de drap gris.

Le repas fut long et copieux. Les invités se régalèrent deux fois plus que le héros de la fête. Monsieur Hocquart qui tenait en haute estime monsieur de Freneuse et qui savait combien les pauvres cadets de famille qu'étaient ses amis avaient besoin de toutes espèces de nourriture avait confié à d'Armeval l'argent nécessaire pour les entretenir longtemps.

A la suite du repas, chacun fit un petit discours dans lequel revenait tout le temps l'éloge de Paul. Il se borna à remercier ses amis de leur bonté à son égard et les assura de sa reconnaissance.

Suzanne n'avait pas beaucoup aimé cette absence de Paul durant toute une soirée, mais elle n'avait pas trop critiqué parce qu'elle avait encore fraîche à la mémoire la mésaventure au cours de laquelle elle avait perdu son anneau de fiançailles.

Une autre épreuve lui était encore réservée, bien plus douloureuse celle-là. Paul allait s'absenter pour quatre jours. Il le lui annonça le lendemain.

—L'intendant, dit-il, désire que je me rende à Beaupré. Je ferai le voyage le plus rapidement possible. Ce sera d'ailleurs le dernier voyage officiel que je ferai. Je serai ensuite attaché directement à l'intendance et ne m'absenterai jamais de Québec.

Les joies trop parfaites nous font toujours un peu peur, c'est qu'elles sont rarement de longue durée. Souvent les contrariétés viennent les troubler.

Quelques jours avant la réception à bord de la frégate, Paul reçut une lettre de sa mère, madame de Freneuse-Beaucours. Le frère aîné de Paul, le comte Henri de Beaucours, héritier du titre et des faveurs de la famille, venait de mourir. Cette nouvelle ne pouvait guère chagriner le fiancé de Suzanne puisque le comte avait été la cause de son exil au Canada. Toutefois, comme le sieur de Beaucours était veuf et sans enfant, sa disparition soudaine était de nature à causer des ennuis à Paul. Il devenait héritier du titre et des obligations qu'il comporte. On l'avait dépouillé de tout parce que cadet de famille. Maintenant, on exigerait sans doute son retour en France ; on lui demanderait d'assumer la continuation de la lignée, le sacrifice de son amour pour Suzanne et on chercherait à le faire revenir en France. L'honneur du nom, la perpétuité des titres, la gloire des aïeux, voilà tout ce qui intéressait ces gens. Cette conception de la vie l'avait trop fait souffrir pour qu'il s'en accommodât de nouveau. Il résolut de leur résister. Chacun son tour. Maintenant, il irait outre-mer revendiquer ses droits, les prérogatives de son rang, la fortune dont il était l'héritier, mais il ne resterait pas dans ce pays.

Il y avait de ce côté-ci de l'Atlantique des gens qui l'avaient reçu quand il était dans le malheur. Il saurait leur prouver qu'il n'était pas un ingrat. L'amour qu'il portait à sa fiancée comptait pour beaucoup dans cette décision. Il savait que ce serait un chagrin bien douloureux pour Suzanne que de quitter la Nouvelle-France. Jamais, il n'oserait le séparer des siens. Il n'y avait même pas songé.

Plein de ces pensées, il descendit le soir même chez la jeune fille. Gaie, heureuse, elle était loin de se douter des nouvelles que lui apportait son fiancé.

—J'ai quelque chose de très pénible à vous apprendre, ma chère Suzanne, commença le jeune homme. Il va me falloir retourner en France.

Et il lui raconta la mort de son frère, les demandes de sa mère qui le rappelait là-bas. A mesure qu'il parlait, Suzanne pâlissait. Elle dut appuyer sa tête dans ses mains. Elle ne pouvait se résoudre à comprendre ce qui arrivait. Brusquement, son âme se brise. Elle sent que tout lui échappe. Ce voyage l'inquiète, le tourment l'épouvante. Elle voit Paul arriver en France, entouré des siens; elle le voit à la cour de Louis XV; les dames du palais l'accueillent, le fascinent, le retiennent; jeunes princesses, marquises, comtesses l'admirent, l'encensent, s'en font aimer. Que devient la petite Canadienne dans tout cela? Son souvenir même s'efface de l'esprit du jeune homme. Il oublie dans les divertissements de Versailles et de Trianon les tranquilles réunions de Québec. Pris dans le tourbillon mondain de l'époque, il ne songera plus à celle qu'il a laissé outre mer. Ses parents qui tiennent aux belles alliances, qui n'estiment que le nom, la renommée des familles et la gloire de leur chef, lui trouvent une épouse pourvue d'une belle dot. Hélas! la puissance d'aimer s'affaiblit et se perd avec l'éloignement, se dit-elle. L'exemple le prouve. Les poètes parlent de Pallas Athéné, mais que de fois leurs héros comme Pâris décernèrent la pomme d'or à Vénus. Tous les Ulysse ne se font pas attacher pour résister aux sirènes et tous ne fuient pas la cour de Circé. Suzanne imagine que Paul se marie et devient l'un des courtisans les plus en vedette. Plus un seul souvenir dans son esprit pour la petite fiancée du Canada. A ce tableau qu'elle évoque dans son esprit avec la rapidité de la foudre, la pauvre mignonne éclate en sanglots. Paul veut la consoler, mais elle lui crie ses prévisions, ses craintes, son chagrin.

Sérieux, l'air calme et sévère, Paul l'écoute comme si tout ce qu'elle dit était sur le point de se réaliser. Son coeur ne peut supporter longtemps la vue de ses larmes. Il s'agenouille près de sa chaise et lui murmure tendrement des paroles douces, tendres et caressantes:

—Je ne demeurerai pas en France. Je reviendrai dans trois ou quatre mois, ajoute-t-il. C'est si vite passé.

Elle ne devine pas que c'est une épreuve qu'il veut lui faire subir. Ses larmes redoublent. Il sourit. Elle le regarde et dans ses yeux apparaît nettement le désespoir que lui cause cette semi-indifférence apparente du jeune homme:

—Suzanne, Suzanne, que vous me connaissez mal! lui dit-il d'une voix profondément troublée. Vous doutez de moi, de ma parole, de ces mots d'amour que je vous ai dits si souvent. Quelles raisons vous ai-je données de penser cette horreur de moi? Je vous aime de tout mon coeur. Hier encore, vous riiez parce que je manifestais trop ouvertement mon amour et aujourd'hui vous émettez des doutes.

—N'ai-je pas raison?...

Un sanglot étouffa sa voix.

—Oh! ma toute chère. Vous savez bien que je vous aime. Je ne vous abandonnerais pour rien au monde. Nous allons nous marier dans quelques semaines et vous viendrez en France avec moi. Vous y connaîtrez ma famille.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
'L'ANE de BURIDAN'
avec
Simone DEGUYS, René LEFEVRE, Mona GOYA, Colette D'ARFEUIL.

66ième ANNEE No 264 — QUEBEC, MERCREDI 5 AVRIL 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

L'exécutif approuve le projet du tunnel

La ville est favorable aux plans soumis mais exige que la Financial Building réalise l'entreprise à ses frais et risques et soit responsable vis-à-vis d'Ottawa.

LA DISCUSSION

Le comité administratif a approuvé en principe, hier après-midi, le projet du tunnel que les propriétaires du Financial Building veulent faire creuser sous le parc Montmorency pour relier leur ascenseur avec le haut de la côte de la Montagne. La ville exigera, cependant, que la compagnie construise ce tunnel à ses frais et risques et qu'elle assume toute la responsabilité de cette entreprise, vis-à-vis du gouvernement fédéral.

Cette décision a été prise après des explications fournies par M. Roméo Langlais, C.R., et M. Zachée Langlais, I.C., chargés par les propriétaires du Financial Building d'assurer la réalisation du projet.

Le comité avait déjà donné son assentiment au projet, dans une résolution en date du mois de novembre dernier. Mais il restait à la compagnie du Financial Building d'obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral. Dans un ordre-en-conseil signé récemment à Ottawa, ainsi que nous l'annoncions il y a quelques jours, le gouvernement fédéral a approuvé les plans du tunnel, qui avaient déjà reçu l'approbation de la Commission d'urbanisme de Québec.

Le projet initial a été légèrement modifié, nous l'avons dit, à la demande de l'Archevêché. Le pavillon du tunnel, qui devait être érigé à l'encoignure de la côte de la Montagne et de la rue Port Dauphin, a été reculé de cent pieds, en prévision de l'agrandissement de l'Archevêché du côté de la rue Port Dauphin. Lorsque ce projet d'agrandissement sera mis en voie d'exécution — et les autorités religieuses ne savent encore quand — la rue Port Dauphin sera détournée de son parcours actuel vers le parc Montmorency. Voilà pourquoi M. Langlais expliquait au comité, hier après-midi, que la compagnie du Financial Building ne pourra commencer son tunnel tant qu'elle ne saura pas exactement à quel endroit du parc Montmorency la rue Port Dauphin sera tracée.

Le tunnel projeté, d'après les explications de M. Zachée Langlais, aura une longueur de 140 pieds, une hauteur de 10 pieds et une largeur de 14 pieds.

M. Roméo Langlais a informé le

(Suite à la page 13)

MANIFESTATION DES OUVRIERS

Les membres des syndicats catholiques, drapeau en tête, feront partie du cortège de S. Em. le cardinal Villeneuve.

LE SAMEDI SAINT

Les membres des syndicats catholiques de Québec se rendront nombreux sur le passage de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve lors de son arrivée dans sa ville archiépiscopale, le Samedi Saint après-midi. Accompagnés du drapeau de la Confédération et d'inscriptions de bienvenue à l'adresse du nouveau Prince de l'Eglise, les ouvriers nationaux se grouperont près du Patronage St-Vincent de Paul, dans la côte d'Abraham.

Cette décision a été prise hier soir à la séance régulière du Conseil Central. M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, en a profité pour faire appel à tous les membres des différentes unions afin que le travail organisé catholique soit largement représenté. On sait, que peu après son arrivée à la gare du Palais, S. E. le cardinal Villeneuve prendra place dans un landeau décoré aux couleurs papales pour se diriger vers le Palais cardinalice en passant par les rues St-Paul, St-Joseph, de la Couronne, côte d'Abraham, Place d'Youville, St-Jean, côte de la Fabrique et Buade. Sur son passage Son Eminence sera saluée par les élèves des différentes maisons d'éducation, des académies, des écoles et des couvents de la ville, placés en différents endroits. Il y aura foule sur tout le parcours.

REPONSE DE GORDON

En réponse à un message qu'il lui adressait la semaine dernière, relativement à la fermeture des bâtisses de l'immigration à Québec, le major R.-M. Watson, président de la Chambre de Commerce, a reçu hier de l'hon. M. W.-A. Gordon, ministre intérimaire de l'Immigration, un télégramme. M. Gordon déclare qu'il n'a jamais été question de fermer les bâtisses de l'immigration. Le service d'inspection continuera comme par le passé avec cette différence cependant que les passagers de 3e classe seront dorénavant examinés à bord des bateaux.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

DISPARITION D'UN BUREAU DE POSTE?

Les échevins Bédard et Poulin protestent contre la fermeture projetée du bureau de poste de la rue Saint-Jean.

MOTION AU CONSEIL

L'échevin P.-H. Bédard a déclaré hier après-midi, au comité administratif, qu'il proposerait une motion au conseil de ville, vendredi soir, à l'effet d'empêcher la fermeture du bureau de poste de la rue St-Jean.

Le représentant du quartier St-Jean-Baptiste a informé ses collègues que le ministère des Postes a décidé la fermeture de ce bureau de poste par mesure d'économie. Un mouvement de protestation général contre cette décision a pris naissance dans le quartier et des requêtes opposées à la disparition de ce bureau de poste et couvertes de signatures ont déjà été adressées à l'hon. M. Arthur Sauvé. L'échevin Bédard a ajouté qu'il serait bon que le conseil de ville élevât sa protestation, lui aussi, contre la décision du ministère des Postes.

L'échevin Arthur Poulin a appuyé fortement les paroles de son collègue.

L'échevin F.-J. Dinan a fait observer, d'autre part, que le conseil de ville devrait protester aussi contre la décision du ministre de l'Immigration concernant l'inspection des immigrants à Québec.

"On ne fermera peut-être pas la bâtisse de l'Immigration, à Québec", déclara l'échevin Dinan, "mais elle ne servira plus aux mêmes fins qu'auparavant et cela équivaut presque à la fermeture. Si jamais les bateaux passaient devant Québec sans arrêter, s'imagine-t-on le tort considérable que cela comporterait pour le commerce de notre ville."

Le maire répondit qu'il avait reçu de l'hon. M. Gordon, ministre de l'Immigration, une réponse à son message. Dans cette réponse, l'hon. M. Gordon déclare au maire qu'il n'est pas question de fermer la bâtisse de l'Immigration, que le seul changement décidé est à l'effet que l'inspection des passagers de troisième classe se fera dorenavant à bord du paquebot.

Le maire informa aussi les échevins Bédard et Poulin qu'il avait écrit aux honorables MM. Sauvé et Dupré pour demander que le bureau de poste de la rue St-Jean ne soit pas fermé.

UN RECORD A LA COUR D'APPEL

Le terme d'avril, qui s'est ouvert lundi, sera ajourné aujourd'hui même, après l'audition de la sixième cause.

JUSTICE EXPEDITIVE

La Cour d'Appel est actuellement en train de battre un record. Le terme d'avril, qui s'était ouvert lundi, sera ajourné aujourd'hui même, après l'audition de la dernière cause, la sixième. Cela ne s'est pas encore vu à notre connaissance, et le temps n'est déjà pas si loin où la Cour d'Appel entendait, lors de certains termes, des trente et des quarante causes, dont quelques-unes duraient deux jours et parfois plus.

Ce n'est pas que les juges n'ont pas la bonne volonté de juger ni les employés celle de travailler, ni les avocats le désir de plaider. Mais comme bien des combats finissent faute de combattants, bien des procès ne sont pas portés en appel, faute d'argent.

Deux causes ont été prises en délibéré hier : Quebec Railway & F.-X. Roberge ; Edgar Bournival & Febronia Hamelin. Puis la Cour a commencé à entendre les plaidoiries dans la cause d'Arthur Lemelin et Camille Fontaine contre Eugène Boutin.

M. Boutin, qui demeure à Notre-Dame Auxiliaire de Buckland, dans le comté de Bellechasse, a pris une action en négation de servitude pour empêcher six de ses voisins de passer sur sa terre. Son action a été maintenue, et deux des défendeurs, les appelants présentement, portent ce jugement en appel.

Lorsque cette cause sera terminée la Cour entendra l'appel de Godreau contre la Cité de Québec.

UN ENORME BARRAGE SUR LE LAC ST-PIERRE

Un énorme barrage s'est formé sur le lac St-Pierre vers la fin de l'après-midi hier et les brise-glace "Mikula" et "Saurel" ont été dépêchés immédiatement sur les lieux pour tenter de rétablir le mouvement des glaces. A la tombée de la nuit, ils n'avaient toutefois pas encore atteint l'embâcle et attendaient de meilleures conditions avant de continuer leur marche en avant.

Le "Lady Grey", qui vient de subir un nouvel accident à une de ses hélices, était de retour à Québec hier. Il est probable que le vaisseau ne retournera pas au travail dans le haut du fleuve cette année.

AU CLUB DE LA GARNISON

Le lieut.-colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté Provinciale, à Québec, a reçu à déjeuner hier au club de la Garnison, en l'honneur de Mtre Fernand Dufresne, directeur de la police municipale de Montréal et de Mtre Maurice Lalonde chef de la Sûreté Provinciale à Montréal.

Le capitaine Emile Trudel, chef de la police municipale de Québec, y était présent.

Québec ne réduira pas les salaires

Le Premier Ministre annonce que les traitements des fonctionnaires du gouvernement provincial ne seront pas réduits. — Appel à Ottawa pour que la loi qui taxe les obligations des provinces et des corporations municipales payables à l'étranger et exempte de cet impôt les obligations du Dominion ne soit pas votée. — M. Oscar Drouin provoque un débat sur la "refrancisation" — M. J.-A. Crête prononce un excellent discours. — M. Maurice Duplessis attaque la mesure du ministre des Terres pour permettre l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis. — Réponse de l'hon. M. Taschereau, qui déclare que le bill peut tuer le projet de la canalisation du St-Laurent. — MM. Aimé Guertin et Hortensius Béique combattent la loi, qui est adoptée par un vote de 44 contre 8. — L'hon. M. C.-J. Arcand présente son projet contre les communistes.

INTERESSANTE SEANCE DE LA CHAMBRE

(PAR EDMOND CHASSE)

La Chambre a tenu hier après-midi une des plus importantes séances de la session. Le Premier Ministre a annoncé une nouvelle que les fonctionnaires du gouvernement attendaient avec impatience en déclarant que les salaires de l'administration ne seraient pas réduits.

L'hon. M. L.-A. Taschereau a fait appel au gouvernement d'Ottawa pour qu'il change sa décision d'imposer une taxe de 5 pour cent sur les obligations des provinces et des corporations municipales payables à l'étranger en exemptant de cet impôt les obligations du gouvernement du Dominion: "Nous avons besoin de notre crédit plus que jamais en ce temps-ci", a-t-il déclaré, "et au nom de la province de Québec je proteste contre cette législation qui est, disons le mot, insensée."

Le Premier Ministre a fait cette importante déclaration après une motion du Trésorier Provincial pour obtenir le droit de retirer deux projets de loi dont l'un comportait une augmentation de la taxe sur les embranchements de chemins de fer et l'autre une augmentation de la taxe sur les successions: "Nous voulons que la province de Québec boucle son budget sans augmenter les impôts", a dit l'hon. M. Taschereau.

En annonçant que les salaires des fonctionnaires ne seraient pas réduits, le chef du gouvernement a déclaré qu'il en était venu à cette décision en constatant l'aggravation des taxes du gouvernement d'Ottawa. Il a ajouté qu'il ne voulait pas critiquer M. Bennett pour les nouvelles taxes annoncées, car il reconnait les ennuis et les embarras du Premier Ministre du Canada mais il a protesté contre la taxe de 5 pour cent qui n'affecte que les obligations provinciales et municipales.

M. Maurice Duplessis a secondé la motion de l'hon. M. R.-F. Stockwell pour le retrait de deux projets de loi qu'il avait lui-même dénoncés et M. Paul Sauvé a blâmé le Premier Ministre pour son attaque contre Ottawa au sujet de l'impôt sur les obligations détenues à l'étranger.

M. Oscar Drouin (Québec-Est) a provoqué le deuxième débat de la journée en amenant sur le tapis la campagne de "refrancisation" commencée dans la province à la suite d'un appel de l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, campagne qui est vivement menée par la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le député de Québec-Est a appuyé le mouvement de toutes ses forces.

M. J.-A. Crête (Lavioletter) a parlé après M. Drouin et a prononcé un excellent discours, bref, au point et rempli de leçons fort justes pour ceux qui s'imaginent attirer les étrangers chez nous avec des affiches et des enseignes d'une inspira-

(Suite à la page 4)

PROTESTATIONS DE L'ECHEVIN DROLET

Le représentant de Saint-Sauveur trouve que les délégations prennent tout le temps du comité et demande un changement.

PERTES DE TEMPS

Convoqué d'urgence pour discuter le problème créé par la condamnation du dépotoir de Québec-Ouest, le comité administratif s'est occupé de bien des choses, hier après-midi, excepté de cette question. Plusieurs délégations ont été reçues qui ont pris presque tout le temps de la séance, ce qui a provoqué des protestations de l'échevin Arthur Drolet contre la manière de procéder actuelle.

"N'y aurait-il pas moyen, M. le maire", déclara l'échevin Drolet, "d'empêcher que tout le temps du comité soit pris par des délégations. Vous nous convoquez, comme aujourd'hui, pour étudier des questions urgentes, et nous ne pouvons même pas nous en occuper. Il me semble que les délégations devraient être reçues dans votre bureau, M. le maire, et ainsi il n'y aurait pas de débat. Nous laissons nos affaires pour venir entendre ici des discussions qui ne finissent plus. Pendant ce temps-là, les questions importantes sont mises de côté".

Le maire Lavigueur répondit que son collègue avait parfaitement raison.

"Les délégations que nous venons de recevoir", déclara le maire, "ne m'avaient pas prévenu de leur visite. Cependant, je dois ajouter qu'il y a un peu de notre faute, car nous entamons avec les visiteurs des discussions qui retardent la besogne du comité".

L'échevin Poulin suggéra finalement au maire de recevoir lui-même les délégations et de soumettre ensuite au comité les demandes qui lui auront été exposées. Le maire répliqua qu'il approuvait cette suggestion.

Le comité administratif, qui n'a disposé, hier, d'aucune des questions à l'ordre du jour malgré une séance de près de trois heures, devra se réunir au moins une autre fois, cette semaine, pour expédier la besogne courante. La séance d'hier n'a commencé qu'après 4 heures.

MORT DE MONSIEUR JOSEPH LANDRY

M. Landry, voyageur de commerce pendant 25 ans à l'emploi de la maison P.-T. Légaré, est décédé hier à l'âge de 61 ans.

VIFS REGRETS

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Landry, décédé hier matin à l'âge de 61 ans après deux ans de maladie.

M. Landry était un ancien voyageur de commerce bien connu dans notre ville et dans la région. Pendant plus de 25 ans, il avait représenté la maison P.-T. Légaré et s'était fait remarquer par sa connaissance des affaires et une grande intelligence du commerce.

M. Landry est décédé à l'hôpital du Saint-Sacrement où il était depuis un mois. La dépouille mortelle a été transportée chez son gendre, M. P.-E. Potvin, 18, rue Crémazie, où elle est exposée en chapelle ardente.

M. Landry laisse cinq filles: mesdames P.-E. Potvin, (Hélène), J.-R. Legault (Eva), la Révérende Soeur Sainte Marthe, Mesdemoiselles Cécile et Eliette Landry; trois fils, MM. Alfred et Lorenzo Landry, de Grand Mère, et M. Adelard Landry, de Québec ; une soeur: Madame Joseph Ouellet, d'Alma ; un frère, M. Louis Landry ; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs et petits-enfants lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu vendredi prochain, le 7 avril à 9 h. et trente. Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, 18, rue Crémazie, à 9 heures et quinze pour l'église de Saint-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

L'Evénement prie la famille d'agréer l'expression de ses profondes condoléances.

LE "TORR HEAD"

Le vapeur "Torr Head", en route vers Montréal avec un chargement de charbon à son bord, a été signalé à 10 heures hier matin, à 360 milles de Cap Race. Il suit le vapeur "Honor", à quelque 200 milles de distance. Aucune nouvelle de ce dernier navire n'est parvenue à Québec hier. Il est probable que le "N. B McLean" pourra rejoindre l'"Honor" aujourd'hui et commencer avec lui le voyage au milieu des champs de glace du golfe.

Rapport sur les terrains de jeux

M. l'abbé A. Ferland, directeur de l'Oeuvre des terrains de jeux, soumet son rapport annuel au comité administratif hier. — Demande d'octroi pour 1933.

OEUVRE MAGNIFIQUE

M. l'abbé A. Ferland, directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, a présenté au comité administratif, hier après-midi, son rapport annuel pour 1932. Ce rapport, dont nous donnons le texte plus bas, donnera une idée à nos lecteurs de l'excellent travail que cette oeuvre accomplit et de l'actif qu'elle représente pour la cité de Québec.

M. l'abbé Ferland conclut ce rapport en demandant à la ville, pour la prochaine saison, des subsides estimés à $6,300. Il a fait remarquer que l'administration actuelle des terrains de jeux épargne à la ville une somme annuelle minimum de $5,000.

La demande de M. l'abbé Ferland sera discutée après l'adoption du budget.

Voici le texte du rapport du recteur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux:

A Son Honneur le Maire
et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Québec.

Messieurs :—

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec entrera bientôt dans sa cinquième année d'opération.

Visiblement bénie du bon Dieu, elle a prospéré au-delà de toute espérance. Ces succès nous les devons d'abord à l'appui financier que nous avons reçu de votre conseil, à la générosité de nos bienfaiteurs et enfin au dévouement inlassable du personnel religieux et laïque qui nous a secondé dans notre humble direction.

L'Oeuvre est désormais établie sur des bases permanentes. Espérons que les années à venir la verront plus florissante encore pour le plus grand bien de nos chers enfants et le bon renom de la Cité de Québec.

Les grandes oeuvres ont eu de modestes débuts; la nôtre ne les a pas ignorés non plus que les mille et une difficultés qui l'ont affermie. L'épreuve est passée ou elle achève, les succès se multiplient comme le prouvent les chiffres qui suivent.

INSCRIPTIONS

La popularité de nos terrains de jeux du Parc Victoria et des Plaines d'Abraham vous est connue; permettez-moi cependant de vous faire remarquer qu'au cours de l'année écoulée, les inscriptions ont atteint le nombre imposant de 9,818 dont

(Suite à la page 13)

ENCOURAGEMENT AUX JARDINS OUVRIERS

Le Conseil central nomme un comité pour étudier la possibilité d'installer des jardins ouvriers dans notre ville.

LES COMMERCANTS

Plusieurs questions ont été discutées, hier soir, à la séance du conseil central des Syndicats Catholiques de Québec. Les délégués se sont intéressés au projet des jardins ouvriers, à l'entrée des commerçants de la campagne sur les marchés de la ville et à la question des emplois au Parlement. Au cours de cette réunion, M. le Chevalier Pierre Beaulé, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et M. l'abbé Alfred Côté, aumônier général, ont rendu hommage à la mémoire de M. Ferdinand Laroche, secrétaire général de la Confédération et secrétaire-financier du Conseil Central. M. Alphonse Roberge a été appelé à lui succéder comme délégué.

Un comité spécial d'organisation, composé de M. le Chevalier P. Beaulé, MM. Thomas Poulin, Polycarpe Guérard, Alph. Roberge et Maurice Turgeon, a été formé pour étudier la question des jardins ouvriers comme plusieurs autres villes de la province en possèdent. Toutes les démarches nécessaires seront faites afin d'obtenir de la ville les terrains nécessaires. Le gouvernement a même été approché à ce sujet.

Les délégués ont aussi demandé que les commerçants de la campagne ne soient pas bannis des marchés de la ville. "Pour l'avantage de quelques marchands", ont-ils déclaré, "il ne faudrait point ignorer l'intérêt public. La classe ouvrière tire de grands avantages de ces commerçants. Nous ne craignons point de dire que ce sont eux qui nous aident surtout. Parce que ces commerçants achètent les produits des autres cultivateurs pour venir les vendre ici, doit-on les combattre ? Aussi longtemps que l'on ne nous rassurera pas à leur sujet, nous continuerons de réclamer".

CHEZ LES ZOUAVES

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Zouaves de Québec aura lieu, demain soir, le 6 avril, à 8 heures 30. Il y aura élections et rapports des activités de l'année. Tous sont priés d'y assister.

$1,500 d'acier sur le toit du Colisée

Les échevins votent ce montant hier mais non sans protestations. — M. Poulin, de St-Jean-Baptiste, dit que la neige n'avait pas été enlevée de tout l'hiver.

QUI EST RESPONSABLE?

D'après l'échevin Arthur Poulin, de Saint-Jean-Baptiste, l'accident survenu au toit du Colisée, il y a quelques semaines, a endommagé cette partie de l'édifice sur une superficit d'au-delà de trois mille pieds et les réparations coûteront au moins $7,000. M. Poulin a fait cette déclaration au comité administratif, hier après-midi, alors que celui-ci était appelé à donner à la Eastern Canada Steel le contrat pour l'acier qu'il faudra remplacer à l'endroit de l'écroulement. L'acier seul coûtera $1,500 à la ville.

"Je dois vous dire, M. le maire," déclara l'échevin Poulin, "que je suis allé à l'exposition au lendemain de l'accident. Je me suis rendu compte que cet accident était dû à la négligence du gardien des terrains de l'exposition. Avant la tempête survenu au début du mois de mars, il s'était déjà accumulé sept pieds de neige et au moment de l'accident, il y avait au moins 14 pieds de neige sur cette partie du toit du Colisée. Le comité administratif devrait sévir contre l'employé qui s'est rendu coupable de négligence, en cette circonstance. Je suis informé que l'on n'a pas enlevé une pelletée de neige sur le toit des batisses de l'exposition, depuis le début de l'hiver. Et nous devrons payer $7,000, au moins, pour réparer les dégâts qui viennent d'être causés".

Le maire donna lecture d'une lettre de M. Edouard Hamel, ingénieur en chef de la ville. M. Hamel expliquait que la neige, en s'amoncelant sur cette section du toit, dans la partie circulaire du Colisée, avait constitué une charge excessive et fait céder des pièces d'acier. D'après les devis, le toit était censé porter une charge de 30 livres au pied carré et la neige amoncelée représentait un poids de 175 à 200 livres au pied carré.

L'échevin François Jobin affirma qu'il avait examiné l'étendue des dommages et qu'il ne croyait pas que les réparations dûssent coûter plus de $3,000.

"C'est aussi l'estimé de l'ingénieur de la ville", fit observer le maire.

(Suite à la page 13)

LA CAUSERIE DE M. ANT. RIVARD

Elle aura lieu ce soir à la salle des Promotions de l'Université. — "De Gabriel Nigond à Jean Narrache". — Régal en perspective.

A 8 HEURES 15



M. Antoine Rivard, C. R.

Les étudiants de Laval ont fait une belle publicité autour de la conférence que donnera, ce soir, à 8 hrs 15, M. Antoine Rivard, C. R., dans la salle des Promotions de l'Université. Ils ont donné plusieurs programmes de radio à cet effet dont le dernier a été irradié hier soir.

C'est au cours de ce programme que la nouvelle chanson universitaire a été, pour la première fois, présentée au public. C'est une chanson spirituelle et originale, composée sur l'air de "c'est papa c'est parisien" par un carabin de Laval, M. François Drouin, E. E. D. Chaque faculté de Laval y trouve son dû.

La seconde partie de ce programme de radio fut exécutée par quelques musiciens, étudiants de Laval.

La conférence que donnera ce soir M. Rivard est intitulée : "De Gabriel Nigond à Jean Narrache". Ce sujet, traité par M. Rivard, ne manquera certes pas d'intéresser et d'attirer une foule considérable.

Les personnes qui désirent assister à cette causerie pourront réserver leurs billets aux endroits suivants : Lavigueur & Hutchison, rue St-Jean ; G.-A. Grondin, rue Buade; Jos. Hunt, rue St-Jean, et Cyrille Robitaille, rue St-Joseph. Les cartes se vendent au prix de vingt cinq sous.

M. le juge Ferdinand Roy présidera.

DEUX FAUSSES ALARMES

Deux fausses alarmes ont été sonnées à quelques minutes d'intervalle hier soir, dans le quartier Limoilou. Il s'agissait des boîtes 617 et 652.

Un avertissement aux municipalités

La Commission Municipale n'autorisera des travaux et des dépenses que dans les cas d'urgence extrême, annonce son président, M. Oscar Morin.

L'ECONOMIE

M. Oscar Morin, président de la Commission municipale, a communiqué la déclaration suivante aux journalistes, hier:

"La Commission municipale, à sa dernière réunion, tenue le 1er avril à Montréal, a pris en sérieuse considération la position difficile dans laquelle se trouvent toutes les municipalités par suite de la dépression économique qui existe depuis trois ans.

"Nous avons décidé à cette assemblée de mettre nos municipalités en garde contre les nouvelles dépenses qui pourraient obérer leur budget et entamer leur crédit.

"Le marché financier devient de plus en plus onéreux et l'on doit observer la plus stricte économie afin que les municipalités puissent rencontrer leurs obligations.

"En conséquence nous avons résolu de faire appel à la bonne volonté et à la coopération des autorités municipales et de leur faire savoir qu'à l'avenir la Commission n'autorisera ni travaux nouveaux ni nouvelles dépenses, hormis dans les cas d'urgence extrême.

"Nous recommandons donc aux cités et villes, et même aux municipalités rurales, avant même d'engager des pourparlers au sujet de l'entreprise de nouveaux travaux, d'en venir à une entente avec la Commission municipale, et d'être sûres que cette dernière approuvera les travaux projetés et les dépenses encourues par ces travaux".

FEU MME ALFRED POULIN

C'est avec regret que nous avons appris la mort de madame Alfred Poulin, née Marie-Louise Provençal, décédée à Québec-Ouest ces jours derniers, à l'âge de 65 ans. Madame Poulin était une femme de bien qui laisse un souvenir excellent chez tous ceux qui la connaissaient. Contrairement à ce qui a été annoncé par erreur, ses funérailles auront lieu ce matin à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 1re Avenue, Québec-Ouest, à 8 heures et 45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière Saint-Charles.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer ses profondes sympathies.

NOMINATION DE M. A. MARTIN-BOUCHER

M. Alfred Martin-Boucher a été élu secrétaire de la Confédération des Travailleurs Catholiques à la place de M. Laroche.

HEUREUX CHOIX

M. Alfred Martin-Boucher a été élu secrétaire-trésorier de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada en remplacement de M. Ferdinand Laroche, décédé jeudi dernier. La nomination de M. Boucher a été faite à une assemblée de l'exécutif de la Confédération tenue sous la présidence de M. le chevalier Pierre Beaulé.

Le choix de M. Boucher est des plus heureux. Le secrétaire de la Confédération est un unioniste de longue date et des plus actifs. Il a occupé plusieurs charges importantes dans le mouvement ouvrier de notre ville. Il a été pendant plusieurs années secrétaire-financier au Conseil Central, membre du bureau de direction du conseil de construction, au Cercle d'études. Il est actuellement président de la Caisse populaire des Syndicats Catholiques.

UNE SUCCURSALE

La Caisse d'Economie l'établira à St-Sacrement.

La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec vient d'acquiescer à une requête des citoyens de la paroisse du St-Sacrement demandant l'ouverture d'une nouvelle succursale en cet endroit. M. Georges Belleau, gérant-général de cette institution, a confirmé la nouvelle en déclarant qu'il n'était pas question cette année de créer une succursale de la Caisse d'Economie mais que devant la requête qui a été présentée, le bureau de direction a cru devoir se rendre à la demande de ces citoyens.

La nouvelle succursale ouvrira ses portes vers le milieu de mai. Son gérant n'a pas été encore désigné mais il le sera sous peu. Cette décision sera apprise avec satisfaction par les résidents de la paroisse du St-Sacrement.



Feu M. Joseph Landry

La limitation du nombre des taxis

M. MC I. TERRILL ET LES OISEAUX

M. L. McI. Terrill, de Montréal, donne une causerie sur les oiseaux de la rive sud. — A la Société Provancher.

HIER SOIR AU CHATEAU

M. L. Mc L. Terrill, de Montréal, a donné hier soir dans la salle de bal du Château Frontenac une conférence très goûtée sur "les oiseaux de la rive sud". M. Terrill qui parlait sous les auspices de la Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada, s'est adressé à un auditoire distinfgué et particulièrement nombreux. La conférence, accompagnée de projections lumineuses, a porté sur les quelques centaines d'espèces d'oiseaux que l'on rencontre sur la rive sud du St-Laurent depuis Montréal jusqu'aux confins de la péninsule gaspésienne. Il a montré sur l'écran des oiseaux d'une rare beauté et quelques-uns tout à fait inconnus des profanes. Il les a rendus presque vivants en interprétant leurs cris et leurs gazouillements.

Cette causerie fut suivie d'un film illustrant les refuges d'oiseaux de la Société Provancher aux Trois-Pistoles.

Présenté par M. W. S. Atkinson, président de la Société, M. Terrill fut remercié par M. l'abbé Alexandre Vachon, M.A., directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie.

cns&-E t etet'5 o"15ifl 5aau. cetruà

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, un finissant du Cours de Commerce de l'Académie Commerciale, donnera une conférence sur la Comptabilité Municipale. Il traitera spécialement de l'"émission et du rachat des débentures".

M. L.-E. Potvin, C.A., de Montréal, commissaire au département des Affaires Municipales de la province a bien voulu accepter la présidence de cette dernière conférence de nos Etudiants en Sciences Commerciales.

UNE FETE AU SUCRE

Le Conseil 2127 (Laval) des Chevaliers de Colomb a organisé une grande fête au sucre pour dimanche le 9 avril. Cette fête aura lieu au Château-Richer. Les participants s'y rendront en autobus. L'organisation de la partie de sucre du Conseil Laval a été confiée à M. Jules Lépine, président de la maison Germain Lépine. Le talent d'organisation de M. Lépine assure déjà le succès de cet événement recréatif.

Des représentants de plusieurs compagnies de taxis rencontrent les échevins à ce sujet. — Il y a à Québec un taxi par 800 personnes. — C'est trop.

PROCHAIN REGLEMENT

Des représentants de plusieurs compagnies de taxis de Québec ont rencontré le comité administratif, hier après-midi, pour demander la limitation du nombre des chauffeurs de taxis dans notre ville. Ils ont prétendu qu'à l'heure actuelle, il y a un taxi par 800 personnes, à Québec, tandis que dans les villes américaines, le pourcentage des taxes est de un par 1800 ou 2,000 âmes.

Les intéressés ne veulent pas des mesures drastiques pour amener cette réduction. Ils ont demandé tout simplement que pour cette année, la ville n'accorde pas de licence nouvelle mais se contente de renouveler seulement les licences qui ont déjà été émises. Ils ont aussi demandé que des licences ne soient pas accordées à des étrangers.

Le maire Lavigueur a fait observer aux délégués que le sous-chef de police, le capitaine A.-S. Bigaouette, a soumis une requête du même genre au comité administratif, il y a quelque temps, et qu'un règlement basé sur cette requête sera adopté en première lecture, vendredi prochain.

L'échevin Emond a approuvé les demandes des représentants des compagnies de taxis. Il a suggéré que la ville refuse de renouveler la licence d'un chauffeur de taxi qui aura eu des troubles avec la police pour offenses graves, au cours de l'année.

L'échevin DeBlois, qui avait été invité à présenter la délégation, a demandé que la ville prenne toutes les mesures nécessaires pour ne pas accorder de licence de chauffeur de taxi à des étrangers.

Les délégués sont repartis apparemment satisfait de savoir que les aviseurs légaux étaient à préparer un reglement pour limiter autant que possible le nombre des licences émises en faveur des chauffeurs de taxis, selon la requête soumise par le capitaine Bigaouette.

Président J.-H. FORTIER. Directeur J.-E. BARNARD.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 5 AVRIL

LE DESASTRE DE L'AKRON

Le monde est de nouveau frappé de stupeur par un désastre aérien qui rappelle en importance—il le dépasse même par le nombre des victimes—celui du R-101 il y a deux ans. L'Akron était le plus gros dirigeable qui existât. Il mesurait 785 pieds de longueur et 132.9 pieds de diamètre, avec une capacité de 6,500,000 pieds cubes de gaz. Sa construction avait coûté entre $5,000,000 et $6,000,000. Comment ne pas se croire en sûreté à bord d'une nef semblable? Or, il a suffi d'une tempête pour renverser, comme un château de cartes, tous les espoirs de la marine américaine. C'est aussi un rude coup, et probablement le coup final, à la théorie des plus légers que l'air. A la suite de la catastrophe du R-101, l'Angleterre démantelait le R-100, que nous avons vu au Canada, et renonçait à ce genre de locomotion, sur lequel, un an plus tôt, elle fondait de si belles espérances. Les Etats-Unis ont subi hier une épreuve bien de nature à les décourager à leur tour. Il n'y a que l'Allemagne qui tienne. Mais le Graf-Zeppelin, qui a survolé l'univers, n'apparait plus que comme l'exception qui confirme la règle. Peut-être, dans bien des années, à la faveur d'autres découvertes, le dirigeable reprendra-t-il sa vogue? Pour le moment, il doit céder aux avions.

Notre confrère La Patrie commente de façon fort intéressante la tragédie d'hier. "Quelle que soit la cause de l'accident", dit-il, "elle renverse une foule de théories des tenants du plus léger que l'air. On considérait l'Akron comme une merveille de perfectionnement. Plus long que le Zeppelin et le Los Angeles, il pouvait, au dire des experts, se manoeuvrer avec plus de facilité que les autres aérostats grâce à la puissance de ses moteurs et à une série d'appareils d'une précision éprouvée. Le génie américain se vantait d'avoir tracé des plans qui assuraient à la carcasse une parfaite solidité, une solidité qui devait lui permettre de traverser les couches d'air les plus tourmentées.

Notre confrère rappelle que les Allemands se sont associés aux Américains dans la construction de cet immense aérostat. Malgré l'enthousiames des uns et des autres", dit-il, "il s'est élevé des voix pour condamner le département de la guerre, à Washington, qui mettait toute sa foi dans le dirigeable. Une autorité du monde de l'aéronautique en Angleterre publia, il y a quelques années, un ouvrage, sous la signature de Neon, pour mettre le gouvernement anglais en garde contre le danger de céder à l'engouement de certains militaires pour ce mode d'aérostation. Neon rappelait la tragique expérience du R-34 et disait que l'utilisation du dirigeable dans les manoeuvres était un non-sens et contraire par conséquent aux intérêts du War Office parce qu'incertain, difficile d'opération, d'un entretien coûteux, etc. Plus tard, lors du désastre du R-101, en France, on ne manqua pas de s'attaquer de nouveau au projet de construction de l'Akron. Le désastre de cette nuit confirme les sombres prévisions des autorités et des experts de l'étranger.

"Aujourd'hui, la mer s'est refermée sur l'immense aérostat, engloutissant presque tous ses officiers et son équipage. On projetait, si l'Akron avait évolué avec succès sur la côte orientale américaine, si le "type" répondait aux voeux des experts de l'armée et de la marine, d'en construire un autre, encore plus vaste, qu'on utiliserait à des croisières internationales. Le sort a jugé autrement. Que dira-t-on ou plutôt que décidera-t-on désormais dans les sphères militaires? Le dirigeable, proportion gardée, a causé plus de deuils que tous les autres moyens de transport réunis ensemble. Il n'y a que le docteur Eckener pour tenir. Cela tient vraiment du sortilège ou alors les membres de son équipage sont vraiment des maitres incomparables dans ce domaine de l'aéronautique".

Rappelons que l'Akron n'est pas le premier aérostat à périr dans un orage. Le Dixmude tombait, lui aussi, frappé par la foudre. Sympathisons avec la lourde épreuve de la nation américaine mais souhaitons en même temps que les pays cessent, pour le moment du moins, de se servir de jouets aussi dangereux.

LA MORT D'UN PIONNIER

Notre confrère, Sainte-Foy, commente de la façon suivante, dans la Presse, la mort de M. Jos. Girard, ancien député du Lac St-Jean, que L'Evenement annonçait hier:

Il n'y a pas encore très longtemps, assistant aux offices religieux dans l'église de Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean, un de nos amis de Quebec, avait remarqué, au jubé de l'église, assis à l'harmonium, entouré des chantres de la paroisse, un vieillard imberbe, à la figure grave, aux yeux vifs et intelligents, executer par coeur de jolis morceaux de musique sacrée qu'il rendait avec une infinie douceur. De temps à autre, le vieux musicien, d'une voix douce et juste, très expressive, tremblottante un peu, donnait le ton aux chantres ou chantait lui-même un motet ou un cantique.

Notre ami, nous racontant ses impressions au pays de Maria Chapdelaine, nous demandait si nous connaissions ce vieillard, musicien et chantre, de Saint-Gedéon.

"Si nous le connaissons?... Mais tout le monde, au Saguenay, et au Lac Saint-Jean, le connait. Le premier questionné, au sortir de l'église, aurait repondu aussitôt: "Mais c'est Jos. Girard!"...

Il est à son poste, à l'harmonium de l'église paroissiale, depuis au delà de quarante ans; il y était alors qu'il était pauvre "petit habitant" de Saint-Gédéon, dans les premières années de cette paroisse; il y était aussi durant les vingt années qu'il représenta à Québec, d'abord, puis à Ottawa, le comté du Lac Saint-Jean, puis l'immense division qui comprenait le Lac Saint-Jean, Chicoutimi et le Saguenay, et il y fut encore longtemps après, jusqu'aux dernières années de sa longue vie.

Il est mort, à la fin de la semaine dernière, à l'âge de 81 ans.

Et celui qui vient ainsi de disparaître, après une vie d'une activité dévorante, exclusivement consacrée à ses compatriotes de la region outre-Laurentides, a représenté, pendant plusieurs années, une division électorale que l'on pouvait considérer comme toute une province par l'étendue et dont la moitié était, peut-on dire, à l'état sauvage. En effet, lorsque, dans le temps, le "député Girard", comme on l'appelait alors partout, avait à faire sa campagne électorale, il commençait par le nord-ouest du Lac Saint-Jean et s'arrêtait au Blanc-Sablon sur le littoral du Labrador canadien. Cela représentait près de deux mois d'atroces randonnées, en voiture à traction animale, — l'automobile était alors parfaitement inconnu, —par d'affreux chemins, ou en canot, ou en goélette, ou encore, pendant l'hivêr, sur un traineau à chiens. Et pendant vingt années, le "député Girard" fut élu par des majorités qui dépassaient de beaucoup presque toutes celles de ses collègues et que, d'ordinaire, plusieurs semaines d'avance, l'élu prédisait, à quelques voix près. Car Jos. Girard possédait l'art de faire des élections. Il y était passé maitre.

Et que de services rendus, durant ce demi-siècle, à la population de cet immense comté dispersee sur une étendue de près de mille milles et manquant, pour la moitié, à peu près de tout! Aussi, avec quelle aimable brusquerie, avec quelle bonhomie, il savait se faire tou tous. Pendant vingt ans, en sa paroisse de Saint-Gédéon, il ne fut pas seulement organiste et chantre: il fut notaire, avocat, courtier, intermédiaire pour tout; sur la Côte Nord, il fut, en plus, médecin, voire même pasteur. On venait de partout chercher ses conseils dans les situations difficiles. Que de transactions il a conclues—pour les autres! Grâce à son bon et solide jugement, à son intelligence, à son expérience des choses et des gens, que de désastres financiers n'a-t-il pas évités dans la vie des humbles qui venaient lui demander conseil, protection et secours! Durant vingt ans, il a manié des millions, millions qui ont été employés à construire, tous les quais de cet immense pays, des centaines; des ponts et des ponts; un chemin de fer, que d'autres choses encore! Et quand il est sorti de la politique, il n'avait pas un sou vaillant, pas plus que lorsqu'il y est entré. Cet homme était foncièrement honnête.

Joseph Girard possédait en agriculture des connaissances plus qu'ordinaires; aussi, à Ottawa, les ministres le consultaient de préférence à tous autres sur les projets agraires qu'ils voulaient présenter à la Chambre. Il faillit même devenir, un jour, ministre de l'agriculture fédéral. De ce côté, l'un de ses principaux titres de gloire, s'il peut y en avoir pour un humble comme lui, sera celui de fondateur de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec et, dans cet ordre d'idée, la région haut-saguenayenne lui doit son industrie laitière qui a été, depuis, c'est le cas de le dire, et sans jeu de mots, la "vache à lait" de la population.

Nous le disons sans exagérer le moins du monde, la vie publique de feu Joseph Girard serait intéressante à raconter. Il fut le véritable type du député populaire. C'est quoi qu'on dise, un titre que peu de représentants du peuple peuvent s'attribuer justement. Ajoutons qu'une eloquence à la fois simple, entrainante, persuasive dont il avait l'heureux don complétait, chez lui, ce type du député populaire et bienfaisant. Un discours de M. Joseph Girard, en toute circonstance, chez le peuple, était toujours un régal; et, à cause de son esprit caustique, de ses images hardies, de ses fines réparties, il était également goûté, quand l'occasion s'en présentait, dans les classes supérieures. Il a fait de petites allocutions improvisées d'après-dîner qui étaient de véritables petits chefs-d'oeuvres.

Le "député Girard" vient de mourir, avons-nous dit, à l'âge de 81 ans; son souvenir n'est pas très près de disparaître. Il restera longtemps dans le coeur de la population du "pays de Québec" auquel il s'était si intimement identifié et dont la prospérité actuelle lui doit tant.

Québec ne réduira pas les salaires

(Suite de la Page 3)

tion et d'un goût douteux. Le député de Laviolette a montré tout ce que le "snobisme" peut faire perdre de cachet et de richesse (même matérielle) à notre province. La Chambre a beaucoup apprécié les observations de M. Crête, qui a prouvé une fois de plus qu'il a du bon sens... et de l'esprit.

M. Edouard Fortin (Beauce) a ajourné ce débat.

Le Chef de l'Opposition a pris la parole après son collègue de la vallée du St-Maurice pour répondre à la mesure du gouvernement qui permet l'exportation de 250,000 chevaux-vapeur aux Etats-Unis. M. Duplessis a affirmé que ce projet était une violation de la loi adoptée il y a quelques années pour prohiber l'exportation de notre électricité à l'étranger. Il a fait un long plaidoyer en faveur de l'exploitation de nos richesses naturelles au bénéfice de notre population et a prétendu que le gouvernement ferait mieux de faire baisser les taux de l'électricité, afin d'augmenter la consommation et d'attirer de nouvelles industries dans notre province.

Le Premier Ministre a répondu immédiatement au Chef de l'Opposition en donnant les arguments sur lesquels il s'est appuyé pour présenter cette mesure. Il y en a trois. Premièrement, Québec se débarrassera d'un pouvoir "qui dort et dormira longtemps" (le gouvernement ne veut permettre que l'exportation de 250,000 chevaux-vapeur sur les 14 millions que notre province possède). Deuxièmement, la mesure attirera des revenus à la province. Troisièmement, en assurant aux Etats-Unis un quart de l'énergie qu'ils peuvent obtenir de la canalisation du St-Laurent, le gouvernement de Québec donne le coup de mort au projet: "Même si nous n'obtenions que ce résultat", a déclaré l'hon. M. Taschereau, "nous ferions oeuvre méritoire et nationale."

M. Aimé Guertin (Hull) a parlé après le Premier Ministre et a montré ce que signifiait pour notre province la nouvelle politique de l'exportation de l'électricité.

A la séance du soir, l'hon. M. C.-J. Arcand a présenté son projet de loi pour faire disparaître l'Université ouvrière de Montréal, foyer de communisme.

L'hon. M. Adélard Godbout a fait étudier une loi qui intéresse les producteurs de tabac.

La discussion sur l'exportation de l'électricité a été continuée ensuite par M. Hortensius Béique. Après des discours de l'hon. M. Honoré Mercier, M. Duplessis et M. Guertin, le projet a été adopté en comité. Un vote a été enregistré avant cela sur la deuxième lecture, qui a été adoptée par 44 contre 8.

La séance est ouverte à 3 h. 15.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Sur le feuilleton, on remarque trois avis de présentation pour les projets de loi ministériels qui suivent:

L'honorable M. Arcand. — Loi abrogeant la Loi des bibliothèques et des instituts d'a tisans et décrétant un nouveau mode de constitution en corporation des associations de bibliothèques et des instituts d'artisans.

L'honorable M. Arcand. — Loi modifiant la Loi des compagnies de Québec, la Loi des clubs de récréation et la Loi des sociétés nationales de bienfaisance.

L'honorable M. Godbout. — Loi concernant le lait et les produits laitiers.

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) reprend l'étude du projet amendant la Loi de l'Assistance Publique.

L'hon. M. J.-N. FRANCOEUR. — "M. le Président, à la suite des observations faites hier par l'hon. député de Lévis (M. Arthur Bélanger) nous avons étudié la question et nous en sommes venus à la conclusion que nous devrions amender la loi en fixant à douze mois au lieu de six le séjour d'une personne dans une municipalité avant d'avoir le droit de réclamer les secours de la municipalité pour l'Assistance Publique. J'ai donc l'honneur de proposer cet amendement".

Le projet tel qu'amendé est adopté.

L'hon. M. R.-F. Stockwell (Trésor) fait motion pour qu'il lui soit permis de retirer les deux projets suivants: loi amendant la loi de la taxe sur les corporations et loi amendant la loi de la taxe sur les successions.

L'hon. M. STOCKWELL. — "La raison pour laquelle je demande à retirer ces deux projets est que nous considérons qu'ils pourraient offrir des inconvénients aux compagnies de chemin de fer, qui devraient payer une plus forte taxe aux gouvernements pour leurs embranchements et qu'ils pourraient accroître les obligations des successions envers le gouvernement".

M. DUPLESSIS. — "Je suis heureux de seconder la proposition de l'hon. Trésorier Provincial. Le gouvernement reconnait que l'opposition a eu raison de dire que le projet amendant la taxe des chemins de fer constituait une augmentation de taxe".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, lorsque nous faisons une bonne chose l'hon. Chef de l'Opposition veut toujours en prendre le crédit. Je dois dire que si nous retirons ces deux projets c'est uniquement à cause du fardeau de taxes qui vient d'être placé sur le dos des contribuables par Ottawa. Je ne veux aucunement le critiquer, je reconnais qu'il a de graves ennuis et de graves embarras. Mais nous ne voulons pas ajouter au fardeau des contribuables. Nous avons décidé de ne pas taxer les chemins de fer pour les embranchements ainsi qu'il avait été convenu l'an dernier entre les compagnies et le gouvernement. Si nous retirons le projet qui avait pour but de modifier la loi sur les successions, c'est que nous voulons montrer que la province de Québec désire boucler son budget sans imposer de taxes. Au commencement de la session on nous a demandé si nous avions l'intention de réduire les salaires de nos fonctionnaires et les indemnités de nos députés. Nous avons étudié la question et je suis heureux de dire que nous ne réduirons pas les salaires et les indemnités. (appl.) Si nous avons pris cette décision, c'est à la suite des taxes que le gouvernement fédéral a cru devoir imposer.

"Il y a une chose, M. le Président, contre laquelle je veux protester. L'hon. M. Rhodes, ministre des Finances, vient d'annoncer que la taxe de 5 pour cent sur les obligations canadiennes payables à l'étranger ne s'applique pas aux obligations du gouvernement fédéral mais qu'elle s'applique aux obligations des provinces et des corporations municipales. C'est-à-dire qu'Ottawa dit aux étrangers: "Si vous achetez des obligations fédérales, vous n'aurez pas de taxes à payer". Au nom de la province de Québec je proteste contre cette décision qui est de nature à nuire considérablement à nos obligations et aux obligations des autres provinces, sur les marchés étrangers. Ce qui arrive c'est que les provinces et les corporations devront absorber cette taxe de 5 pour cent, si la constitution le permet. Je considère que cette législature est, disons le mot, insensée, et, avec toute l'énergie dont je suis capable je proteste contre cette manière de traiter les provinces. Nous ferons plus que de refuser de payer. Je crois que je parle au nom de la Législature de Québec en protestant je le répète avec toute l'énergie dont je suis capable et j'espère, s'il n'est pas trop tard, le gouvernement fédéral reviendra sur sa décision et ne détruira pas notre crédit dont nous avons besoin plus que jamais. J'ai confiance que toute la Chambre m'appulera pour demander à Ottawa de ne pas nous taxer en s'exemptant comme il l'a fait ces jours derniers". (appl.)

M. Paul SAUVE. — "Le gouvernement retire deux projets de loi parce que l'opposition lui a démontré qu'ils constituaient deux nouvelles taxes. Je regrette que l'hon. Premier Ministre, pour faire oublier ses projets, se soit lancé dans une aussi violente attaque contre Ottawa. S'il a des griefs, il aurait pu les faire connaitre au gouvernement fédéral de la manière régulière".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous l'avons fait".

M. Paul SAUVE. — "Je regrette de nouveau l'attaque de l'hon. Premier Ministre contre le gouvernement fédéral. Ce n'est pas le moyen de collaborer et d'obtenir ce dont nous avons besoin. Je ne veux pas me prononcer sur le mérite de la question mais je considère que la façon de procéder de l'hon. Premier Ministre dans ce cas-ci?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Etes-vous pour ou contre la législation?"

M. Paul SAUVE. — "Je n'ai pas d'opinion à exprimer".

M. DUPLESSIS. — "Je tiens à dire de nouveau que la loi que l'on proposait pour amender la loi de la taxe sur les corporations constituait une augmentation de taxes sur les chemins de fer".

Les deux projets sont retirés.

M. Oscar Drouin (Québec-Est) fait motion pour que la Chambre ordonne une copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement relativement à la campagne de refrancisation entreprise depuis un certain temps dans la Province.

M. Oscar DROUIN. — "Mon but en présentant cette motion, c'est de mettre en relief ce mouvement lancé, voilà quelques mois à travers la province pour donner à cette dernière une physionomie plus française. Il ne s'agit pas d'une lutte pour nos droits c'est comme une matière de régie interne pour la race française en Amérique. Nos droits nationaux, nous les avons en grande partie conquis; il nous reste à les conserver. Mais le besoin se fait présentement sentir de corriger certains défauts de race et c'est un mouvement nécessaire. L'ambiance nous force à recourir aux moyens à prendre pour ne pas perdre notre entité nationale. L'anglicisation et l'américanisation nous envahissent sous toutes leurs formes et il s'agit de lutter contre ces fléaux. Les formes de ces fléaux sont multiples et le problème qui se présente à nous est complexe et varié. Il comprend des questions de langage de littérature, d'architecture, de musique de sport de législation de tribunaux. C'est à se demander par où devrait-on aborder le problème. Mais un de ces aspects se présente tout naturellement à l'esprit du député de Québec-est. C'est celui que présente la vie parlementaire. Notre système parlementaire découle des institutions britanniques et toute la procédure de nos parlements en porte la marque. Les deux langues sont officielles et, dans notre Chambre, la langue française est loin d'être dédaignée au contraire. Mais s'ensuit-il que nous usions des meilleures expressions françaises dans nos délibérations et dans notre législation. Nous les législateurs nous donnons souvent un mauvais exemple sans pour cela cependant comme on l'a prétendu que notre langage parlementaire soit absolument pourri d'anglicismes".

Le député de Québec-est dénonce les mots usuels dont on se sert si souvent à la Chambre et en comité: "Drop", "Carried", "Chair", "Stand", "Hear", etc.

M. DROUIN. — "Ne serait-il pas temps, pour correspondre à cette campagne de refrancisation, de faire un effort pour éviter ces expressions. Parlons français ou anglais, mais quand nous parlons français, ne parlons pas métis. On prétend, dans le même ordre d'idée, que nos statuts sont remplis d'incorrections, d'erreurs, de fautes grossières d'ortographe et d'anglicisme. Jusqu'à quel point cela est-il vrai? Je n'en sais rien mais il y a gros à parier que ces assertions sont partiellement vraies. Alors ne serait-il pas temps de faire les corrections nécessaires? Que peuvent faire nos pouvoirs publics de ce côté? L'hon. ministre de la Voirie a été l'un des premiers à saisir l'importance de cette campagne et il s'est intéressé à l'oeuvre entreprise par la Société des Arts, Sciences et Lettres. Cette oeuvre patriotique le regarde en sa qualité officielle spécialement en ce qui touche le côté touristique. Un des premiers gestes des promoteurs de ce mouvement a été de dénoncer l'américanisation de notre service touristique. Nos compatriotes depuis quelques années ont cru qu'il était dans leur intérêt de donner une physionomie américaine à leurs hotelleries et c'est pourquoi l'on voit, le long de nos routes tant de ces noms baroques ou qui ne veulent rien dire, qui font le plus souvent rire les touristes américains eux-mêmes. Nos compatriotes ont oublié malheureusement ce facteur important que ceux qui viennent chez nous viennent surtout pour y chercher du nouveau et qu'ils ne sortent pas des Etats-Unis pour entrer dans une autre république américaine".

Le député de Québec-est rappelle ensuite quelques passages d'une lettre que le premier ministre écrivait à la Société des Arts, Sciences et Lettres pour approuver sa campagne et qui lui donnait même la devise de cette campagne. "Embellissons nos demeures sans les défigurer". Il rappelle aussi l'oeuvre de l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault qui prend les plus énergiques mesures pour franciser nos routes; puis il fait une suggestion au Ministre de la Colonisation de la Chasse et de la Pêche. Il lui demande de faire en sorte de donner à nos nombreux lacs et rivières de beaux noms français et de faire ainsi disparaitre la confusion qui existe dans l'appellation de ces accidents géographiques grâce à leurs noms français anglais et sauvages. Il attire là-dessus l'attention de la Commission de Géographie de Québec.

M. DROUIN. — "Il y a dans ce problème l'aspect semi-officiel. Notre langue est-elle, même dans notre province, la langue de communication dans le haut commerce, dans la haute industrie, dans nos moyens de transport, dans nos amusements sportifs, etc? Avons-nous fait dans notre vie journalière pour repousser l'assertion sensationnelle de cet Evêque d'Angleterre qui, au cours du grand congrès eucharistique de Montréal, avait prétendu que la langue anglaise devait être la langue de communication du catholicisme en Amérique? Nous menons de façon générale notre commerce et notre industrie à l'anglaise, même dans nos milieux exclusivement canadiens-français. Le Snobisme nous fait un tort incalculable comme race".

Le député de Québec-Est donne à ce sujet des exemples typiques ou constamment nous capitulons et nous rougissons de notre langue même devant les nègres des chars dortoirs.

M. DROUIN. — "Grâce à ce snobisme, nous laissons croire facilement aux autres races que la langue anglaise est la seule langue parlée dans notre pays et nous les laissons sous l'impression que cette langue est supérieure à la nôtre. En tout cela nous nous faisons grand tort. Nous avons besoin de réaction. Cette réaction la Société des Arts, Sciences et Lettres lui a donné la première impulsion et je rends hommage à l'esprit d'initiative, la vitalité et la persévérance de cette société". (appl.)

M. J.-A. CRETE (Laviolette).—"M. le Président, depuis quelques mois on dirait que l'Est bouge. Il y a du nouveau dans l'atmosphère, il passe sur les fronts des souffles salubres de fierté de fierté positive, qui ne se contente pas d'être verbale. Ottawa, capitale fédérale, est en train de découvrir qu'il est anormal que nous n'ayions pas encore de monnaie bilingue. 66 ans après l'article 133, qui décrète le bilinguisme obligatoire, Québec, la vieille capitale, (siège de la sagesse équilibrée, prudente) vient d'entrer en lice décidée elle aussi à refaire à notre province une toilette française. Même aux Trois-Rivières, il s'opère un réveil intéressant à constater, à la suite de l'honorable député de Québec-est, que je félicite bien sincèrement d'avoir fait sonner dans cet enceinte la note d'un patriotisme ardent. J'ajoute mes compliments à l'adresse de l'honorable ministre de la Voirie, qui prononçait il y a quelques jours devant un auditoire d'élite, une conférence d'une haute tenue littéraire et d'une grande valeur sur la question de la refrancisation de nos villes et de nos campagnes".

Le député de Laviolette parle de ce qui se fait dans sa région du St-Maurice.

M. CRETE. — "Chez nous, dans la vallée du St-Maurice, M. l'abbé Albert Tessier, historien distingué, préfet des études au séminaire des Trois-Rivières, donne au mouvement de refrancisation sa voix et sa plume. Si je savais bien interpréter sa pensée j'emprunterais de lui ses leçons pratiques de régionalisme vivant qui est basé sur le perfectionnement de soi-même, l'amour et la connaissance de sa petite patrie".

Le député de Laviolette déplore ici le gâchis des affiches et des enseignes sur nos routes.

M. CRETE. — "Il s'est fait de beaux efforts pour réagir contre la décomposition alarmante de notre physionomie française. Les résultats semblent avoir été presque nuls jusqu'ici. Je ne crois pas qu'on trouve trois affiches françaises sur les 180 milles de notre route nationale qui relient Québec à Montréal. Et encore, quelles enseignes baroques que l'on dit anglaises, mais qui sont la plupart du temps du "Slang" américain: Habitant Inn, par exemple, "English speaking garage", Yamachiche Inn, Grondine Inn, Lindy's House, American Tea Room, etc., etc. Mais où est donc la fierté nationale de cette vieille province française sur ce continent d'Amérique? C'est une question de dignité tout court. Montrons-nous donc ce que nous sommes".

Le député de Laviolette fait ici une révélation.

M. CRETE. — "Il y a dans cette province: 17 Hôtel Victoria; 23 Hôtel National; 37 Hôtel Commercial; 96 Hôtel Central; 293 qui portent le nom de la localité et 296 nom de propriétaire. Et on dit que la race française a de l'imagination, de l'originalité! Pendant que nous sommeillons, les Franco-Américains jettent le cri d'alarme. On pouvait lire il y a quelque temps dans la "Tribune" de Woonsoket: "Sans doute, il reste encore dans la province de Québec plusieurs enseignes françaises: la physionomie de la province n'est pas encore complètement gâtée; mais les observateurs ont remarqué une tendance déplorable à l'américanisme. On veut flatter platement le tourisme américain et on le détourne, on le dégoute. Il y a trop de Lindberghouse le long de la route, trop d'American restaurant" — "s'ils savaient que les restaurants américains sont ceux ou on mange le plus mal, trop de petits hôtels affublés de noms anglais ou américains qui font sourire de pitié".

Le député de Laviolette cite un journal anglais.

M. CRETE. — "La "Gazette" de Montréal dans un article publié le 24 janvier dernier proteste contre l'américanisation de notre hôtellerie rurale après avoir recommandé d'y conserver les preuves de nos traditions ajoutait: "The more the Province succeed in being true to itself the greater and more lasting it be its charm for the tourist, whatever sort of man the may be and from whatever places he comes. Being true to itself. Demeurer fidèle à soi-même". Pendant que nos compatriotes annoncent leur "Beach" Sunny au Sandy Beach ou plusieurs milliers de Canadiens-Français se baignent et quelques dizaines se noient chaque année,, une compagnie exclusivement anglaise donnait à son hôtellerie et sa plage le nom de "Lucerne en Québec".

Le député de Laviolette fait ici des observations que la Chambre écoute avec une vive attention.

M. CRETE. — "Je ne veux pas exagérer une thèse mais je pense ne pas dépasser la vérité en affirmant que les enseignes sont des documents où se réflètent dans une assez large mesure les goûts, les idées, les préoccupations dominantes d'une époque. L'enseigne pittoresque, intelligente, a-t-elle jamais un droit de cité chez nous? S'il fallait juger le passé par le présent, je répondrais résolument non. Il est peu admissible toutefois que nos pères, venus de France alors que florissaient ces enseignes délicieuses ou l'esprit gaulois matérialisait ses rêves et sculptait ses facetles malicieuses, n'aient pas introduit dans leur patrie d'adoption cette mode si typiquement française. Il ne reste plus d'enseignes vraiment françaises dans cette province. Nous étalons souvent avec complaisance notre titre de vieille province française du Québec. Ce refrain revient comme un leit motiv obsédant dans tous les discours patriotiques et dans les brochures éditées à la gloire de la France d'Amérique. Les bonnes âmes qui croient tout sur paroles pensent que ces belles choses sont vraies et leurs voix s'ajoutent au chorus qui exalte dans toutes les cérémonies officielles l'attachement inébranlable de notre race à sa langue. Cette quasi-unanimité est bien édifiante, mais elle fait peu d'honneur à notre esprit d'observation et à notre sens des réalités. Le fait brutal, évident à en crever les yeux, il ne reste rien de français dans notre physionomie extérieure. Une enquête sommaire nous révèle un camouflage simplement superficiel. Il trahit un inquiétant affaissement de notre âme française. Des rives de l'Outaouais à l'extrémité de la Gaspésie on rencontre à peine dix affiches vraiment françaises. Dans un domaine où nos pères savaient mettre de la finesse de l'imagination nous nous révélons d'une platitude au-delà de toute conception. Nous copions sottement le banal de l'étranger sans faire le moindre effort pour choisir des formules ayant au moins un semblant de signification pour nous. Une enseigne n'est pas française disait M. l'abbé Tessier, par le seul fait qu'elle est rédigée avec des mots français. Il lui faut en plus la grâce l'aimable fantaisie, la pointe d'esprit dont le génie français marque tout ce qu'il touche. Il y a en nous des flammes qui s'éteignent. Essayons de les raviver... et beaucoup de choses nous viendront par surcroit. Si notre âme avait conservé sa vivacité, sa fierté son indépendance, bien des problèmes auxquels nous devons faire face ne se poseraient pas. Puisqu'ils se posent, envisageons-les avec lucidité et efforçons-nous d'en trouver la solution. Pour celui qui nous occupe présentement il convient de continuer en accentuant le mouvement de propagande déjà amorcé.

"Remettons en vogue l'enseigne vraiment française en la popularisant par l'image. Nos journaux et nos revues pourraient éveiller l'attention en reproduisant les plus savoureuses enseignes d'autrefois et en chargeant des dessinateurs de cheznos d'en imaginer qui s'inspireraient de notre milieu Québecois. Par des suggestions précises nous arriverons le plus vite à des résultats. Beaucoup de gens sont bien disposés mais ils ne savent que faire pour améliorer une situation qu'ils déplorent".

Le député de Laviolette termine par une suggestion.

M. CRETE. — "Pourquoi le bureau du tourisme ne lancerait-il pas un concours d'enseignes dont l'inspiration et le texte seraient puisés dans notre fonds propre, nos chansons, nos légendes, nos costumes sont une mine qui pourrait être exploitée. Il y a la riche série des personnages de notre histoire, nos arbres, nos animaux, etc. Les noms propres peuvent aussi donner matière à de très jolies enseignes: Papillon, Lafleur, Bellerose, nos mets nationaux également: Il y a tout de même autre chose que le "chicken dinner" et les "hot dogs" dans notre cuisine canadienne, bien qu'il n'en paraisse rien d'après les annonces de nos restaurants. Particulièrement à l'approche de ce glorieux anniversaire français que nous fêterons aux Trois-Rivières l'an prochain redonnons au Québec une atmosphère bien française, une atmosphère où notre âme se sente revivre. Les visiteurs qui viendront chez nous par milliers seront ravis de sentir palpiter partout dans les moindres signes extérieurs notre âme française retrouvée, notre âme alerte, primesautière, ardente". (longs applaudissements)

M. Edouard FORTIN (Beauce).— "M. le Président, je propose l'ajournement du débat".

Le débat est ajourné.

Le Président Bouchard donne la parole à M. Maurice Dup'essis pour continuer le débat sur le projet de l'hon. M. Honoré Mercier relatif à l'exportation de l'énergie électrique.

M. Maurice DUPLESSIS. — "M. l'Orateur le projet de loi que nous sommes appelés à étudier, porte le titre de "Loi relative à l'exportation de la force hydro-électrique". Il devrait plutôt s'intituler: "Loi modifiant radicalement la loi de 1926, relative à l'exportation de la force hydro-électrique". Ce projet autorise l'exportation aux Etats Unis d'une quantité de 250,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique, et se rapporte aux forces hydrauliques appartenant à la province ou dans lesquelles elle a des droits de propriété ou autres. On remarquera, dès le début, qu'il s'agit de forces hydrauliques appartenant à la province, conséquemment, de richesses naturelles exclusivement provinciales, et que la Providence a données pour le bénéfice de la population de cette province, non pas seulement pour le bénéfice de l'administration, encore moins pour le bénéfice d'un petit groupe de monopolisateurs, mais d'abord et surtout, pour le bénéfice du consommateur, c'est-à-dire de la population en général. Il ne s'agit pas de forces hydrauliques internationales comme celles qui peuvent être développées par l'Ontario et par New York, mais de richesses naturelles appartenant uniquement à notre province. En vertu de cette loi, il est loisible au lieutenant-gouverneur en Conseil, c'est-à-dire, au gouvernement, de permettre cette exportation pour les périodes de temps qu'il fixe, et aux termes et conditions qu'il détermine. Pour bien considérer la portée du projet de loi et peser, non pas les raisons, mais plutôt les excuses alléguées par le ministre des Terres, il convient d'examiner la situation actuelle à la lumière du passé et en regard de l'avenir. Le projet de loi soumis a pour effet de violer le principe invoqué par le gouvernement lui-même lors de la présentation de la loi qui prohibait l'exportation de notre électricité".

Le Chef de l'Opposition cite le texte même du projet de loi de 1926. Puis il continue.

M. DUPLESSIS. — "L'honorable Premier Ministre actuel, qui était alors à la tête de l'administration provinciale, disait que la politique consacrée par la loi et que le gouvernement demande maintenant à la Chambre de violer, était canadienne, nationale et bien québecoise. Conséquemment, le gouvernement, par la bouche du ministre des Terres, demande aujourd'hui de modifier radicalement une loi qui d'après le même gouvernement, était sincèrement nationale, canadienne et québecoise".

Le Chef de l'Opposition rappelle que lorsque le projet de 1926 fut présenté, le député d'Argenteuil du temps (aujourd'hui l'hon. Juge J.-L. St-Jacques, de la Cour d'Appel) offrit ses sympathies au gouvernement qui sentait le besoin de se protéger contre les tentatives.

M. DUPLESSIS. — "Répondant à l'hon. M. St-Jacques, l'hon. Premier Ministre déclara que cette loi n'était pas passée pour son gouvernement, mais plutôt pour protéger la province au cas où un gouvernement conservateur viendrait au pouvoir. Evidemment, les malices du Premier Ministre tournent souvent contre lui, et il ne craint pas de se contredire, puisque son gouvernement qui a passé en 1926 sa loi prohibant l'exportation de l'énergie électrique, demande, sept ans après, la permission de la violer. Est-ce là le fait d'un gouvernement qui sait prévoir? Secourir les compagnies électriques, dit le ministre. Ne vaudrait-il pas mieux secourir les consommateurs qui sont exploités? Secourir les compagnies électriques! Ne vaudrait-il pas mieux empêcher la surcapitalisation de ces compagnies et tâcher, dans la mesure du possible, de réparer les ravages causés par cette surcapitalisation excessive?"

Le Chef de l'Opposition dit que la

(Suite à la page 9)

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00



QUAND SE REMETTRONT-ILS DONC AU TRAVAIL?
— Daily Express, Londres

Carnet Mondain

Son Excellence la Comtesse de Bessborough, épouse du Gouverneur-Général du Canada, et sa fille, Lady Moyra Ponsonby, qui se trouvent actuellement en Angleterre, s'embarqueront le vingt-et-un avril pour revenir au Canada.

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est de retour de Montréal, où il a passé la fin de semaine.

L'honorable M. W.-S. Bullock, C. L., passe la semaine à Québec.

L'honorable juge G.-F. Gibsone passe la semaine à Montréal et loge à l'hôtel Windsor.

Le mariage de mademoiselle Barbara-Anne Home au major George Noel Chadwick Martin, D.S.O., M.C., R.A., de Portrush, Irlande-nord, a eu lieu privément, à deux heures et quarante-cinq, hier après-midi, à la résidence des parents de la mariée, M. et madame W.-A. Home, Grande-Allée. Le Révérend Pere John Coghlan, C.S.S.R., a donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. Les salons etaient decores pour la circonstance de palmes, de fougères, de tulipes jaunes et de jonquilles. Mademoiselle Home, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe gris serpent avec incrustations de bleu pervenche. Son chapeau, son petit voue et ses souliers de crêpe etaient aussi de bleu pervenche, tandis que son bouquet etait constitue d'orchidées jaunes. Le major B.-C. Davey, de Kingston, servait de témoin au marié. Les invites, parents et amis tres intimes seulement, comprenaient les beaux-frères et belles-soeurs de la mariée, M. et madame W.-J. Davis, de Montreal, le lieutenant-commandant G.-R. Miles, de Halifax, madame F.-W. Russell, de Grand'Mère, sa tante; madame A.-J. Brown, madame R.-E. Aleman, de Montreal, madame B.-C. Davey, de Kingston, et M. P.-J. Jones, de Portland, Maine. Après la réception qui suivit a la résidence de M. et madame Home, les nouveaux époux partirent pour Saint-Jean, N.-B., d'où ils s'embarqueront sur le "Duchess of Bedford" pour l'Angleterre et l'Irlande.

M. et madame Lucien Pacaud ont reçu intimement au Club de la Garnison, hier après-midi, en l'honneur de M. le docteur et madame L.-J. Lemieux, de Londres, Angleterre, actuellement de passage à Québec. Les autres invités de M. et madame Pacaud etaient l'honorable M. et madame Lucien Cannon.

M. J.-A. Legault, échevin de Montréal, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle Françoise Châteauvert recevait à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Magdeleine Lavigueur, à l'occasion de son prochain mariage. Madame H.-E. Lavigueur, madame Frank Derouin et madame C.-V. Darveau servaient le thé et les glaces.

M. Jean-Marie Bureau, avocat, des Trois-Rivières, est de passage à Québec.

Mademoiselle Bernadette Coulombe, de Montmagny, est de passage à Québec. Elle a assisté à la conférence du R. P. Forest, O.P., devant la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mesdemoiselles Hélène et Claude Rocheleau, des Trois-Rivières, sont de passage à Québec, les invitées de madame Tellier, rue d'Aiguillon.

On annonce pour le dix-sept avril prochain, le mariage, en l'église Saint-Antoine de Bienville, de mademoiselle Berthe Moreau, fille de M. L.-P. Moreau, maitre d'hôtel pour la Canada Steamship, avec M. Henri Létourneau, comptable de la maison P.-G. Bussière, Limitée, fils de madame veuve Télesphore Létourneau, de Lauzon.

Madame Paul-Henri Clément est partie pour Montréal, où elle passera quelque temps chez ses parents M. et madame J.-U. Meunier.

Mademoiselle Marcelle Delcombe Landrieux est partie pour New-York, où elle passera une couple de mois chez son frère.

Le dix-sept avril, en l'église Saint-Antoine de Bienville, sera célébré le mariage de mademoiselle Thérèse Moreau, fille de M. L.-P. Moreau maitre d'hôtel pour la Canada Steamship, et de madame Moreau, avec M. Robert-Marcellin Ferrand, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale, fils de M. et madame Joseph-Marcellin Ferrand, de Valleyfield.

M. Pierre-C. Lavoie, du Quai de Rimouski, est de retour d'un court voyage à Québec, Sherbrooke et Stanstead. Mademoiselle Cécile Lavoie, qui accompagnait son père, passe quelque temps à Québec, l'invitée de sa tante, madame L.-P. Després.

Le mariage de mademoiselle Marguerite Plante, fille de M. Jules Plante et de madame Plante, avec M. Alphonse Glode, fils adoptif de M. Jos. Glode et de madame Glode, sera célébré le lundi, dix-sept avril, à neuf heures, en l'église de Saint-Grégoire de Montmorency. Les mariés partiront immédiatement après le déjeuner pour voyage.

M. J.-Raymond Marchand et madame Marchand (Cécile Rochette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né et baptisé le 29 mars sous les prénoms de Joseph-Jean-Marie-Daniel. Parrain et marraine, M. et madame Jules Rochette, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Simone Marchand portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Dans la capitale

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 5. — Le ministre français au Canada et madame Arsène Henry recevaient à dîner, lundi dernier. Parmi les invités on remarquait : le ministre du Japon au Canada et mademoiselle Toyo Tokugawa, Sir Robert et Lady Borden, M. le juge et madame L.-A. Cannon, l'honorable M. et madame A.-F. Lascelles, M. et madame Pierre de L. Boal, M. et madame W.-W. Butterworth, et le comte de la Grèze.

Madame Edward Fauquier recevra à dîner, jeudi soir, en l'honneur de mademoiselle Sybil Rhodes et de M. James Bonbright.

M. Pierre de L. Boal recevra à dîner, vendredi soir, en l'honneur de M. James Bonbright.

Mademoiselle Constance Dawes, de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de madame S.-H. Fleming.

Madame Drummond Burn passe la semaine à Montréal.

Le capitaine et madame Harvey Galbraith, qui demeurent en Angleterer depuis deux années, sont attendus à Ottawa le mois prochain, où ils seront les invités de la mère de madame Galbraith, madame Ernest Jarvis.

Dans la métropole

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 5.—Mademoiselle Jeanne Savignac a donné un shower à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Liliane Bricault, dont le mariage avec M. René Desmarais sera célébré le 22 avril. Madame Eugène Desmarais, madame Albert Savignac et madame Albert Jarry servaient le thé et les glaces, aidées de madame Jacques Fortier et de mesdemoiselles Thérèse Jarry et Fleurette Desmarais. La table à thé était décorée de fleurs printanières et de verdure.

M. C.-E. Lafontaine, d'Ottawa, s'est inscrit à l'hôtel Mont-Royal pendant son séjour en ville.

Madame W.-A. Gray est retournée à Smith Falls, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de madame J.-M. Forbes.

M. et madame Monast, de Québec, passent quelques jours en ville et se sont inscrits à l'hôtel Mont-Royal.

Mademoiselle Olive Wilson, d'Ottawa, est en ville, l'invitée de sa tante, madame Robert Loring.

L'assemblée du club L.-O. David aura lieu demain, à trois heures, dans les salons du Reform Club, 82 ouest, rue Sherbrooke, sous la présidence de madame E. Devid L'hôte d'honneur et le conferencier sera Me Roger Ouimet, vice-président de l'Association de la Jeunesse Libérale, qui parlera de "Deux conceptions de la chose publique". Les membres et leurs amies sont priés d'assister a cette assemblée, la dernière de la saison. La date de l'assemblée des élections sera annoncée plus tard.

M. J.-A. Gouin, des Trois-Rivières, fait un séjour à Montréal et s'est enregistré à l'hôtel Mont-Royal.

La prochaine assemblée du club Wilfrid Laurier aura lieu aujourd'hui, à trois heures, dans les salons du Reform Club, sous la presidence de madame Alphonse Brodeur. Dernière de la saison, cette réunion sera également celle au cours de laquelle on procédera aux élections.

PETITE TOURELLE

Naissances. — M. et Mme Odilon Servant, (née Délima Lévesque), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un premier bébé. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Servant, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Welle Servant, tante de l'enfant.

—M. et Mme Arthur St-Pierre, (née Blanche Lepage) annoncent la naissance d'un fils. Parrain, M. Edmond St-Laurent; marraine, Mlle E. Lepage. Porteuse, Mme Frs Lepage, tante de l'enfant.

Déplacements. — M. et Mme René Savard, (née Imelda Vallée), sont les heureux parents d'un enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Vallée, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Théodore Lévesque, (née Evangéline Vallée), annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Nazaire Vallée, granda-parents de l'enfant.

—M. et Mme Edmond Vallée, (née Oliva Dupuis), annoncent la naissance d'une fille, baptisé sous les prénoms de Paul, Emile.

Notes sociales. — M. Irénée Mercier, instituteur, est de retour d'un voyage d'affaires à Ste-Marthe.

—M. William Robinson, de Mont-Louis, était de passage ici, dernièrement, en route pour Matane.

—MM. Jean et Frs St-Laurent de Matane, étalent ici, à l'occasion de la mort de leur frère.

—M. Armand Delamare, de Mont-Louis, était de passage chez son beau-frère, M. Léonidas Lévesque, il y a quelque temps.

—M. Armand Labrie et MM. Adrien et Germain Therrien, qui étalent sur la Côte Nord depuis un an, sont revenus parmi nous.

—M. Wilfrid Servant était de passage ici, dernièrement, en route pour Mont-Louis, dans l'intérêt de son commerce.

Le Savon Palmolive
EST
maintenant au plus bas prix dans son histoire



Même grosseur -- Même qualité
Même généreux
contenu d'Huile d'Olive

LE PRIX du Savon Palmolive est maintenant si bas que toute femme peut se permettre de l'employer. La même grosseur. .....la même qualité..... le même généreux contenu d'huile d'olive .....rien n'est changé, sauf le prix.

Lavez-vous avec Palmolive ce soir et tous les soirs. Et—à son bas prix actuel—vous pouvez vous servir du Palmolive pour tous les soins de beauté— les mains, les cheveux, le teint et le bain.

Achetez 3 pains de Palmolive aujourd'hui. Constatez par vous-même combien l'huile d'olive de ce fameux savon REND et GARDE votre peau douce .....fraiche..... désirable.

FABRIQUE AU CANADA

Conservez ce teint d'écolière

"Et le matin de Noël mon fils a eu son chandail!"

"Vous avez rendu un fier service à une mère et à son fils", écrit une Montréalaise enthousiasmée. "L'année dernière mon fils était à l'école modèle et il faisait partie de l'équipe de course. Le malheur survenant pour nous comme pour tant d'autres, mon fils a dû quitter l'école. Finalement il a décroché une position de chauffeur de camion. Il lui fallait un gros chandail foncé que j'aurais bien voulu lui donner à Noël, mais je n'ai pu mettre d'argent de côté pour cela. De temps à autre je jetais un coup d'oeil sur son beau chandail blanc de course et j'aurais voulu le voir bleu foncé ou brun. Un jour, je vois un cabinet de Teintures Diamant à la pharmacie. Une idée me vient tout de suite à l'esprit. J'en parle au pharmacien qui me dit : "Naturellement, vous pouvez réussir à le teindre, si vous employez les Teintures Diamant". J'en achète un paquet — et le matin de Noël mon fils avait son chandail désiré — une beauté—brun foncé qu'il a cru frambant neuve". Des centaines de femmes constatent que les Teintures Diamant sont un merveilleux procédé pour économiser sur les comptes de vêtements cette année. Elles font usage des Teintures Diamant pour avoir des couleurs foncées permanentes **par ébullition**, et des Teintes Diamant pour colorer en nuances pâles **sans ébullition**. Toutes deux donnent des résultats supérieurs, parce qu'elles contiennent une plus forte quantité de la meilleure teinture d'aniline. Toutes les pharmacies ont à vendre les Teintures Diamant et les Teintes Diamant.

Pas de JOUR de PAQUES complet si vous n'avez pas sur votre menu le délicieux JAMBON BARDOU.

POUR STORAGE DE VOS fourrures appelez
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL. : 6594
(près des Franciscains)

SALON LEMAY
Ondulation permanente Croquignole, de $1.50 à $5.00. Komol, Marcel. Donnez vos appointements maintenant pour Pâques.
MLLE SIMONE PERRON
Coiffeuse
25, St-Anselme :-: Tél. : 3-1413
QUEBEC

Dr Sébastien VERRET
Chirurgien-Dentiste
No 23, RUE ST-JEAN,
QUEBEC Tél. : 2-7404

Vos dents vous empêchent-elles de sourire?



LORMEL CRÈME DENTIFRICE

Le Syndicat *présente...*
UNE VENTE EXTRAORDINAIRE
à son sous-sol de Chaussures.



Pas de Commandes **C. O. D.** ou par téléphone.

Un arbitre de valeur à 49¢



Son prix n'exclut pas sa qualité

500 paires de ces Souliers vous sont offertes à ce prix ridicule parce que les séries sont desassorties de pointures.

Dans ce lot:
Patente, veau noir et brun, kid et satin.

Modèles:
Pump, lacé, gore, à lanière ou sandale.
Talons hauts, cubains et bas.

Alors à ce prix, achetez-en 2 et même 3 paires.

Un autre Spécial !
qui vous fera souvenir.



$1.49

Un soulier qui s'ajuste comme un gant. le nec plus-ultra du chic pour le printemps.

300 paires de Souliers
en veau noir provenant du stock d'échantillons d'un des meilleurs manufacturiers. Tous les styles y sont représentés. Tous les talons.

Pointures : 3½, 4 et 4½.

Un prix inégalable
pour une qualité durable,

Messieurs ! Profitez-en !

Etre bien chaussé, signifie beaucoup. D'abord le confort, ensuite la satisfaction d'une bonne tenue et de se sentir à l'aise.

VOICI
l'occasion pour vous de vous chausser à bon marché et de vous assurer un soulier de qualité extra : soulier en veau noir solide, avec semelle double et talons de caoutchouc.

$1.79



Style Blucher

Pointures : 5½ à 10.

Une autre



Occasion du Syndicat

500 PAIRES DE SOULIERS
pour Hommes à notre prix spécial :

Ne confondez pas cette valeur.

Un soulier dernier style, en bon cuir solide, à semelle simple ou double, à trépointes "Goodyear". Talons de caoutchouc, cuir ou ferrés.

$2.49

Fausse semelle en cuir garantie pour ne pas chauffer les pieds.

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Personnel supplémentaire pour un service rapide

La part des Enfants



Souliers **pour fillettes ou garçons.**

cuir patente ou noir, fausse semelle de cuir; style lacé ou à lanière.

Un prix que vous ne pourriez égaler en aucun temps.. **99¢**

Pointures : 8 à 10½, 11 à 2.



Fillettes

SOULIERS de cuir patente ou kid : style à lanière et talons de caoutchouc.

Pointures : 8 à 10½ **59¢**

Pointures : 11 à 2 **79¢**

Enfants

Chaussant de 2 à 5

Souliers avec lanière, en cuir patente, très bien doublés. **39¢**



Garçons

Voici un soulier de fabrication spéciale et de cuir solide. Semelle double. Pointures: 1 à 13½. ..... **99¢**



Souliers pour Garçons

Bon matériel recommandé pour sa résistance à l'usure. Velours kip et semelle de cuir solide. Talons de caoutchouc. Pointures : 1 à 5½ **$1.49**

Rapports annuels de Consolidated Smelters, Montreal Tramways, National Breweries et West Kootenay Power Co.

LES ACTIONS MINIERES ET CELLES DES COMPAGNIES DE SUCRE ONT REALISE DES GAINS A WALL STREET

LE MARCHE SE RALLIE EN FIN DE SEANCE, HIER

Les titres de mines et de compagnies de sucre ont dirigé le ralliement. — La moyenne de 90 titres avance d'une fraction.

LES METAUX

(Serv. de la Presse Associée)

New York, 5. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Après avoir fléchi durant la majeure partie de la séance d'hier, le marché s'est suffisamment rallié en clôture pour fermer avec une légère avance. Les titres de mines et de sucre ont dirigé le ralliement tandis que le compartiment des chemins de fer se montrait plutôt lourd. Les titres de métaux ont pris de l'importance lorsqu'on apprit que le secrétaire Woodin et les chefs du Congrès veulent discuter un projet de loi concernant l'argent. Les titres de sucre ont avancé à cause de la fermeté des options de ce produit.

American Sugar a haussé de 4 points. South Porto Rico Sugar, Great Western, U. S. Smelting, International Silver privilégié et American Smelting ont gagné un point ou plus tandis que United Fruit et General Mills ont réalisé des gains analogues. American Telephone gagna un point hier matin, perdit cette avance puis se rallia de nouveau à son cours maximum de la séance. American Can, Allied Chemical, National Biscuit, Owens Illinois, Mack Truck et Macy ont aussi gagné un point. Dans le compartiment des titres ferroviaires, Union Pacific a perdu près de 3 points ce qui a défavorablement influencé les autres chemins de fer. Les industries lourdes semblent lentement émerger de l'apathie du mois de mars. La production des automobiles augmente et la demande paraît meilleure pour les produits d'acier.

Les fonds étaient abondants sur les marchés monétaires. Comme la demande faisait défaut, les taux ont fléchi. Les acceptations bancaires ont baissé de 1-4 de un pour cent pour toutes les échéances. 495 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 168 ont avancé, 193 ont reculé et 135 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1933 :

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t.
Hier	48.1	24.6	61.5x	46.8
Avant-hier	47.7	25.0	61.8	46.5
Sem. dern.	49.6	27.5	67.3	49.3
Mois dern.	44.7	24.9	71.8	46.4
1932	54.5	26.3	88.1	56.1
1930	199.6	140.3	271.7	202.8
1928	159.8	125.0	140.1	150.8
Haut 1933	55.2	30.0	95.3	58.3
Bas 1933	42.5	23.5	61.5	43.9
Haut 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

MONTREAL TRAMWAYS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les revenus bruts de Montreal Tramways Company ont été de $13,987,119. *durant* 1932, *au lieu de* $14,574,-918. *durant* 1931. *Les frais d'exploitation ayant été réduits cependant, les recettes nettes ont augmenté de* $3,953,185. *à* $3,-968,382. *Le fonds de roulement se chiffre par* $3,035,330. *actuellement, alors qu'il était de* $3,-560,992. *à la fin de* 1931.

PRODUCTION DE SISCOE GOLD LTD

La mine Siscoe a produit de l'or pour une valeur de $95,360.06 durant mars 1933 contre $74,832 durant février 1933.

RECUPERATION

Montréal, 5.—La production de Siscoe Gold Mines Limited s'est élevée durant le mois de mars 1933 à la somme de $95,360.06 sans tenir compte de la prime sur l'argent américain. Durant le mois de février 1933, Siscoe avait produit de l'or pour une valeur de $74,832. et la compagnie en avait produit pour une valeur de $85,875. durant le mois de janvier 1933. La récupération d'or à la mine a été de $19.93 par tonne durant le mois de mars dernier comparativement à une récupération de $16.36 par tonne durant février 1933 et de $15.08 pa tonne durant janvier 1933. La production du mois dernier a été dépassé une fois seulement durant janvier 1933 alors qu'elle avait atteint $124,097. Le tonnage traité au moulin durant mars a été de 4,779 tonnes.

La production de Siscoe Gold Mines durant le premier trimestre de 1933 a été inférieure à celle du premier trimestre de 1932. L'an dernier elle avait été de $280,847. comparativement à $256,067. durant les trois premiers mois de l'année courante. Durant le dernier trimestre de 1932, la production de Siscoe avait été de $249,316.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Le Bureau de Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Québec annonce qu'il demandera des soumissions pour la vente de $500,000. de débentures, à trente ans, 4 1-2 pour cent ou 5 pour cent, selon les soumissions reçues.

La municipalité de la cité de Grand'Mère annonce aussi qu'elle recevra, jusqu'au 19 avril, des soumissions pour la vente de $60,000 d'obligations à 6 pour cent et remboursables par séries jusqu'en 1963. L'emprunt est contracté pour des travaux permanents.

Nouvelles du Jour

Les recettes nettes de Montreal Tramways Company ont été de $3,968,382. durant 1932 comparativement à $3,953,185. durant 1931.

* * *

Le déficit de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada a été avant les dividendes de $2,782,629. durant l'année dernière. Il avait été de $783,187. durant 1931.

* * *

National Breweries Limited a gagné $1.62 par action commune durant 1932 au lieu de $1.73 par action commune durant 1931.

* * *

Les recettes d'exploitation de West Kootenay Power and Light Co. Ltd ont été de $1,-470,466. durant 1932 contre $1,845,971. durant 1931.

* * *

Siscoe Gold Mines Limited a produit de l'or pour $95,-360.06 durant le mois de mars 1933 contre $74,832. durant février 1933 et $85,875. durant janvier 1933.

* * *

Les profits nets de Canadian Westinghouse Company Ltd avant les dividendes ont été de $706,330.91 l'an dernier, comparativement à $1,842,740. durant l'année 1931.

* * *

La production de l'acier en billes aux Etats-Unis a augmenté d'un pour cent la semaine dernière au rendement de 15 pour cent de la normale

* * *

Une enquête s'ouvrira aujourd'hui sur la pratique de l'inscription des titres sur la Petite Bourse de New York.

Fabrique Notre Dame de Montréal

Obligations à 4 1-2 pour cent échéant le 2 juillet 1964. L'une des plus vieilles paroisses du continent nord-américain puisque sa fondation remonte à 1642. Titres garantis par une répartition légalement imposée. Les Sulpiciens en ont la direction spirituelle.

Prix: 90.50 *et intérêts courus.*

J. C. BOULET LIMITEE

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

L'OR EST CRAINTIF.

Une nouvelle preuve de l'état d'esprit craintif des détenteurs d'or nous est apportée par ce qui se produit actuellement en France et en Angleterre. Depuis le 2 décembre 1932, l'encaisse-or de la Banque de France a diminué de la somme de 2,736,000,000 de francs. Durant le même temps, l'encaisse-or de la Banque d'Angleterre a augmenté rapidement de telle sorte qu'elle se chiffre maintenant à quatre millions de livres sterling près du record de 176,500 000 livres sterling établi le 12 septembre 1928. C'est là un phénomène assez extraordinaire sur lequel nous avons déjà insisté. L'or qui se trouve sous forme de lingots dans les voûtes de la banque de France ou de la Banque d'Angleterre ou encore de la Réserve Fédérale, à New-York, n'appartient pas tout en propre à ces différentes banques centrales. Pour une large part, il est la propriété de capitalistes de différents pays qui le transportent ainsi d'une banque à l'autre selon que les conditions économiques semblent plus favorables dans un pays que dans l'autre. On a connu la fuite de l'or de la Banque d'Angleterre au milieu de l'été de 1931 parce que l'horizon financier de la Grande - Bretagne s'assombrissait rapidement alors. La France en bénéficia alors et surtout les Etats-Unis. Si l'on peut dire qu'il y a vraiment bénéfice à recevoir, surtout de ce temps-ci, des capitaux sous forme d'or qui peuvent quitter les voûtes d'une banque encore plus vite qu'ils ne sont venus. L'an dernier, l'or a commencé à fuir les voûtes de la Réserve Fédérale de New-York parce que l'on craignait pour le dollar des Etats-Unis. Le mouvement fut arrêté avant les élections mais il reprit de plus belle au début de 1933, à tel point que Washington dut décréter un embargo en même temps que l'on annonçait un congé bancaire. L'embargo sur les expéditions d'or des Etats-Unis n'est pas encore levé. Voici que l'or craintif fuit maintenant les voûtes de la Banque de France pour se diriger vers celles de la Banque d'Angleterre d'où il s'était enfui il n'y a pas deux ans.

On attribue la fuite actuelle de l'or de la Banque de France a diverses raisons. Il y a par exemple le déficit dans la balance commerciale de la France, mais surtout les retraits de capitaux français appartenant à des personnes qui craignent les mesures fiscales abusives. Sans compter que la crainte de la dévalorisation du dollar des Etats-Unis y est sans doute pour quelque chose. L'or se dirige vers la Banque d'Angleterre parce que l'on croit que la livre sterling ne baissera plus beaucoup. Au contraire elle a même tendance à remonter depuis assez longtemps déjà. L'Angleterre a abandonné l'étalon-or il y a un an et demi mais l'on dit dans les milieux intéressés qu'elle pourrait fort bien y revenir beaucoup plus tôt qu'on ne croit. Il est probable même que les troubles bancaires survenus aux Etats-Unis vont hâter ce retour parce que le commerce international a besoin d'une monnaie à taux fixe qui lui sert de base de compilation pour établir les prix pa rapport aux autres devises mondiales. Le dollar américain a fourni la base nécessaire jusqu'à il y a quelques mois mais il semble avoir perdu complètement son prestige international même s'il se maintient toujours à un niveau élevé par rapport aux autres monnaies grâce à la balance commerciale favorable des Etats-Unis et au fait que la république américaine ne doit rien à aucun pays tandis que la plupart des autres pays lui doivent de l'argent. Le retard apporté d'ailleurs par le gouvernement de Washington à lever l'embargo sur les exportations d'or à l'étranger n'est pas de nature à ranimer la confiance des capitalistes étrangers.

La leçon à tirer de ces déplacements de l'or dans les pays du monde, c'est que les mesures fiscales trop sévères ou les restrictions un peu dures constituent le meilleur moyen d'effrayer les capitalistes, petits ou gros. Lorsqu'on veut chasser les capitaux d'une entreprise, d'un pays ,on n'a rien de mieux à faire qu'à multiplier les vexations du fisc et les restrictions. C'est la formule idéale et plaise au Ciel que nous ne soyons pas appelés à en démontrer nous-mêmes l'exactitude. Nous sommes déjà en bonne voie. —M. T.

Le déficit de Smelters a été de $2,782,629. avant les dividendes

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les recettes de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited ont diminué durant l'année 1932 uniquement à cause de la baisse dans les prix des métaux. Après toutes les charges et les dividendes, un déficit de $4,386,376. a été enregistré qui a réduit la balance du compte de profits et pertes à la somme de $1,417,775. Les ventes ont été de $11,272,-234. durant 1932 contre $15,670,945. durant 1931. Les revenus d'autres sources ont porté le total des recettes à $18,095,692. comparativement à $23,965,739. à la fin de 1931. Le déficit avant les divodendes mais après les charges a été l'an dernier de $2,782,629. au lieu de $783,187. durant 1931. Après les dividendes y compris le dividende en capital-actions, le déficit a été de $4,386,-376. Le fonds de roulement s'établit à $7,573,033. au lieu de $8,199,117. La production de Smelters a été comme suit l'an dernier. Les chiffres entre parenthèses se rapportant à 1931. Plomb 253,237,783 livres (277,685,229 livres.) Cuivre 767,026 livres (1,215,433 livres.) Or, 33,346 onces (24,968 onces). Zinc 130,567,785 livres (202,247,767 livres.) Argent 5,522,366 onces (6,572,-119 onces.)

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Melville Shoe annonce la mise en palement de son dividende trimestriel régulier de 30 cents par action commune.

La production domestique d'huile brute a été durant la semaine du 1er avril 1933 de 2,599,656 barils par jour en augmentation de 315,601 barils sur la semaine précédente.

Dun & Bradstreet Inc. rapporte qu'il y a eu 347 faillites commerciales aux Etats Unis durant la semaine dernière au lieu de 383 durant la semaine précédente et de 610 durant la semaine correspondante de 1932.

Les chargements sur le chemin de fer Atchison ont été durant la semaine du 1er avril 1933 de 20,453 wagons au lieu de 20,292 wagons durant la semaine précédente et de 22,111 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investor's Service s'établissait le 3 avril 1933 à 86.7 au lieu de 86.4 le 1er avril.

Granby Consolidated Mining Co. a subi une perte nette de $1,845,-820. après les charges durant 1932 au lieu d'une perte de $959,511. durant 1931.

Montagu Norman a été réélu gouverneur de la Banque d'Angleterre, hier.

Les principales firmes de courtage de Londres ont demandé au comité de la Bourse de porter au Haut Commissaire du Commerce canadien, l'hon. Howard Ferguson, leurs plaintes au sujet de l'imposition d'une taxe par le gouvernement canadien sur les dividendes. Les courtiers de Londres sont mécontents de la récente explication de l'honorable E.-N. Rhodes.

La production de l'acier en billes durant la semaine du 3 avril 1933 a augmenté de plus de 1 pour cent au rendement de 15 pour cent de la normale. Le rendement de U. S. Steel est de 15 1-2 pour cent au lieu de 14 pour cent la semaine précédente.

WEST KOOTENAY POWER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les revenus bruts de West Kootenay Power and Light Company Limited ont été de $1,892,531. durant l'année 1932 au lieu de $2,293,-077. durant 1931. Après les frais d'exploitation, les recettes ont été de $1,470,466. au lieu de $1,-845,971. Les recettes d'exploitation ont été suffisantes pour couvrir plus de quatre fois le montant de $325,849. requis pour les intérêts sur les obligations. Après le paiement de toutes les charges et des dividendes privilégiés et ordinaires, la compagnie a subi un déficit de $446,-418. au lieu d'un déficit de $295,-353. à la fin de 1931. La balance reportée au compte de surplus est actuellement de $2,-542,570. Le fonds de roulement est de $387,411. au lieu de $509,-114.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 5. — Les recettes brutes du Canadien National, durant la semaine terminée le 31 mars 1933, se sont élevées à $3,543,935, contre $4,-231,021. durant la semaine de 1932 correspondante, une diminution de $687,086.

Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central, mais non ceux des lignes de l'Est.

DIVIDENDES

Teck Hugues Gold Mines, 15 cents par action payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 13 avril.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE LAIDLAW & COMPANY. -- Les achats des découverts ont donné un peu de vigueur au marché. Nous croyons que les titres seront irréguliers demain.

CANADIAN WESTINGHOUSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hamilton, Ont., 5. — Les profits nets de la Canadian Westinghouse Company Limited ont été durant l'année dernière après la dépréciation, les taxes, etc, de $706 330.91. Un dividende annuel de $2. par action a été payé durant l'année au lieu de $3. Le compte de surplus a été réduit de la somme de $7,928,-292.93 à celle de $7,554,623.84. Les disponibilités courantes s'élèvent à $12,930,348.30 et les exigibilités immédiates à $1,426,-816.39. La proportion est donc de 9.06 à 1 en faveur des disponibilités courantes.

EXPEDITION DE MACHINES A LA MOSS GOLD MINES

Les nouvelles machines recommandées par R.-W. Howe dans son rapport sur les affaires de la Moss Gold Mines, Limited, viennent d'être achetées par la compagnie et ont été expédiées à la mine. M. Howe, qui est venu dans l'est dans le but de faire les achats requis, retournera à la propriété d'ici quelques jours. On peut donc s'attendre à avoir des nouvelles sur les progrès des travaux qui sont commencés déjà depuis quelque temps.

On rapporte que les capitalistes qui se sont intéressés à la Moss Mines lui ont fourni, sous forme de prêts, les avances voulues pour exécuter les travaux recommandés. Ces mêmes capitalistes ont l'intention de faire d'autres avances à mesure qu'elles seront nécessaires pour mettre à exécution le projet de M. Howe.

Au cours de la première moitié du mois de mars, la Moss Gold Mines a expédié à Ottawa pour une valeur de $13,000 d'or, sans tenir compte de la prime. La valeur moyenne du minéral a été meilleure au cours de cette période.

NATIONAL BREWERIES LTD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les profits de National Breweries Limited ont été à peu près les mêmes l'an dernier qu'en 1931. Ces profits ont été de $1,908 615. durant 1932 au lieu de $1,981,629. durant 1931. Le fonds de roulement est actuellement de $4,555,227. au lieu de $3,943,680. La compagnie a gagné $1.62 par action commune durant 1932 au lieu de $1.73 par action commune durant 1931. Elle paye un dividende de $1.60 par action ordinaire. Le surplus a été de $16 465. l'an dernier contre $91,-256. en 1931. Le compte de profits et pertes se chiffre par $5,327,587.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les obligations de premier choix ont été assez ternes sur le marché domestique, hier. La demande a été un peu meilleure pour les Dominion 5 pour cent 1937. Il y eut des ventes dans les Dominion 1958 et 1959 durant l'après-midi. Les Canadien National ont été stables, de même que les obligations provinciales et municipales. Les valeurs industrielles ont été mixtes. Les Tramways ont haussé un peu, surtout les 5 pour cent 1955.

MORT DE SCHMELTZER

New-York, 5.—Julius-R. Schmeltzer, chef de la firme de courtage Schmeltzer, Clifford and Co., qui a été suspendue il y a trois semaines par la Bourse de New-York, s'est suicidé avant-hier.

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

WINNIPEG A CONSERVE DE LEGERS GAINS

Le blé a haussé de 1-8 à 1-4 de cent le boisseau sur le marché canadien. — Les cours fléchissent de 1-2 cent à Chicago.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 5. — La Bourse des Céréales, qui n'était pas supportée et qui s'était montrée nerveuse à l'ouverture, a réussi quand même à réaliser de légers gains. Les options ont gagné de 1-8 à 1-4 de cent le boisseau. Le blé de mai a coté 50 7-3 cents, le blé de juillet 51 7-8 et le blé d'octobre 53 3-4 cents. Une couple de ventes peu importantes ont été faites pour le commerce d'exportation. Les exportateurs rapportent que les ventes pour livraison prochaine sont minimes. On dit que les stocks de froment en Europe et dans le Royaume-Uni ont augmenté depuis deux semaines. L'Inde n'exportera probablement pas de froment cette année, de sorte que le Canada n'aurait rien à redouter de ce côté. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	51 à 51⅛	51¼	50½	50⅞b
Juil	52⅛ à ½	52½	51½	51⅞a
Oct	53⅞a à 54	54 b	53⅜	53¾
AVOINES:				
Mai	24⅜	24¾b	24½	24½b
Juil	24⅞	25 b	24⅝a	24⅝a
Oct	24¾	24¾	24½a	24½a
ORGE:				
Mai	30⅜	30⅜b	30⅛a	30⅛b
Juil	30¾	30⅞	30⅝a	30¾b
Oct	31 à 31⅛	31⅛ a	31	31⅛b
LIN:				
Mai	80½	80¾	80	80
Juil	81⅝	81¾	81⅛a	81⅛a
Oct				83⅜a
SEIGLE:				
Mai	37⅛ x ¼	37¼	36⅜	36⅜a
Juil				37 a
Oct				38¾b

A CHICAGO

Chicago, 5. — Les ventes provenant des opérateurs qui veulent réaser leurs profits ont alourdi la cote, hier. Au début de la séance, le maïs, les avoines, le seigle et l'orge avaient haussé sensiblement. Des opérateurs étaient d'avis, hier, que les prix du blé ont haussé trop vite à Chicago par rapport à Winnipeg et à Liverpool. Le blé a fermé inchangé ou en recul de)) cent, le maïs a haussé de 3-8 à 3-4 de cent, les avoines ont gagné de 1-8 à 1-4 de cent et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 5 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	55⅜ à ¾	56	55	55⅜b
Juil	56⅛ à ⅜	56⅞	55⅞	56¼
Sep	57¼ à ½	57⅝	56¾	57
MAIS:				
Mai	31⅜ à ⅞	32½	31½	32¾
Juil	33⅞ à ¾	34½	33½	34⅛
Sep	35¼ à ½	36⅛	35	35⅞
AVOINES:				
Mai	19¾	20	19⅝	19⅞
Juil	19⅞	20¼	19⅞	20
Sep	20¼	20½	20¼	20½
SEIGLE:				
Mai	44	44¼	43½	43¾
Juil	44⅛	44⅝	43½	43⅞
Sep	44⅛	44¼	43¾	44
ORGE:				
Mai	31⅝	31⅝	31⅜	31⅝
Juil	32⅜	33	32⅜	32¾
SAINDOUX:				
Mai	4.30	4.30	4.27	4.27
Juil	4.40	..	..	4.40

MARCHES DIVERS

Montréal, 5. — Les prix des oeufs frais extras ont coté, hier, 16-16 1-2 cents la douzaine, les premiers ont coté 14 1-2-15 cents et les seconds 13 1-2-14 cents. Les arrivages d'oeufs ont été de 2,467 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 1,951 boîtes et les arrivages de fromage ont été de 33 boîtes.

CHARTES FEDERALES

Ottawa, Ont., 5. — La Gazette du Canada contenait les incorporations de compagnies suivantes dans son numéro du 1er avril 1933. Il s'agit seulement des compagnies qui ont leur siège social dans la province de Québec.

W.-R. Brock Limited, Montréal, commerce de marchandises, $100,-000.; Ravendale Investments Limited, Montréal, placements, $25,250.; Heatherdale Investments Ltd, Montréal, placements, $25,250.; Bepco Canada Limited, Montréal, ingénieurs électriciens, $200,000.; Bonneville Smith Ltd, Montréal, soie, $49,000.; Tommil Holdings Limited, Montréal, placements, $6,000; Champlain Oil Sales Limited, Montréal, pétrole, 10,000 actions sans valeur au pair.

La compagnie Dun & Bradstreet of Canada Limited a été incorporée par lettres patentes du gouvernement fédéral avec siège social dans la ville de Toronto. Cette compagnie, qui veut faire le commerce d'une agence mercantile, a un capital de $50,000.

THE NATIONAL BREWERIES, LTD

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La vingt-quatrième Assemblée Annuelle Générale des actionnaires de "The National Breweries Limited", aura lieu au siège social de la compagnie, au numéro 990 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, mercredi, le vingt-six avril, 1933, à midi, afin de recevoir le rapport des directeurs pour l'année finissant le 31 décembre, 1932; pour l'élection des directeurs pour l'année courante; et pour la transaction de telles autres affaires que l'on peut régulièrement transiger à cette assemblée.

Les actionnaires enrégistrés à la fermeture des affaires samedi, le 15 avril, 1933, auront seuls le droit de voter à cette assemblée. Les livres de transfert ne seront pas fermés.

Par Ordre de la Direction,
A.-D. JOHNSTON,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 31 mars 1933.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 5. — Le dollar canadien a fléchi d'une demi-cent au cours de $0.82 3-4 *sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a baissé d'une cent au cours de* $3.41 5-8. *Elle avait fluctué durant la séance de* $3.41 5-8 *à* $3.42 11-16. *A Montréal, la livre sterling a fermé à* $4.12 13-20 *tandis que le dollar des Etats-Unis a coté une prime de* 20 3-4 *pour cent.*

MOUVEMENT EN AVANT DES MINES

Lake Shore ferme à $33.60, Siscoe à $1.48, Dome à $16.00, Teck Hughes à $4.20 et Noranda à $21.60. — Liste générale.

DOM. ENGINEERING

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — La Petite Bourse de Montréal a réalisé des gains sous la direction des titres miniers. Lake Shore a haussé de $1.20 à $33.60, Dome de 40 cents à $16.00, Teck Hughes de 10 cents à $4.20, Noranda de 10 cents également à $21.60, et Siscoe de 6 cents à $1.48. McIntyre Porcupine a perdu 10 cents à $24.00 tandis que Moss et Sullivan ont été fermes.

Sur le tableau général, Dominion Engineering a haussé d'un point au cours de 10. Associated Breweries a fléchi de 1-8 de point à 3 7-8. Imperial Oil, Imperial Tobacco et Beauharnois Power ont fermé inchangés.

LES CHARTES PROVINCIALES

Deux nouvelles compagnies à Québec: Drolet Incorporée et Les Placements Floris Inc. — Liste complète des chartes.

18 COMPAGNIES

Voici la liste complète des nouvelles compagnies qui ont été constituées par lettres patentes du gouvernement provincial et qui a paru dans le numéro du 1er avril 1933:

Boudrias Frères, Limitée, Montréal, commerce de thés, cafés, etc., $20,000; Brault & Charlebois Incorporée, Montréal, agents de compagnies, $15,000; Canada Wide Broadcasting System Limited, Montréal, agents de publicité, 250 actions sans valeur au pair; Drolet, Incorporée, Québec, pour faire l'acquisition de M. Auguste Drolet du commerce de D.-E. Drolet & Fils, Inc., $12,000; Federated Realty Company, Montréal, propriétés immobilières, $20,000; J.-René Oulmet Limitée, Montréal, produits alimentaires, $20,000; Lachine Dresswear Company, Lachine manufacturiers, $20,000; Le Manoir Crémazie Incorporé, Montréal, immeubles, $19,000; Le Refuge Catholique Incorporé, Montréal, immeubles pour héberger les indigents, sans capital-actions; Les Placements Floris Inc., Québec, placements de fonds, 1,000 actions sans valeur au pair; O.C.C. Realty Corporation, Montréal, immeubles, $20,000; London Neckwear Manufacturing Company Limited, Montréal, commerce de laine, $20,000; Mayrand & Renaud Limitée, Montréal, provisions, $20,000; Mont Investments Limited, Montréal, terrains immobiliers, $99,000; Paris Maid Footwear Company Limited, Montréal, articles en cuir, 40 actions privilégiées 7 pour cent de $100 chacune et 800 actions communes; Paramount Motors Limited, Montréal, automobiles, $40,000; Scott's Limited, Montréal, restaurateurs, 490 actions sans valeur au pair.

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées à John Breakey Limitée pour lui permettre de faire certains changements dans son capital-actions.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Paris, 5. — Le Crédit Foncier de France annonce l'émission de 800,-000,000 de francs d'obligations à 5 pour cent, au prix de 97, remboursable d'ici soixante ans avec prime augmentant de 5 francs par année. Finances

AVANCE DANS LES TITRES DE METAUX PRECIEUX

Consolidated Smelters a haussé de 1 1-2 point à 62 et Nickel de 1-4 de point à 9 7-8. — La liste générale est plus faible.

LES BANQUES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — L'avance dans les titres de métaux de base qui trouve son origine à Wall Street a été le seul développement intéressant sur le marché local. Les valeurs à grand marché ont fait bonne figure mais les reculs l'emportaient sur les gains dans la liste générale comme 11 est à 5. Il a été transigé plus de 7,500 parts. Consolidated Smelters s'est rallié brillamment durant la dernière heure. Ce titre a effacé un recul de 2 points pour fermer en mieux de 1 1-2 point au cours de 62. La vigueur des métaux de base à New York a aidé Smelters dont on attend la publication du rapport annuel aujourd'hui. Nickel haussa de 1-4 de point à 9 7-8 et Hollinger a gagné 15 cents au cours de $7.50

Brazilian haussa de 1-8 de point à 7 5-8. Pacifique Canadien tenta de se relever. Il cota 9 1-8 mais ferma inchangé à 9. Alberta Grain a haussé de 1-4 de point à 4 1-4. Les utilités publiques ont été lourdes. Des reculs d'un demi-point ont été subis par Montreal Power, Bell Telephone et B. C. Power. Les débentures de Montreal Power ont cédé une légère fraction de point tandis que Shawinigan et Power Corporation ont fermé inchangés. Montréal Telegraph a reculé de 4 points au nouveau bas de 74. Ce titre se trouve avoir perdu 23 points en deux jours. Dans le compartiment des banques, Nouvelle Ecosse a perdu 3 1-2 points à 241 1-2 et Royale a cédé un point à 127 1-2. Montréal a fermé inchangée. Des reculs d'un demi-point ou moins ont été subis par National Steel Car, National Breweries, Massey Harris et General Steel Wares. Le roulement total de la séance fut de 7,-667 actions et les ventes d'obligations ont été de $15,900.

CONTROLE DE HALLIWALL

Montréal, 5. — Le président de la Quebec Gold Mining Corporation, M. Gustave-H. Rainville, a annoncé que cette entreprise vient d'acquérir le contrôle de la Halliwell Gold Mines Limited.

En vertu d'une convention optionnelle, la Quebec Gold Mining Corporation contrôle deux tiers du capital-actions de la compagnie Halliwell. Ce contrôle lui donne un intérêt majoritaire dans dix claims miniers d'une superficie approximative de mille acres dans la région centrale du canton de Beauchastel, adjacente au district de Rouyn. Ces claims sont situés à une faible distance au nord de la mine Arntfield.

"Les ingénieurs de notre corporation", ajoutait M. Rainville, "sont satisfaits des explorations de surface et des forages à la sonde à diamant exécutés sur les terrains de la Halliwell. Sur quatre sections consécutives qui peuvent être exploitées sur un même plan, les forages ont donné les résultats suivants : une teneur en or d'une valeur de $25.20 la tonne sur 10 pieds; $17.50 sur 10 pieds additionnels; $3.40 la tonne sur 9 pieds additionnels, et $1.40 sur 10 pieds additionnels".

M. Rainville a ajouté que la Quebec Gold Mining Corporation projette de continuer les forages à la sonde pour déterminer l'étendue exacte des filons aurifères. Si les nouveaux travaux confirment les rapports reçus à date, nous procéderons sans retard à mettre cette propriété en état de production.

ENQUETE SUR LA PETITE BOURSE DE N.-Y.

New York, 5. — Le Procureur Général John - J. Bennet a ordonné hier une enquête sur la pratique de l'inscription des titres sur la Petite Bourse de New York. L'enquête commencera aujourd'hui. Elle est faite dans le but de mettre fin aux abu dans la pratique courante d'accorder des privilèges illimités de négociabilité à tous les titres et à toutes les obligations.

PLACEMENTS RECOMMANDES

Ville de Québec	5 %
Fabrique Notre-Dame du Chemin, (Québec)	5 %
Ville de Trois-Rivières	5½%
Hôpital St-Luc	5½%
Diocèse de Hearst	6 %

Prix et renseignements à demande.

LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC
132, rue Saint-Pierre, Québec.
Téléphones : 2-4765 — 2-4766
Jos. Letarte, Gérant.

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, LL.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Cours de MONTREAL

CAN. PACIFIC
CAN. POWER & P
INTL. NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 4 AVRIL 1933

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
50	Alberta Grain	4¼	4¼	4¼	4¼
10	Alberta Grain pfd	20	20	20	20
399	Bell Telephone	81	81	80⅛	81
798	Brazilian	7½	7⅝	7½	7⅝
15	Celanese pfd	73¼	73¼	73¼	73¼
390	B. C. Power A	14½	14⅝	14½	14½
40	Canada Cement pfd	14	14	14	14
45	Canadian Car	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
5	Can. Car pfd	10	10	10	10
35	Can. Hy. Elec. pfd	39	39	39	39
35	Can. Ind. Alcohol	13¼	13¼	13¼	13¼
1,139	Can. Pacific Ry	9⅛	9⅛	9	9
637	Con. Smelting	60½	62	58	62
115	Dominion Bridge	15	15	15	15
15	Dominion Glass	40	40	39	39
3	Dom. Glass pfd	98	98	98	98
10	Eastern Dairies	2½	2½	2½	2½
100	Gen. Steel Wares	0.80	0.80	0.80	0.80
10	Goodyear pfd	82	82	81	81
20	Howard Smith	1½	1½	1½	1½
1,327	Int. Nickel	9⅝	9⅞	9⅝	9⅞
10	Lake of Woods	5½	5½	5½	5½
10	Lake of Woods pfd	30	30	30	30
5	Lindsay pfd	25	25	25	25
185	Massey Harris	2¾	2¾	2¾	2¾
20	McCill Frontenac	7¾	8	7¾	8
557	Montreal Power	27¾	27¾	27¼	27¼
24	Montreal Tram.	76	76	74	74
135	Nat. Breweries	14¾	14¾	14½	14½
40	Nat. Steel Car	5¾	5¾	5¾	5¾
110	Power Corp.	6½	6½	6½	6½
25	Quebec Power	11	11	11	11
123	Shawinigan	10

ABITIBI GEN. ELECTRIC
AM. TELEPHONE U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 2 pour cent.

SEANCE DU 4 AVRIL 1933

A				
Adams Exp. AE	3½	3½	3½	3½
Air Reduction ADN	56	56	55	56
Alaska Juneau JU	14	14⅜	14	14½
Allied Chemical ACD	75¾	77	75¼	77
Allis Chalmers AH	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
Alleghany Corp. AYY	1	1	⅜	⅜
American Can AC	56½	57	55	56¾
American & Foreign P. AFW	4⅛	4⅛	4	4
American Loco ALO	7⅜	7¾	7½	7½
American M. & F. AFX	10¼	10¼	10¼	10¼
American Radiator ADT	6¼	6½	6¼	6½
American Smelting AR	14⅜	16⅜	15¾	16
American Sugar ASR	35½	38½	35¼	38
American T. & T. T	89⅞	90⅜	88¼	90
American Tobacco B AT.B	62	62¼	60⅝	61⅛
American Water W. AWW	11¼	11¼	11	11
Amerada ARO	21	21⅜	21	21
Anaconda Copper G	7	7⅜	6⅝	7
Ass. Dry Goods DG	4½	4½	4½	4½
Atchison Railway A	40¼	40¼	38⅜	39¼
Atlantic Refining AFA	14⅞	15	14¾	14⅞
Auburn Auto AAC	33¼	33½	32	33
B				
Baldwin Loco B	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Baltimore & Ohio BO	9⅛	9⅛	8½	8¾
Barnsdall A BDL	3½	3⅝	3½	3½
Bendix Aviation BEX	8	8	7⅞	8
Best & Company BST	11¼	11¼	11	11
Bethlehem Steel BS	13	13⅜	13	13¼
Borgia Warner BGW	7¼	7⅜	7⅛	7¼
Briggs Mfg BGI	3¼	3⅜	3¼	3¼
Brooklyn M. T. BMT	28½	28½	27¾	27¾
Burroughs Ad. BGH	7⅞	8⅛	7¾	8
Byers A. M. ABY	10½	10½	10⅛	10⅛
Bethlehem Steel pfd	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
C				
California Packing CFF	10¾	10⅝	10½	10½
Canada Dry DGL	10⅜	10⅜	10	10
Canadian Pacific CP	7⅜	7¾	7½	7⅝
Case J. I. CTM	43¾	44	40⅝	42½
Cerro de Pasco CDP	8⅞	9¾	8⅞	9¼
Ches. & Ohio CO	27⅛	27⅝	26⅜	26½
Chic. M. & St. Paul ST	1¼	1¼	1¼	1¼
Chic. Rock I. RI	2⅜	2⅜	2¼	2¼
Chrysler K	9⅛	9½	9⅛	9¼
Colorado F. & I. CF	4	4	3½	3½
Columbia Gas CG	9⅜	9½	9⅛	9½
Com. Solvents CV	12⅞	13⅜	12¾	13⅜
Com. & South. CW	1½	1½	1⅜	1⅜
Congoleum CCG	7¾	7¾	7¼	7¾
Cons. Gas G	40½	41⅞	40⅛	41
Continental Can CH	42⅛	42⅞	41⅛	42
Corn Products CFG	52⅝	52⅝	51⅞	51⅞
Curtis Wright CWZ	1⅝	1⅝	1½	1⅝
D				
Drug Inc. DRU	30¼	31	30¼	31
Dupont de Nemours DD	34⅛	34½	33⅜	34⅜
E				
Eastman Kodak EK	48¼	48½	46	46⅞
Elec. Auto Lite ELO	10½	10½	10	10½
Electric P. & L. EL	3¾	3¾	3½	3⅝
Electric & Mus. EMI	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Engineers Pub. Serv. EPU	4¼	4¼	4¼	4¼
Erie E	3¾	3¾	3¾	3¾
F				
Fox Film A F	⅞	⅞	⅞	⅞
G				
General Electric GL	12½	12⅞	12¼	12⅜
General Motors GM	11½	12⅛	11½	11⅞
General Ry Signal GRS	17¼	17¾	17¼	17¼
Gillette Safety GIL	12⅜	12⅝	11½	12¼
Goodrich Tire GG	4¼	4¼	4¼	4¼
Goodyear Tire GOR	14¼	14¾	14	14⅜
Grigsby Grunow GGZ	¾	¾	¾	¾
Graham Paige GHR	1	1	1	1
H				
Hupp Motors H	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
I				
Intern. Combustion IN	⅜	⅜	⅜	⅜
Intern. Harvester HR	22⅜	22⅝	21¼	22⅛
Intern. Hy. Elec. A IPH	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Intern. Nickel N	7¾	8¼	7⅞	8¼
Intern. Paper A IP.A	¾	1	¾	1
Intern. Paper B IU.B	¼	½	¼	½
Intern. Paper C IP.C	¼	⅜	¼	⅜
Interboro IRT	6½	6½	6½	6½
Intern. Tel. & T. IT	5⅝	5¾	5⅝	5⅝
J				
Johns Manville JMP	16	16¼	15⅞	16⅛
K				
Kansas City S. KSU	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Kelvinator KLV	4	4	4	4
Kennecott KN	9	9⅝	9	9½
Kroger Groc'y KR	18¼	18¼	18	18¼
L				
Lambert Company LAM	26⅛	26⅛	26	26
Loew's Inc. LW	9¾	10¾	9¾	10¾
Lorillard Tob. LOR	13¾	13⅞	13¾	13⅞
M				
Mack Trucks MK	19¾	20½	19¾	20⅛
McKeespt T. P. MV	49⅝	50⅜	49½	50⅜
Missouri Pac. MOP	1¼	1¼	1¼	1¼
Mo. Kansas & T. KT	7	7	7	7
Montgomery Ward M	12⅞	13¼	12¾	13
N				
Nash Motors NSS	13¼	13½	12¾	12¾
National Biscuit BI	35	35¾	34⅝	35¾
National Cash R. NCR	8⅜	8⅛	8⅛	8⅛
National Dairy NPT	13⅜	13½	13	13½
National Distillers NAD	25¾	25⅞	25⅜	25⅜
National Lead LT	55	55	55	55
National P. & L. NPL	7⅛	7⅜	7¼	7¼
National Tea NTY	12⅛	12⅛	11¾	11¾
New York Central CN	16⅛	16¼	15¼	15¾
New York New Haven V	12½	12½	11¾	12
Noranda Mines NML	18	18⅛	17¾	18⅛
North American NA	16	16	15¼	15¾
Northern Pacific NP	11½	11½	10¾	11⅛
P				
Pacific Gas & E. PCG	20⅜	20½	20⅛	20⅜
Packard Mot. PAK	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Penick & Fd PFK	31	31	31	31
Pennsylvania RR. PA	16¾	16¾	15⅝	16⅜
Philipps Pete P	5⅝	5⅞	5⅝	5⅞
Pub. Service N. J. PUB	34	34	33¼	33¼
Pullman Inc. PU	22¾	22¾	22¼	22¼
Pure Oil PUY	3	3	3	3
People's Gas PO	45¼	45¼	45¼	45¼
Petrol. Corp. of Am. PEO	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
R				
Radio Corporation	3¾	3⅞	3¾	3¾
Remington R. RR	3	3¼	3	3¼
Reo Motor RY	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Republic Steel RBC	5¼	5¼	5⅛	5⅛
Reynolds Tobacco "B" RJR	30¼	30½	30¼	30⅜
S				
St. Joseph Lead JO	9	10	9	10
St. Louis San Fra. FN	⅞	⅞	⅞	⅞
Sears Roebuck S	17	17¼	16⅜	16¾
Simmons Company SIM	5	5	5	5
Sinclair Oil SC	5¼	5⅜	5⅛	5⅜
Socony Vacuum SOV	6¼	6¼	6⅛	6¼
Southern Pacific SX	14⅛	14⅜	13⅞	13⅞
South. Porto Rico PSU	22½	23⅛	22⅜	23⅛
Southern Railway SZ	5½	5½	5	5⅛
Standard Brands SB	15¾	16	15⅛	15⅜
Standard G. & E. SG	6¼	6⅜	5¾	6
Standard Oil of C. SCD	21⅝	22⅜	21⅜	22⅜
Standard Oil N. J. J	25	25½	24¾	25¼
Stone & Webster SW	6¼	6¼	6¼	6¼
pStudebaker STU	1⅞	2	1⅞	2
T				
Texas Corporation TX	11⅞	12	11¾	12
Texas Gulf Sul. TG	17⅞	18½	17⅞	18⅛
Timken Roller B. TKR	15¼	15½	15	15½
U				
Underwood Ell. UNX	12¾	12¾	12¾	12¾
Union Carbide UN	22¼	22¾	21⅞	22
Union Pacific UP	68⅛	68⅛	64½	65¼
United Air Craft UAF	20½	20⅜	19¾	20⅜
United Carbon UCB	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
United Corporation U	4⅞	5⅛	4⅞	5⅛
United Fruit UF	33¼	34⅛	32⅞	34⅛
United Gas I. UGI	14¼	14½	14¼	14¾
United States Ind. Alc. UD	22	22⅜	21¾	22
United States Pipe & Fry CJ	7⅜	7½	7⅜	7½
U. S. Rubber RU	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
United States Steel X	27¾	28¼	27¼	28
V				
Vanadium VA	10	10⅝	10	10⅜
Vulcan Detinning VX	16	16	15½	15½
W				
Warner Brothers P. WB	1¼	1¼	1¼	1¼
Western Union W	18⅛	18⅞	17¾	18¾
Westing. Elec. WX	23⅜	24	23⅜	24
Woolworth Z	27⅞	28	27⅝	28
Y				
Yellow Truck "B" YC	2¾	2¾	2¾	2¾

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 4 AVRIL 1933

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
17000	Australia 5 1955	76	76¾	76	76⅛
31000	Belgium 6 1-2 1949	99¼	99⅝	99¼	99⅜
31000	Do 6 1955	92⅛	92¼	92	92¼
6000	Bolivia 7 1958	3½	3¾	3½	3½
1000	Bordeaux 6 1934	101½	101½	101½	101½
36000	Brazil 6 1-2 1957	22½	22½	21½	21½
7000	Do 7 1952	19½	19½	19½	19½
3000	Buenos Aires 6 1961	20⅛	24½	20⅜	24½
12000	Colombia 6 1961	19	20	19	20
15000	Cund'ca 6 1-2 1959	11	11⅜	11	11⅜
19000	Dom. of Can 5 1952	98⅜	95⅞	95	95
13000	French 7 1-2 1941	121¾	122	121¼	122
3000	French 7 1949	113½	113½	113½	113½
307000	German 5 1-2 1965	45¼	45¼	43¾	43⅞
2000	Haiti 6 1952	75⅛	75⅛	75⅛	75⅜
18000	Italy 7 1951	97½	98	97½	98
199000	Japanese 5 1-2 1965	47	47½	47	47½
1000	Lyons 6 1934	101½	101½	101½	101½
11000	Milan 6½ 1952	85	85	84½	84½
5000	Parana 7 1958	6½	6½	6½	6½
6000	Peru 6 1960	3¾	4	3¾	4
2000	Poland 6 1940	54¾	54¾	54½	54½
44000	Do 7 1947	52½	53¼	52½	52½
14000	Rio de Jan 6 1-2 1953	10¼	10¾	10¼	10¾
33000	Rome 6 1-2 1952	86¾	86¾	86	86
11000	Serbs 7 1962	14¼	14¼	13⅝	13⅝
19000	U Kingdom 5 1-2 19377	104½	104⅝	104½	104½

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 4 avril 1933

	Haut	Bas	Ferm.
500 Acme Oil	8⅛	8⅛	8⅛
300 Ajax Oil	58	58	58
1000 Alex	2	2	2
800 Amulet	15	15	15
1000 Area	2	2	2
12000 Arno	3	2⅝	2⅝
2050 Ashley	130	128	130
7500 Bagamac	7	6½	7
3000 Barry H	12½	11	12½
1000 Bunk Hill	3⅛	3⅛	3⅛
1500 Bra orne	245	236	245
2000 Can Pat	20	19	20
1000 Castle T	20	20	20
285 D Mines	1570	1570	1570
695 Falcon	235	235	235
2000 Fed Kirk	1½	1½	1½
2400 Granada	133	125	133
3615 Hollinger	750	730	750
500 Homestead	101½	101½	101½
4250 Howey	68	66	67
3100 Kirk Lake	36	34	35
1360 Lake Shore	3340	3235	3320
9500 Macassa	33½	32¾	33
5600 Malartic	9	9	9
2500 Man Bas	1¼	1¼	1¼
450 McIntyre	2430	2400	2415
8000 McMillan	8	6	7½
1500 McWatt	56	56	56
815 Min Corp	138	135	138
7000 Moff Hall	2¼	2	2¼
500 M Mines	16	16	16
1500 McVittie	28	27½	28
2000 Newbec	2⅝	2½	2⅝
300 Nipissing	150	145	145
4240 Noranda	2165	2150	2155
500 North Can	36	36	36
14000 Old Col	1⅜	1¼	1¼
2000 Oiga Oil	27¾	27¾	27¾
1680 Pioneer	620	610	620
300 Premier	70	70	70
2900 Sant Ant	90	90	90
1270 Sherritt	44	42	
7450 Siscoe	146	142	146
8000 Stadacona	3	2⅞	2⅞
1000 St Anth	10½	10½	10½
800 Sud Bas	90	90	90
4600 Sylvanite	82	80	81
1000 Tashota	1⅜	1⅜	1⅜
4280 Teck Hu	424	410	423
46 Treadwell	100	100	100
1000 Unit Kirk	6	5¾	6
13000 Vacuum	2	1⅞	2
2200 Vipond	34	33	34
3500 Wiltsey C	5½	5	5½
4065 Wright H	438	430	437

Argent : 27.
Total des ventes : 305,0000.

Hors-liste:

600 B Miss	14	14	14
500 Cen Man	8½	8½	8½
200 C Copper	250	250	250
8 Conlaurum	30	30	30
83 Smelters	5950	5900	5900
2150 Eldorado	135	130	132
500 Halcrow	28	28	28
100 Home Oil	40	40	40
230 Nickel	975	975	975
4000 McLeod	3	2¾	2⅞
2500 Nordon	12	11½	11½
5210 Ventures	97	96	97

Curb:

1500 Algoma	2¾	2¾	2¾
2000 Bobjo	11	11	11
5000 Brown	2½	2½	2½
500 Can Kirk	6¼	6¼	6¼
3500 Cap Rouyn	½	⅝	⅝
10500 Kirk Town	18½	17	18⅛
9000 Lake Mar	16	14¾	15¼
1000 Lebel	5	5	5
83000 Malrobic	2¼	2	2
3500 Sud Cont	3	3	3

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 4 avril 1933

	Ouv.	Ferm
Alum of Am		40¼-42
Am Gas & Elec	18⅛	18
Am Superpower	2⅞	2¾
Brazilian		6⅛-6⅜
Cities Service		2⅛-2¼
Cons Gas of Balt	44	44
Elec Bonds & Share	12	12
Ford of Can A		5-5¼
Imperial Oil	6½	6½
Int Util A		5-8
Do B		⅞-1
Memphis Gas	15¾	16⅛
Niagara & Hudson		8½-9
S O of Indiana	19⅛	19
St Regis Paper		1¾-2
Stutz Motors		8-0⅞
United L & P	2¼	2¼
Pittsburgh Brew Ord		6-8
Do Priv		14-15¼
Ind Brew Ord		1¾-1⅞
Do Priv		2⅛-2¾
Milrels	.0763	.0763

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 5. — Niagara Hudson Power Corp. et ses filiales ont gagné des recettes nettes de $9,378,342, durant l'année 1932 au lieu de $13,409,864, durant 1931. Les recettes brutes ont été de $71,806,482, durant 1932 au lieu de $77,449,120.

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 4 avril 1933

Blé Nord No 1	0.60
Blé Nord No 2	0.59
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d'avoine	0.23
Orge Ouest No 3	0.40
Maïs du Sud Afrique	0.55
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$19.25
Gru rouge	$20.25
Gru blanc extra	$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $18. par tonne ; au détail $20.	
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.65
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.00 $3.10
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$3.10 $3.20
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrés	$3.80 $3.90
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9.50
No 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.60
Deuxième patente	$4.00
Patente à boulanger	$3.90
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0.24
Frais extras	0.22
Frais premiers	0.20
Frais seconds	0.18
Beurre:	
No 2 extra	24¼
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	10¾ 11
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N. B. sacs de 80 lbs	0.65 0.70
Montagnes Vertes I. P. E. sacs de 90 lbs	0.75 0.80

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-18	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Poulets nourris au lait	18-23	16-21
Dindons pour rôtir	18-20	16-1[illegible]

COURS DES CHANGES

Séance du 4 avril 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.42 ⅜
Berlin, marks	0.2380
Copenhague couronne	0.1530
Stockholm, couronne	0.1814
Paris, franc	0.0393 3-16
Rome, lire	0.0512 ½
Rotterdam, couronne	0.4036
Bruxelles, franc	0.1395
Genève, franc	0.1932
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0056 ⅝
Christiania, couronne	0.1758
Madrid, peseta	0.0845
Rio de Janeiro, milreis	0.0763
Dollar canadien : 16 7-8 p. c.	

Séance du 4 avril 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3079
Australie livre	3.2828
Autriche schilling	0.1715
Belgique, belga	0.1686
Brésil, milreis	0.0908
Bulgarie, lev	0.0092
Chine, Hong Kong dollars	0.2735
T.-Slovaquie couronne	0.0361
Danemark, krone	0.1846
Finlande finmark	0.0190
France, franc	0.0475
Allemagne, reichsmark	0.2873
G.-Bretagne livre	4.1266
Grèce, drachme	0.0068
Hollande, florin	0.4875
Hongrie, pengo	0.2131
Inde, rupee	0.3127
Italie, lire	0.0919
Japon, yen	0.2596
Yugoslavie, dinar	0.0169
N.-Zélande, livre	3.2960
Norvège, krone	0.2120
Pologne, zloti	0.1364
Roumanie, leu	0.0075
Sud Afrique, livre	4.1115
Espagne, peseta	0.1023
Suède krone	0.2182
Suisse, franc	0.2334
Etats-Unis : Dollar : 20 3-4 pour cent prime.	

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 4 avril 1933

Dominion du Canada:	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	99½	100½
Do 1952	91	92
5½ 1 Nov 1933	100¼	101
Do 1934	101¼	102
5½ 1 Dec 1937	109¾	110¾
5 1 Mar 1937	114⅜	115⅜
4½ 1 Sep 1940	98¾	99¾
5 15 Oct 1943	101¾	102¾
4½ 1 Oct 1944	98	99
4½ 1 Feb 1946	98	99
4½ 1 Nov 1946-56	96½	97½
Do 1947-57	96½	97½
Do 1948-58	96⅞	97⅞
Do 1949-59	97	98
5 1 Nov 1936	101¾	102¾
Do 1941	101½	102½
Garanties par le Gouvernement:		
C N R 4½ 1951	97¼	98¼
C N R 4½ 1954	96¾	97¾
C N R 4½ 1956	97¼	98¼
C N R 4½ 1957	96¾	97¾
C N R 4½ 1968	96½	97½
C N R 4¾ 1935	99	100
C N R 5 1954	100	101
C N R 5 1969	102¼	103¼
Provincia es:		
Alberta 6 19477	94	96
C B 6 1947	95	97
Manitoba 6 1947	92½	94½
N B 5½ 1950	100½	102½
Ontario 5½ 1947	104¾	106¼
Québec 4½ 1963	98¾	100
Saskatchewan 6 1952	90	92
Compagnies:		
Beauhar 6 1936	36½	39
Bell Tel 5 1955	105	
Can Cem 5½ 1947	52	56
Eaton Realty 5 1949	79	82
Gatineau Pow 5 1956	72	75
M L H & P 5 1951	102	104
Mtl Tram 5 1941	96	99
Do 1955	59½	62
Ont P S 5½ 1950	79	83
Quebec Pow 5 1968	89	93½
Shaw W & P 6 1937	82	85½
Do 5 1970	69	73

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 4 avril 1933

	Haut	Bas	Ferm
50 Assoc Brew	3⅞	3⅞	3⅞
30 B A Oil	7⅞	7⅞	7⅞
340 Beauhar	75	75	75
22 Can N P pfd	75	75	75
25 Dom Eng	10	10	10
187 Imp Oil	8	7⅞	7⅞
25 Imp Tob	8	8	8
40 Int Pete	11	10⅞	10⅞
10 Por Corp pfd	23½	28½	28½
1 Sou C P pfd	70	70	70
23 Walker	5⅜	5⅜	5⅜
20 Do pfd	10¼	10¼	10¼
Mines:			
100 Dome	1600	1600	1600
210 Lake Shore	3360	3360	3360
500 Macassa	33½	33½	33½
100 McIntyre P	2400	2400	2400
1500 Moss	15½	15	15½
1150 Noranda	2160	2140	2160
8255 Siscoe	148	142	148
2700 Sullivan	26	26	26
335 Teck Hu	420	414	420
25 Wright H	435	435	435
Hors-liste:			
11 Can Malt	15	15	15
5 Ford of Can	6	6	6
Mines hors-liste:			
3000 Arno	3	2⅞	3
500 Big Miss	13	13	13
4000 Duparquet	2¾	2	2¾
300 San Ant	92	91	91
400 McVit Gra	29	29	29
2000 Normont	22¼	21	21
2000 Parkhill	20½	20	20½
500 Sherritt G	42	42	42
10500 Siadacona	2⅞	2⅞	2⅞
Huiles hors-liste:			
5000 Peu Pete	1¼	1¼	1¼

Total des ventes: 773.
Mines : 15,075.
Hors-liste : 28,216.
Total : 44,064.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 4 avril 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	6	-
Do B	4 3⅝	-
Do C	1.86	1.96
Do D	3	3 ¼
Can Intl Trust	-	3 ⅜
Can Invest Fund	2.60	2.75
N A Trust New	1.77	2.05
Do Old	1.45	-
New Corp Trust Cum	1.76	1.92
Do Dist	1.76	1.92

UNE REORGANISATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cleveland, Ohio, 5. — La compagnie de chemin de fer Akron, Canton and Youngstown a présenté une requête à la Cour Fédérale pour demander la permission de se réorganiser en vertu de la nouvelle loi des faillites aux Etats-Unis. Dans sa requête, le chemin de fer demande la remise à plus tard du paiement des dettes et des actions qui pourraient être intentées en attendant la réorganisation du capital-actions.

Ottawa, 5. — L'honorable M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, a annoncé ces jours derniers, à la Chambre des Communes, qu'une mesure spéciale sera présentée à cette session-ci pour obliger tous les gens qui fournissent leur rapport pour l'impôt sur le revenu à faire une déclaration statutaire qui sera attachée au rapport à l'effet que tous les revenus provenant de coupons d'obligations au porteur ont été déclarés.

A L'EMPIRE

"COIFFEUR POUR DAMES"

Ce film sera montré en programme double au cinéma Empire à partir d'aujourd'hui. Voici un bref résumé de cette belle production française.

Gravey est un des plus fantaisistes comédiens français à l'heure actuelle. Ici il fait une composition des plus variées. On le voit de tondeur de moutons devenir coiffeur.... pour dames. On peut imaginer la tête que font ces dames lorsqu'elles se la font tondre par un Monsieur qui ne connait en fait de cheveux que le poil de ses moutons. Par moments les situations sont si drôles qu'on ne peut s'empêcher d'éclater de rire à gorge déployée. Le tondeur est tellement persévérant dans son nouveau métier qu'il en apprend bientôt tous les trucs. En peu de temps, il est devenu la coqueluche de Paris, et on ne veut se faire coiffer que par lui. Mais la gloire fait tourner la tête du cher coiffeur, qui délaisse sa petite amie de la campagne pour s'amouracher de ses belles clientes. Un jour toutefois la chance tourne, et le coiffeur est bien heureux de retourner auprès de celle qui ne l'a jamais oublié.

L'autre film au programme s'intitule "Big City Blues" avec une troupe d'étoiles. Un sujet court et une bonne comédie sont aussi à l'affiche.

Comm.

AU CARTIER

Deux bons films d'aujourd'hui à samedi.

Deux bons films seront au programme du Cartier d'aujourd'hui à samedi. "Wild Girl" et "Madame Butterfly".

Les voyages nécessités par la prise de vues à divers endroits causent généralement beaucoup de tracas au directeur et à son personnel, mais ils sont toujours une joie pour les artistes.

Charles Farrell, Joan Bennett, Ralph Bellamy et autres interprètes de "Wild Girl", ont eu beaucoup de plaisir, au cours du tournage de ce film, car il est presque entièrement tourné dans l'un des plus beaux endroits de l'ouest américain, le parc national Sequoia, situé dans les Sierras californiennes, et qui portent des arbres gigantesques et des pics couronnés de neige. Ce voyage fut une véritable excursion de plaisir pour eux.

L'autre film au programme, "Madame Butterfly", a pour principaux interprètes Sylvia Lidney et Gary Grant.

AU VICTORIA

UNE REFORME DE L'HON. M. GODBOUT

Le ministre de l'Agriculture modifie le système agronomique de la province. — Vingt nouveaux districts.

LES TITULAIRES

L'automne dernier, l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, annonçait une réforme du système agronomique de notre province. Le ministre de l'agriculture jugeait le système préconisé plus économique et susceptible d'assurer plus d'efficacité à la propagande agricole.

L'honorable M. Godbout a publié hier matin, les noms des agronomes de district, qu'il a désignés.

Rappelons auparavant qu'il y aura dans chaque district un agronome régional qui aura la direction des agronomes spéciaux, inspecteurs, instructeurs, etc., dans son district. Chaque agronome régional aura à élaborer et à exécuter un programme qu'il aura soumis au conseil des chefs de service.

La province est divisée en 20 districts agronomiques. Voici les détails de ces divisions et les noms des agronomes titulaires :

District No 1 et 2, comprenant Bonaventure, Gaspé Nord, Gaspé Sud, Matane, Matapédia, Rivière-du Loup Rimouski et les Les de la Madeleine.

Agronome régional : J.-N. Albert, avec résidence à Rimouski. M. Camille Côté agira comme sous-agronome.

District No 3, comprenant Témiscouata, Kamouraska, l'Islet et Montmagny.

Agronome régional : M. Fl. Champagne avec résidence à Ste-Anne de la Pocatière.

District No 4 comprenant Bellechasse, Lévis, Dorchester Sud, Dorchester Nord, Lotbinière, Nord et Lotbnière Sud.

Agronome régional : M. Ed. Brisebois avec résidence à Saint-Romuald. Il aura comme sous-agronome, M. Henri Lacoursière.

District No 5, comprenant Beauce Nord, Beauce Sud, Frontenac Nord et Frontenac Sud.

Agronome Régional : M. J.-A. Plante avec résidence à Saint-Georges.

District No 6 comprenant Wolfe, Arthabaska et Mégantic.

Agronome régional : M. J.-E. Lemire, avec residence à Victoriaville.

District No 7, comprenant Nicolet, St-Nicolet Ouest, Yamaska et Drummond.

Agronome régional : Eugène Boivin avec M. L.-B. Marset, comme sous-agronome. Tous deux résideront à Pierreville.

District No 8, comprenant Compton, Richmond, Sherbrooke et Stanstead.

Agronome régional : M. H. McDougall avec M. L.-E. Boutin comme assistant. Le premier résidera à Sherbrooke ; le second à Lennoxville.

District No 9, comprenant Saint-Hyacinthe, Verchères, Chambly et Richelieu.

Agronome régional : M. Raoul Dionne avec résidence à Saint-Hyacinthe.

District No 10, comprenant Brome, Shefford et Bagot.

Agronome régional : M. L. Therrien avec résidence à Waterloo.

District No 11, comprenant St-Jean Iberville, Missisquoi et Rouville.

Agronome régional : M. J.-A. Leclerc avec résidence à Saint-Jean.

District No 12, comprenant Beauharnois, Châteauguay, Hunthington et Laprairie-Napierville.

Agronome régional : M. P.-N. April avec résidence à Saint-Martine.

District No 13, comprenant Laval-Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil.

Agronome régional : M. R.-P. Charbonneau avec M. A. Besner comme sous-agronome. Tous deux résideront à Saint-Laurent.

District No 4, comprenant Abitibi Est, Abitibi Ouest et Témiscamingue.

Agronome régional : M. Alex. J. Rioux avec M. L.-A. Tremblay comme assistant. Tous deux résideront à Mécamic.

District No 15, comprenant Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac Est et Pontiac Ouest.

Agronome régional : M. Elliott avec résidence à Hull.

District No 166, comprenant Deux-Montagnes, Labelle-Est, Labelle-Ouest, Terrebonne et Argenteuil.

Agronome régional : M. J.-A. Parenteau avec résidence à Saint-Jérôme.

District No 17, comprenant Berthier Nord, Berthier Sud, Joliette, l'Assomption et Montcalm.

Agronome régional: Anthime Charbonneau et J.-N.-E. Blais comme assistant, résidence à Joliette.

District No 18, comprenant Champlain Laviolette, Maskinongé et St-Maurice.

Agronome régional: M. E. Marseille et H. Hardy, résidence à Louiseville.

District No 19, comprenant Charlevoix-est, Charlevoix-ouest, Montmorency, Portneuf-ouest, Portneuf-est et Québec.

Agronome régional: M. Emile Gauthier et W.-P. Penny, comme assistant. Ils résideront à Charlesbourg.

District No 20, comprenant Chicoutimi Lac St-Jean, Roberval-nord et Roberval-sud.

Agronome régional: M. Hyacinthe Bois avec résidence à Hébertville.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Albertine Gagné, institutrice, vient de recevoir du département de l'instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Gagnon, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement à la classe No 2, de Ste-Claire pour l'année 1931-32.

Nos félicitations à cette heureuse maîtresse.

A ST-DOMINIQUE

Ce soir, à 7 heures et demie, en l'église St-Dominique, aura lieu la cinqième et dernière conférence du R. P. Lamarche, O.P., aux dames et aux demoiselles. Le R. P. Lamarche parlera de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

M. R. SAWERS AU CLUB ROTARY

M. Sawers, de Toronto, parle hier du "Toc H", un mouvement qui a pris naissance durant la guerre en France.

INTERESSANTE CAUSERIE

Hôte d'honneur du club Rotary, M. R. Sawers, de Toronto, a traité hier d'un sujet qui, pour ne pas être très familier aux Québecois, n'en est pas moins intéressant. Il s'agit du "Toc H".

Le "Toc H", contrairement à ce que plusieurs imaginent, n'est pas un cercle où une société d'anciens combattants, bien qu'il soit sorti de la guerre et que les premiers membres qui en ont fait partie fussent des combattants. De même que le service des gardes-malades prit naissance à la guerre de Crimée et de même que les boys scouts originèrent à la guerre sud-africaine, de même le "Toc H" est sorti du conflit de 1914.

Le "Toc H" est un mouvement dans lequel s'engagent des gens de tous âges, plus particulièrement des jeunes gens; il se rappelle le passé mais il se préoccupe de l'avenir, du temps où tous les officiers et soldats de la dernière guerre auront disparu. Les anciens combattants conserveront toujours le souvenir de l'esprit de camaraderie qui régna parmi eux, quel que fut leur rang social. C'est cet esprit que le "Toc H" est à maintenir et à transmettre à la jeune génération.

Le "Toc H" a pris naissance dans la petite ville de Poperinghe à proximité de Ypres. Il y avait à cet endroit un cercle appelé la Maison Talbot en mémoire de Gilbert Talbot, tombé à Hodge en juillet 1915. A la Maison Talbot il n'y avait pas de distinction entre les divers grades. Tous les militaires y avaient accès contrairement à ce qui se passait dans les autres cercles.

L'une des caractéristiques de ce cercle, c'est qu'il possédait une chapelle. L'autel était un établi de charpentier, trouvé dans le jardin et utilisé maintenant à la gloire du charpentier de Nazareth. Durant les trois années que subsista la Maison Talbot le Saint Sacrifice y fut célébré chaque jour. A cet établi de charpentier, dit M. Sawers, quelque dix mille hommes reçurent la communion, plusieurs pour la première fois et d'autres en plus grand nombre pour la dernière fois. Un combattant pouvait dire de la Maison Talbot qu'elle rassemblait en tout à la maison de Nazareth.

La guerre finie, le cercle fut dissout.

Vers la fin de 1919 quelques survivants du cercle Talbot se réunirent et décidèrent de continuer l'esprit qui avait régné dans cette maison. L'aumônier Clayton, qui était à la Maison Talbot, se rendit à Londres en vue de reprendre l'oeuvre commencée à Poperinghe.

Le "Toc H" avait pris naissance et se développa. Il est aujourd'hui répandu dans tout l'Empire britannique, dans les Etats-Unis, dans l'Amérique du Sud et même en Allemagne. Il compte aujourd'hui environ 1,200 filiales.

M. Sawers expliqua ce qui se passe dans les cercles du "Toc H". Il dit que le "Toc H" n'existait pas pour combattre les autres organisations similaires mais pour les renforcer. Il cita, en terminant, ces vers d'un Canadien:

"To you, with failing hands, we [throw
"The torch; 'Tis yours to hold it [high.
"If you break faith with those [who die,
"We shall not rest, though poppies [grow
"In Flanders Field".

M. W. McMullin remercia M. Sawers de sa causerie éminemment intéressante.

A ST-SACREMENT

Jeudi soir, le 6 avril, une cérémonie solennelle aura lieu dans l'église du T. S. Sacrement, Chemin St-Foy.

Pour les dames et les demoiselles, à 7 heures p.m., une heure d'adoration sera prêchée par M. l'abbé Guillaume Deschesne, professeur au Séminaire.

Pour les hommes et les jeunes gens, l'heure sainte aura lieu à 11 heures de la nuit, et sera suivie de la sainte messe, célébrée à minuit et demie. Tous sont invités à y faire la communion réparatrice. A pareille heure et en un tel anniversaire, la prière commune ne saurait que toucher le Sacré-Coeur et attirer sa pitié sur le monde.

Ces heures de prières, en effet, seront offertes à Dieu en union avec celle que Sa Sainteté Pie XI fera dans la Basilique de St-Pierre pour commémorer le 19e centenaire de la nuit d'agonie de Notre-Seigneur à Gethsémani.

RETRAITE A LA BRIGADE

Les membres de la brigade du feu suivent présentement les exercices d'une retraite pascale en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier. Cette retraite est prêchée par M. l'abbé Ed-V. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce.

Les retraitants ont été divisés en deux groupes. Le premier groupe a terminé la retraite hier par une heure solennelle d'adoration. Les exercices du deuxième groupe sont commencés depuis hier matin et auront lieu aux heures suivantes :8 hrs a.m., 2 hrs, 4 hrs, 8 hrs et 11 hrs p.m.

A LA SOCIETE LINNEENNE

La prochaine réunion des membres de la Société Linnéenne de Québec se tiendra vendredi soir prochain, le 7 avril, dans la salle de la bibliothèque de l'Académie Commerciale.

La causerie sera donnée par M. Lionel Daviault, entomologiste de la station de Berthierville.

M. Daviault a pris pour sujet : "L'utilisation des insectes entomophages dans la lutte contre les insectes nuisibles".

LES FERMIERS-UNIS ONT LEUR AMENDEMENT

(Suite de la 1ère page)

minution du pouvoir d'achat et de la consommation, ne peut qu'encourager une dépression plus accentuée encore, et

"Attendu qu'il est nécessaire de relever le niveau des prix des produits agricoles et des autres produits primaires, d'augmenter le pouvoir d'achat, de réduire le fardeau des intérêts, d'encourager la consommation et d'élever la manière de vivre des gens,

"Il est résolu d'étudier tout de suite les mesures suivantes :

(a) de permettre la circulation du véritable crédit de la nation au moyen d'une banque centrale nationale et d'utiliser ce crédit pour les besoins du peuple;

(b) d'amener un degré d'inflation contrôlée qui permettrait de stabiliser le niveau des prix de nos principaux produits à un point proportionné au coût de la production et aux obligations encourues;

(c) d'assurer de l'emploi et un pouvoir d'achat au peuple par les moyens énumérés ci-dessus, et, si la chose est nécessaire, par l'usage directe de notre crédit national pour la construction de travaux publics de différentes sortes;

(d) d'assurer une distribution plus équitable du revenu national au moyen de méthodes bien étudiées de taxes;

(e) nationaliser les systèmes d'assurance, y compris l'établissement de systèmes comme l'assurance sociale si la chose est nécessaire pour la protection et le bien-être du peuple.

Toute la journée, hier, la Chambre s'est occupée du budget Rhodes et des problèmes commerciaux et monétaires auxquels le pays doit faire face. L'étalon-or a subi des attaques des deux côtés de la Chambre. M. Percy Davies, conservateur (Athabaska), le cadet de la Chambre, a proposé le rejet de l'or comme base monétaire.

L'honorable M. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur dans le cabinet King, réclama des réformes financières. Il dit qu'une action draconienne était nécessaire pour sauver le Canada de la banqueroute et suggéra une inflation contrôlée, l'abandon de lor comme base monétaire, et comme remède au chômage, un programme de construction national financé par la monnaie courante.

L'ancien ministre de l'Intérieur dénonça les tarifs douaniers. Il dit qu'à sa connaissance la seule industrie en bonne position actuellement est celle du textile. Et pourquoi ne le serait-elle pas, demanda-t-il, avec une protection de 70 pour cent?

METHODE PRATIQUE

A l'issue d'une enquête, hier après-midi, alors que la cause était ajournée à aujourd'hui pour les plaidoiries, M. le juge Fitzpatrick a pris la parole et déclaré à l'avocat de la Couronne: "Le point important dans cette affaire est de savoir si l'accusé, un tiers, est responsable pour les agissements de son employé, sur une accusation de faux prétextes. Les autres points me semblent suffisamment clairs."

Il y avait plusieurs avocats en Cour à ce moment. Ils ont semblé fort intéressés de cette remarque, qui était absolument à point. Ceci nous rappelle que devant certains tribunaux d'appels, les juges, avant d'entendre une cause, étudient le dossier et le factum, et s'adressant ensuite aux avocats, leur déclarent: "Les points sur lesquels nous entendons être éclaircis sont les suivants; les autres sont suffisamment clairs."

Si cette pratique était suivie devant tous les tribunaux, que de paroles inutiles seraient évitées. Il ne se passe pas de journée sans qu'un avocat se désâme pour prouver et démontrer un point sur lequel le juge partage déjà son avis.

BEAU COUP DE FILET

La police municipale a fait, hier soir, l'arrestation de trois vendeurs de fruits, qui se seraient rendus coupables de plusieurs vols dans des résidences du quartier Belvedère. Les prévenus sont un jeune homme de 21 ans et deux enfants âgés respectivement de 12 et 13 ans. Tous trois sont bien connus de la police : le plus âgé a déjà fait deux ans de pénitencier et les deux autres viennent de sortir de l'Ecole de Réforme.

Leur arrestation a été opérée par le constable Fitzback et le détective Bussières. Les trois accusés entraient, paraît-il, dans les résidences pour offrir leur marchandise. Pendant qu'on allait chercher l'argent pour les payer, ils s'emparaient de tout ce qui pouvait leur tomber sous la main. Ils exerçaient ce métier depuis une quinzaine de jours.

M. BUREAU LES DEFENDRA

Mtre Léo Bureau, avocat, de Ste-Marie de Beauce, agira comme procureur de Clément Lachapelle et de sa femme,née Aurore Lessard, qui subiront leur procès à Amos sur l'accusation d'avoir causé la mort de leur enfant nouveau-né. Ce procès aura lieu lors du prochain terme des assises criminelles à Amos, en novembre prochain. M. Léo Bureau représentait les accusés à l'enquête préliminaire tenue la semaine dernière.

ARRESTATION POUR VOL

Le constable Adélard Gaulin, du poste de police No 4, a arrêté hier midi un jeune homme de 21 ans qu'il a accusé de vol dans le garage Giroux & Villeneuve, rue Ramsay. Le prévenu a comparu devant l'hon. juge Fortier et a plaidé non coupable. C'est à la suite de plusieurs vols commis dans cet établissement que l'arrestation a été opérée.

HONNEUR AU MERITE

Mademoiselle Rose-Alma Paradis, institutrice de Bergerville, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. A. Letarte, inspecteur d'écoles, un octroi de vingt piastres, en récompense de son dévouement.

RAPPORT DE SIR E. OVEY A LONDRES

(Suite de la 1ère page)

bassadeur, "que cela constituait de l'espionnage, parce que l'on regardait comme une offense criminelle d'obtenir des informations politiques ou économiques de personnes autres que celles autorisées officiellement à les communiquer. Monkhouse fut contraint de signer une déclaration à l'effet qu'il avait entrepris ce que les interrogateurs déclarèrent être de l'espionnage, mais il ajouta une note à l'effet qu'il avait pris cette attitude dans l'intérêt de sa compagnie".

A la fin de l'interrogatoire, ajoute Sir Esmond les interrogateurs déclarèrent à Monkhouse qu'il n'avait rien confessé et que s'il refusait de le faire, il serait traité comme un criminel. Ils changèrent d'opinion, cependant, et informèrent le prisonnier qu'il avait rendu un témoignage d'honnête homme et qu'il serait remis en liberté.

Sir Esmond relate ensuite les conversations qu'il eut avec les autres prisonniers. Ceux-ci semblaient en bonne santé, mais ils avaient peur de parler et se contentaient de répondre brièvement à ses questions. Les prisonniers, ajoute Sir Esmond, en étaient même venu à un "état d'hystérie morbide".

EN LIBERTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 5. — Trois des ingénieurs anglais, qui vont subir un procès pour sabotage, ont été remis en liberté moyennant un cautionnement, hier soir. Le cautionnement de W. H. Thornton a été fixé à 25,000 roubles, tandis que celui de John Cushny et de Gregory a été fixé à 15,000 roubles, chacun. (La valeur nominale du rouble est de 51 1-2 cents) Les autorités soviétiques ont refusé d'admettre à caution W.-H. MacDonald, qui est maintenant le seul des six ingénieurs anglais arrêtés à se trouver en prison.

ST-PIERRE, MONTMAGNY

Décès et funérailles. — Samedi, le 11 mars, décédait, à Montmagny, à l'âge de 73 ans et 8 mois, M. Joseph Blais, époux de feu dame Olympe Roy.

Le service et la sépulture eurent lieu à St-Pierre, mercredi, le 15 mars, à dix heures et demie.

En dépit de la mauvaise température, un long cortège de parents et d'amis a escorté les restes mortels jusqu'à l'église de St-Pierre, où la cérémonie funèbre s'est déroulée en présence d'une vaste assistance de fidèles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-A. Moreau, de Québec, et le service fut chanté par M. le curé T. Bilodeau, qui était assisté de MM. les abbés L.-A. Moreau, de Québec, et Laliberté de Montmagny, comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse a chanté la messe en grégorien.

Les porteurs étaient : MM. Louis Fiset, de Montmagny, Albert Fiset, de St-Pierre, Evariste et Gabriel Roy, de St-Valier, tous neveux du défunt. M. Adélard Proulx, de Montmagny, portait la croix.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Albert, Ernest, Arthur, Alphonse et Emile Blais; son frère, M. Xavier Blais; ses beaux-frères, MM. Louis Roy, de St-Valier, Mathias Roy, de Québec, Amable Bernier, de Montmagny; ses neveux, MM. Louis Fiset, de Montmagny, Octave Fiset, de Québec, Albert Fiset, de St-Pierre, Gabriel, Evariste, Joseph et Eugène Roy, Alphonse Goupil, de St-Valier; ses cousins, MM. Joseph et Philéas Couture, Adélard Proulx, Edouard Nicol, de Montmagny, Edmond Blais, Louis Blais, de St-Pierre, Jos. Blais, de Berthier.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. F.-X. Laflamme, Dr P. Richard, D. Bernier, Alex. Fournier, E. Thivierge, Geo. Boulanger, Frs Gaulin, W. Leblanc, U. Têtu, Ls Bélanger, R. Proulx, L.-P. Nicol, H. Bélanger, Ls Blanchet, R. Picard, L. Nicol, H. Cloutier, E. Proulx, E. Pouliot, A. Dubé, de Montmagny, J.-B. Gazé, A. Talbot, Jos. Talbot, Eug. Gagnon, E. Gaudreau, Eug. Roy, N. Proulx, A. Roy, P. Fiset, E. Samson, Geo. Blanchet, O. Fiset, A. Bouffard, Adj Lecompte, M. Ferland, Jos. Breton, A. Delagrave, A. Ruel, Alph. Proulx, J. Létourneau, A. Bouffard, A. Lamonde, E. Blanchet, P. Simoneau, P. Morency, A. Collin, J. Samson, E. Breton, A. Beaudoin, A. Beaumont, Z. Proulx, S. Blais, G. Beaumont, A. Talbot, W. Kirouac, P. Létourneau, Amédée Lecompte, pilote, J.-C. Cloutier, W. Blais, P. Nicol, Alp. Létourneau, Ed. Lamonde, Jos. Beaumont, A. Baillargeon, G. Létourneau, Eug. Baillargeon, et plusieurs autres.

La famille du défunt a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels et de témoignages de sympathie.

L'Evénement offre à la famille en deuil l'expression de ses plus vives condoléances.

Naissances. — M. et Mme Ulderic Blanchet (née Alice St-Pierre) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 19 mars sous les prénoms de Marie, Lucienne, Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fradette, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Blais (née Germaine Morin) annoncent le naissance d'un fils baptisé le 20 mars sous les prénoms de Joseph, Gérard, Roger. Parrain, M. Gérard Morin, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Yvonne Morin, sa tante.

Va et vient. — M. le curé T. Bilodeau est allé prêter son aide à M. le curé de Berthier, à l'occasion du concours des Pâques

—M. l'abbé Gérard Létourneau, ecclésiastique du Grand Séminaire de Québec, est en repos pour quelques semaines chez sa tante, Mme Jos. Cloutier.

—M. Richard Beaudoin est revenu dans sa famille après un séjour de trois mois chez des parents, à Normandin, Lac St-Jean.

—Mme Vve Joseph Lamonde, de Ste-Rosalie, a passé quelques jours en visite chez Mme D. Lamonde.

—MM. les abbés O. Fortin, curé de Berthier, L. Vien, curé de St-François, et J. Parent, curé de St-Vallier, sont venus prêter leur aide à M. le curé T. Bilodeau, à l'occasion du cours des Pâques.

—M. Numa Beaumont est allé à Québec pour affaires, dernièrement.

—M. H. Tardif ,de Québec, était en visite chez des parents, récemment.

—M. Pierre Blanchet et son fils, Louis, ont pris part à l'excursion organisée par le C.N.R., en allant visiter des parents à Montréal.

—Mlle Rose-Aimée Blais, de Québec, passe quelques semaines chez son père, M. J. Blais.

—M. le Dr Ouellet était de passage à St-Pierre, récemment, et donnait une conférence aux mères sur les soins à donner aux jeunes enfants.

—M. Jos.-A. Bernier est allé rendre visite à des parents à Québec, récemment.

—M. A. Magnan et Mlle Alma Collard, de Québec, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. Pierre Collard.

Accident. — Ces jours derniers, le jeune André Beaumont, enfant de M. Edgar Beaumont, se faisait couper le pouce de la main droite par son petit frère plus âgé que lui, alors qu'ils étaient à jouer. Le Dr A. Belanger fut appelé à donner à l'enfant les soins que requérait sa blessure.

Nomination. — Par une décision du Ministère des Postes d Ottawa, M. Gustave Beaumont a été nommé à la charge du bureau de poste "Laflamme", qui était aux mains de M. Eug. Lepage.

Retour du printemps. — De nouveau, nous avons le bonheur de goûter les charmes toujours nouveaux que nous apporte le printemps, car cette fois il a bien établi ses quartiers parmi nous et nous pourrons mettre au grenier tous nos attirails d'hiver puisque Eole a adoucit son souffle glacial et que les chauds rayons du soleil sont en train de faire disparaître le tapis blanc qui recouvre la terre. En effet, quelle saison est plus charmante que le printemps. Qui n'aime pas à aller à la "cabane à sucre" pour y déguster la bonne tire d'érable" et tantôt ça sera le retour des oiseaux qui viendront nous égayer de leurs chants, les arbres reprendront leurs belles parures, les champs reverdiront, enfin, ce sera le réveil de la nature.

Pensée. — Celui qu'on aime n'a pas de défauts, si l'on vient à le haïr, il n'a pas de vertus.

LAURIERVILLE

Etat des prix décernés au concours d'alimentation de veaux tenu le 27 septembre 1932.

M. Henri Pintal, de Sherbrooke, était à Lauriervile, le 24 mars dernier pour la distribution des prix aux jeunes éleveurs.

Lorenzo Demers, veau senior, 1er prix	$3.10
Parades	$1.00
Expertise	$1.00
Rapport et inspections, 2e	$4.00
	$9.10
Maurice Demers, veau senior, 2e prix	$2.65
Parade	.50
Expertise, 2e	.75
Rapport et inspections, 2e	$4.00
	$7.90
Roger Goulet, veau senior, 3e prix	$2.65
Parade, 2e	.75
Rapport et inspections, 5e	$3.00
	$6.40
Marie-Stella Vachon, veau senior, 4e prix	$2.55
Parade, 4e	.25
Rapport et inspections, 4e	$3.00
	$5.80
Gérard Isabelle, veau senior, 5e prix	$2.55
Rapport et inspections, 7e	$3.00
	$5.55
Giles Mercier, veau senior, 6e prix	$2.50
Expertise, 5e	.25
Rapport et inspections, 10e	$1.50
	$4.25

Harry Vachon, veau junior 5e prix, $2.00 ; Rapport et inspection, 3e prix, $3.00.

—Cette organisation promet beaucoup pour l'avenir pour l'amélioration du bétail à en juger par l'ambition des jeunes éleveurs. Les concurrents sont âgés de 10 à 17 ans. Les jeunes éleveurs appartiennent tous à des membres de la Coopérative de Laurierville.

ST-AGAPIT

Choses diverses. — Mme Geo. Baron et son frère M. Jules Moffette, commis de malle, de Québec, ont passé le dimanche, chez leur soeur, Mme Hervé Rousseau.

—Mlle Bourgault est allée à Québec en visite chez M. Turgeon et Mlle M. A. Têtu, chez ses frères MM. Ludger et Arthur Têtu.

—Mlle Marie-Paule Vermette, de Thetford, a passé quelques semaines, chez son oncle M. Geo. Vermette.

—Mlle Baril, de Princeville, est retournée dans sa famille après avoir passé un mois chez M. Aurèle Hébert.

—Mme Moffette et Mlle Alfréda Lefebvre, de Québec, ont passé une quinzaine chez M. Avelin Beaudet.

—M. et Mme Odina Desrochers, de St-Flavien, en visite dans les familles Rousseau, dimanche.

—M. et Mme H. Roy sont allés à Windsor et St-Basile, dernièrement.

—M. Philippe et Maurice Dumont, de Québec, chez leur frère Edgar, dimanche.

—M. et Mme Jos. Nadeau ont visité dernièrement, leurs enfants, M. Ovila Montminy, à St-Gilles.

—M. Alphonse Bédard, des Etats-Unis, M. et Mme Eugène Dubois, de St-Antoine, chez leur père, M. Justor Bédard, dimanche.

—M. et Mme Télesphore Baron et leur fille, Germaine, ont visité leurs enfants à Québec, dimanche.

—MM. Antonio et Alphonse Boulay, Alonzo Vermette et Médor Boucher sont allés en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, ils ont fait le trajet à pied, aller et retour, ce qui donne une distance de 90 milles.

—Mme Alphonse St-Pierre en visite ces jours derniers à Québec, chez M. Geo. Dubois.

—M. et Mme Raoul Vézina, de Ste-Julie, étaient les hôtes de M. Alcide Demers, dimanche.

—M. et Mme Basile Lambert, de St-Nicholas, en visite chez leur cousin, M. Albert Olivier.

—M. et Mme Paul Beaudet, de Québec, ont passé quelques jours chez leur beau-frère M. Oscar Bourgault.

—M. Rosario Rousseau, actuellement à Montréal, chez ses soeurs.

—M. John Moren est retourné dans sa famille à St-Sylvestre après avoir passé deux mois chez M. Geo. Vermette.

—M. et Mme Jos. Sirois, de Victoriaville en visite chez M. E. Gagnon et M. H. Roy, samedi dernier.

—Mme Vve Félix Roger, de Montréal, a passé quelques semaines chez ses beaux-frères, M. Zoel, Antome et Isaie Roger.

—Mlle Rosia Beaudoin, chez sa soeur Mme Alonzo Bergeron, à Québec.

—Mlle Bernadette Hébert, de St-Nicolas, et Mme Appollinaire Allard, de Charny, ont passé quelques jours chez leur frère, M. Wilfrid Hébert, dernièrement.

—M. Alonzo Baron, était parti pour Québec dimanche dernier.

—M. Albert Boucher, de Montréal, chez son père, M. Thomas Boucher, dernièrement.

—Mme Alphonse Simoneau, de Montréal, actuellement chez son père M. Louis Bergeron.

Râfle.—La Compagnie P.-T. Legaré, de Québec, a organisé un concours de vente dans la paroisse de St-Agapit, sous la direction de M. Germain, voyageur et M. Honoré Rousseau, agent local. A tout acheteur de $1.00, leur donnait droit à un billet de râfle sur un set de vaisselle.

La râfle eut lieu mercredi, chez Mme Geo. Olivier et M. Wilfrid Olivier, forgeron, a été l'heureux gagnant. Nos félicitations.

Nos malades. — M. Arthur Lemay est actuellement à l'hôpital St-François d'Assise, où il a subi une opération, ainsi que Mme Edouard Roberge, qui est à suivre un traitement de quelques semaines, ainsi que Mme Joseph Boucher. Mme Josaphat Rousseau est aussi à l'Hôtel-Dieu de Québec. M. Albert Baron est revenu de l'hôpital St-Luc. Nous souhaitons à tous ces malades un rompt rétablissement.

Cercle des jeunes éleveurs. — Dans le courant du mois de février, MM. les agronomes Aurèle Hébert et Camille Bouchard, de Lévis, ont distribué les prix du concours de veau de l'automne dernier, au montant de $247.00. Les agronomes félicitèrent tour à tour les cultivateurs d'être venus en aussi grand nombre, preuve de l'intérêt que l'on porte aux choses agricoles.

Le 11 mars eut lieu une conférence par M. Boudreau, sur les jardins potagers et couches chaudes. L'assistance était nombreuse.

Clinique. — Mardi, le 28 mars, eut lieu, à l'hôtel Roberge une clinique pour les tuberculeux.

Naissances. — M. et Mme Pierre Beaudoin sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 12 février sous les prénoms de Joseph, Alfred, Cléophas, Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Labonté, de St-Gilles, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

—M. et Mme Isale Roger, née Carmen Bergeron, annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 28 février, sous les prénoms de Marie, Ghislaine, Irma. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Rousseau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Ed.-H. Bergeron, grand'mère de l'enfant.

—M. et Mme Oscar Bourgault, née Yvonne Beaudet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 23 mars, sous les prénoms de Marie, Bernadette, Marcelle. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Beaudet, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Chs Gagnon.

—M. et Mme Georges-Henri Bergeron, née Emérilda Roy, annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 26 mars, sous les prénoms de Marie, Yvonne, Elianne. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lachance, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Johnny Carrier, grand'mère de l'enfant.

ST-RAPHAEL, BELL.

Partie de cartes. — Vendredi soir, le 17 courant, à la salle du couvent, un groupe d'anciennes élèves et quelques dames du village se réunissaient pour passer d'agréables heures. La soirée, présidée par la Rvde Mère Sainte Claire-de-Jésus, supérieure, eut un plein succès. Elle débuta par quelques parties de cartes lesquelles furent suivies de pièces dramatiques et musicales. Plusieurs prix furent distribués:

1—Carafe et verres, don de Mme Edgar Bolduc, gagnés par Mlle Alma Ratté. 2—Gilet de laine, don des RR. SS. du couvent, gagné par Mme Adélard Dallaire. 3—Porte-mouchoirs, don de Mlle Ida Bo duc, gagné par Mlle Anna-Marie Tanguay. 4—Sacoche, don de Mlle Dolorès Guillemette, gagnée par Mlle Emma Langlois. 5—Chapelet, don de Mme Ulric Brown, gagné par Mlle Marie-Jeanne Godbout. 6—Poupée, don de Mlle Alphonsine Doyer, gagnée par Mlle Gratia Coulombe. 7—Nappe de toile don de Mlle Laurence St-Pierre gagnée par Mme Philibert Roby. 8—Bonbonnière de chocolats, don de Mme Willie Vigneault, gagnée par Mme Pierre Artour. 9—Serviettes don de Mlle Annette Latulippe, gagnées par Mme Hector Arbour. 10—Une paire de bas, don d'une amie, gagnée par Mme David Guillemette. 11—Quatre volumes (vie de Napoléon), don de M. l'abbé Cyrille Duchesneau, vicaire, gagnés par Mme Ulric Brown. 12—Centre de table, don de Mlle Anna Bernard, gagné par Mme Jos. Bélanger. 13—Plateau, don de Mlle Adrienne Roy, gagné par Mme P. Bilodeau. 14—Boîte de mouchoirs, don de Mlle Yvonne Nadeau, gagnée par Mlle Raphaela Ménard. 15—Coussin don de Mlle Eva-Rose Roy, gagné par Mme Alphonse Lebrun. 16—Cadre, don d'une ancienne élève, gagné par Mme Jean-Bte Bérubé. 17—Pot au lait et sucrier don de Mme Joseph Breton, gagnés par Mme Geo. Tanguay. 18—Set à thé, don de Mme Polydore Gosselin, gagné par Mme Emile Beaudoin. 19—Encrier, don de Mlle Juliette Bernard, gagné par Mlle Thérèse Barbeau. 20—Plateau, don de Mlle Ghis'aine Bouchard, gagné par Mme Frs Girard. 21—Boîte de papier à lettre, don de Mlle Irène Roy, gagnée par Mlle Léa Laprise. 22—Serviettes, don de Mme Jos. Bolduc, gagnées par Mlle Gemma Roby. 23—Serviettes, don de Mme Edouard Carbonneau, gagnées par Mlle Jeannette Paré. 24—Cupidon, don d'une ancienne, gagné par Mlle Jeannette Morency. 25—Boîte de papier à lettre, don d'une ancienne élève gagnée par Mlle Annette Latulippe. 26—Saints Scapulaires, don de Mme Jean-Bte Bérubé, gagnés par Mlle Fernande Bernard. 27—Petite poupée, don d'une amie, gagnée par Mme Edgar Bolduc. 28—Boîte de mouchoirs, don d'une ancienne élève, gagnée par Mlle Rita Bernard. 29—Verres, don de Mlle Bérengère Roby, gagnés par Mlle Yvette Carbonneau. 30—Mouchoirs, don d'une amie, gagnés par Mlle Bérengère Roby. 31—Mouton en chocolat, don de Mlle Raphaela Ménard, gagné par Mlle Gertrude Nadeau. 32—Serviettes, don de Mme Alfred Paré, gagnées par Mme Jos. Zoki. 33—Serviettes, don d'une amie gagnées par Mlle Anita Labonté 34—Robe d'enfant, don de Mlle Hélène Coulombe, gagnée par Mlle Anna-Marie Labrecque. 35—Eponge, don de Mlle Thérèse Barbeau, gagnée par Mlle Emire Fleury. 36—Plateau, don de Mlle Anna-Marie Labrecque, gagné par Mlle Imelda Boutin. 37—Plateau, don de Mlle Emma Laplerre, gagné par Mlle Pierrette Ratté. 38—Plateau, don de Mme Joseph Latulippe, gagné par Mlle Desneiges Bouchard. 39—Plateau, don de Mlle Jeanne-Aimée Bernard, gagné par Mlle Jeannette Beaudoin. 40—Prix de consolation (un oeuf), gagné par Mlle Bertha Goulet.

Râfle: porte mouchoirs et coussin à épingles en étamine gagnés par M. Armand Roby.

Les parties de cartes furent suivies de quelques pièces dramatiques et musicales magnifiquement exécutées par les élèves des 5e, 6e et 7e années. Le programme suivant fut exécuté:

Duo: "Over the Waves"
Mlles Gemma Roby Hélène Latulippe
Chant: "Les Mamans" . . Th. Botrel
Piano: "Il Trovatore"
Mlle Hélène Latulippe
Le Photographe (pièce comique, rendue par Mlles Gemma Roby, Bernadette Corriveau et Bérengère Roy)
Piano: "At School March"
Mlles S. Veilleux et B. Rémillard
Déclamation: "Le petit doigt de la Vierge" Mlle Lucille Barbeau
Déclamation: "Les péchés de Berthe"
Mlle Anna Bernard
Piano: "Cocoricoto"
Mlle Gemma Roby
Le pot de confitures (1er acte)
Mlles Th. Barbeau, H. Coulombe
Monologue: "Ursule à Paris"
Mlle Béatrice Bolduc
Le pot de confitures (2e acte)
Mlles Th. Barbeau, H. Coulombe
Piano: "Mocking-Bird"
Mlle Hélène Latulippe
Déclamation: "Le Pater du mourant"
Mlle Dolorès Guillemette
Chant:

Québec ne réduira pas les salaires

(Suite de la page 4)

"Royal Electric", qui fait partie de la Montreal Light, Heat & Power, a vu souffler son capital 45 fois. Le capital initial de cette compagnie était de $2,225,000 et en 1926 les actionnaires ont reçu en boni $8,437,000, soit 8 fois leur mise de fonds.

M. DUPLESSIS. — "Est-ce là ce que l'hon. ministre des Terres appelle du "capital sain ?"

Le Chef de l'Opposition dit que la Montreal Light, Heat & Power achète 200,000 c. v. de la Beauharnois et il se demande si le projet a pour but de permettre à la compagnie montréalaise, qui charge des taux excessifs, d'exporter ses 200,000 c. v. aux Etats-Unis.

M. DUPLESSIS. — "Les ressources hydrauliques sont l'une des plus grandes richesses de la province de Québec, constituant l'arme toute puissante, qui aurait permis aux nôtres de jouer leur rôle dans la grande industrie canadienne, de décupler notre puissance, et de conduire notre population vers l'avenir que la Providence lui avait destiné en la dotant comme elle s'est plu à la doter. Aujourd'hui, sous prétexte de faire face au déficit, le gouvernement veut pratiquer l'exportation pour engraisser au dehors le capital étranger, qu'il prétendait cependant avoir attiré chez nous pour nous en faire bénéficier".

Le Chef de l'Opposition croit que ce qui vaudrait mieux c'est une réduction des taux qui augmenterait la consommation et attirerait chez nous des industries. Il déclare que le Premier Ministre a affirmé en 1926 que nous ne reverrions jamais l'électricité que nous exporterions.

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres dit qu'il y a surproduction. A qui la faute ? La crise mondiale a sans doute fait sentir ses effets dans cette province, mais il est indéniable que la surproduction a été encouragée, favorisée et autorisée par le gouvernement actuel. La surcapitalisation dans l'industrie papetière, dont parle le ministre, a été également causée en grande partie, par l'imprévoyance du gouvernement dont il fait partie. Ce gouvernement, de 1924 à 1927, a forcé la construction de nouveaux moulins à papier, d'une capacité d'environ 1,000 tonnes. Si nous ajoutons cette surproduction à la surproduction occasionnée par le travail du dimanche, que le gouvernement a trop toléré, nous avons là une bonne part de la surproduction dans l'industrie papetière".

Le Chef de l'Opposition se tourne vers l'hon. M. Mercier.

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres s'écrie qu'il faut protéger la petite épargne ! L'épargne populaire c'est le paravent derrière lequel le gouvernement se cache pour mieux secourir les compagnies d'électricité et augmenter ses propres revenus, souffrant maintenant d'une crise de surproduction et de capitalisation ministérielles. C'est un prétexte et un camouflage. Depuis quand un gouvernement patriote et prévoyant peut-il raisonnablement augmenter ses revenus, à même l'aliénation définitive de nos ressources naturelles, de nos richesses provinciales, pour le bénéfice de l'étranger à l'étranger ? L'honorable ministre a prétendu que nos ressources hydrauliques seraient pratiquement illimitées et que nous avions un surplus de développement dans notre énergie électrique. Pourquoi ne pas utiliser ce surplus pour le bien-être de la population de notre province avant d'en faire profiter les étrangers aux Etats-Unis ? Pourquoi le gouvernement ne s'autorise-t-il pas de ce surplus, pour obtenir l'électrification rurale à des taux raisonnables ? Pourquoi le gouvernement ne s'autorise-t-il pas de ce surplus pour obtenir l'électrification urbaine à des taux raisonnables ? Avec les ressources hydrauliques que nous possédons, la population de la province pourrait obtenir l'éclairage, la force motrice et le combustible à d'excellentes conditions. Commençons d'abord par régler ces questions : "Charity begins at home".

Le Chef de l'Opposition conclut.

M. DUPLESSIS. — "Le projet de loi qui nous est soumis, est pour le moins prématuré. L'opposition de peut consentir à accorder au ministère, comme le demande la loi, les pouvoirs qu'il sollicite, quand ce ministère s'est rendu coupable de tant d'imprévoyance ruineuse, d'une imprévision aussi déplorable, d'une incurie dont les générations futures devront malheureusement subir les néfastes effets. L'opposition ne croit pas qu'il soit sage d'aliéner définitivement une partie importante de nos ressources nationales, sous prétexte de revenus, avant que soient réparés les dommages causés par l'industrie du régime, avant que la population, à qui la Providence a donné ces richesses, puisse en bénéficier raisonnablement. L'hon. Premier Ministre a prétendu qu'on ne pouvait adopter une législation permanente pour régler un problème temporaire. Cependant, c'est ce qu'il entend faire par le présent projet de loi. Pour ces motifs, nous sommes d'opinion que le présent projet de loi est inopportun et des plus préjudiciables à l'intérêt public". (appl. à gauche)

Le Premier Ministre se lève et est accueilli par des applaudissements.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, l'hon. Chef de l'Opposition me permettra de lui dire en toute franchise et en toute amitié qu'il ne vient pas de parler d'une question aussi sérieuse et aussi grave comme il convient. Il est facile de jeter les hauts cris, de parler de l'incurie du gouvernement, de l'imprépoyance du gouvernement, du peu de confiance que l'on a dans le lieutenant-gouverneur en conseil, enfin la litanie habituelle. Mon honorable ami trouve plaisir à critiquer de cette manière. Chacun prend son plaisir où il le trouve. Son discours ne m'a pas impressionné. Ce qui m'a plu cependant dans ce qu'il a dit, c'est qu'il a approuvé notre politique de 1926 et de 1928, que son parti a dénoncé ensuite sur toutes les tribunes populaires. Aujourd'hui, avec toute l'éloquence qu'on lui connait, l'hon. Chef de l'Opposition approuve notre politique. Je me rappelle encore les dénonciations de nos adversaires sur tous les hustings. Je suis convaincu que si nous présentions aujourd'hui le projet de défendre l'exportation de l'énergie électrique, l'hon. Chef de l'Opposition ferait entendre les mêmes protestations. Il croit que le rôle de l'opposition est de tout critiquer et je lui rends le témoignage qu'il remplit son rôle admirablement."

M. Paul SAUVE. — "L'hon. Premier Ministre me permettra-t-il une question ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Oui, mais une question électrique ?"

M. Paul SAUVE. — "Est-ce que l'opposition n'a pas voté pour la politique du gouvernement contre l'exportation de l'électricité ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Oui, la loi a été votée à l'unanimité mais ce que j'ai dit c'est qu'en dehors de la Chambre, pendant la campagne électorale sur toutes les tribunes, nos adversaires ont fait une campagne à fond de train contre cette politique".

Le Premier Ministre continue son discours.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, quelle est la situation ? Nous avons 14 millions de chevaux-vapeur dans la province de Québec. Notre projet a pour but de permettre l'exportation aux Etats-Unis d'une quantité d'électricité ne dépassant pas 250,000 chevaux-vapeur. Pourquoi demandons-nous cela ? Parce que des compagnies d'électricité qui voyaient dans les beaux jours la consommation annuelle d'électricité augmenter de 50,000 c. v. par année constatent maintenant une diminution considérable de consommation. La compagnie Shawinigan, en vue du développement sur le St-Maurice, a dépensé $20,000,000. L'argent de notre population a été placé dans cette compagnie et maintenant au lieu de voir augmenter la consommation de 50,000 c. v. par année, les compagnies constatent un déchet considérable. Nous avons aux Etats-Unis un marché possible. Nous voulons exporter de l'électricité sous certaines conditions que nous fixerons et dont je puis maintenant donner une idée à la Chambre. Par exemple nous disons que l'exportation ne devra pas dépasser 250,000 c. v. soit un cinquantième de la production. La province d'Ontario exporte de l'électricité. 53,000 chevaux-vapeur de la Cedars Rapids vont là, et ailleurs avec une licence actuelle d'Ottawa. Pourquoi Ottawa a-t-il accordé et accorde-t-il ce permis si le principe est si mauvais que le prétend le Chef de l'Opposition. La Southern Canada exporte aussi en Ontario en vertu d'un permis renouvelé chaque année par Ottawa. Ce sont les amis de mon ami le Chef de l'Opposition qui l'accordent. Si cela est si mauvais, pourquoi renouveler le permis ? Si nous exportons aux Etats-Unis, nous ne pourrons le faire qu'en autant qu'Ottawa nous en donnera la permission. Que l'honorable Chef de l'Opposition aille convaincre M. Bennett ! Il ne m'a pas convaincu. Peut-être le convaincra-t-il. L'Ontario exporte, le Nouveau-Brunswick aussi. La quantité que nous voulons exporter est insignifiante comparée à ce que nous avons, mais elle est importante quant aux revenus qu'elle peut nous rapporter. C'est là un argument, mais il y en a un autre décisif".

Le Premier Ministre parle alors de la canalisation du St-Laurent.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a un autre argument d'une extrême importance. Le projet de la canalisation du St-Laurent, qui coûterait cher, ne donnerait pas plus d'un million de chevaux-vapeur aux Etats-Unis. Si nous assurons 250,000 chevaux-vapeur à la partie des Etats-Unis qui compte sur la canalisation du St-Laurent un quart du pouvoir que le projet du St-Laurent lui rapporterait, nous rendons ce dernier inutile".

M. DUPLESSIS. — "Pourquoi ne pas l'avoir fait avant alors ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je considère que nous donnons le coup de mort au projet de canalisation du St-Laurent en permettant l'exportation de 250,000 chevaux-vapeur aux Etats-Unis, soit un quart de ce que donnerait le creusement du St-Laurent. Quand même nous n'atteindrions que ce but, nous aurions fait oeuvre méritoire et nationale. Nous entourerons le projet de toutes les garanties nécessaires. Mon honorable ami nous a dit qu'il n'a pas confiance dans le lieutenant-gouverneur en conseil. Heureusement, le plus grand nombre ne pense pas comme lui".

M. DUPLESSIS (souriant). — "Ca leur coûte cher".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Ils en ont pour leur argent. Nous ne voulons pas qu'une seule compagnie profite de ce droit d'exporter. Nous voulons que les compagnies forment un cartel et s'entendent sur le prix. Nous imposerons un droit de $2 par cheval-vapeur. Ottawa prendra aussi quelque chose. Le projet sera rémunérateur. Nous aurons de la compétition de l'Ontario. Mais l'électricité est utilisée aux Etats-Unis à 60 cycles et celle de l'Ontario est produite à 25 cycles. C'est là un inconvénient de l'Hydro d'Ontario et si cette dernière voulait faire disparaître l'inconvénient il lui en coûterait 100 millions de dollars. Il y a trois avantages à ce projet : 1. — Nous débarrasser d'une quantité d'électricité qui dort et qui peut dormir encore longtemps ; 2. — Assurer des revenus à la province ; 3. — Jeter une pelletée de terre sur la tombe de la canalisation du St-Laurent. J'espère que la Chambre — elle fera en cela une bonne oeuvre — approuvera le projet de l'hon. ministre des Terres". (appl. prolongés)

M. Aimé GUERTIN (Hull.) — "L'hon. Premier Ministre a tort de dire que nous avons combattu sa politique. Il est venu à Hull pour la prêcher. On a dit qu'il avait eu du courage. C'est vrai".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Il faut du courage pour aller à Hull ?"

M. GUERTIN (de même). — "Dans cette circonstance, il en fallait. L'hon. Premier Ministre a alors annoncé cette politique prohibant l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis au nom du patriotisme. Au nom du même patriotisme, il nous propose une politique absolument contraire. Cette nouvelle politique n'a d'autre but que d'aider des compagnies qui pressurent le peuple et de permettre à la Beauharnois de payer des dividendes. J'aurais préféré que l'hon. Premier Ministre nous présente un projet pour punir ceux qui ont été coupables dans l'affaire de la Beauharnois. Ce projet a l'air d'avoir pour but de remplir la caisse électorale d'un parti qui est vide".

Le député de Hull déclare que si nous envoyons de l'électricité aux Etats-Unis elle ne nous reviendra jamais.

M. GUERTIN. — "C'est ce que disait L'Evénement, dans un article éditorial en 1929. C'est même l'opinion exprimée par l'hon. Premier Ministre lui-même. Il y a quelques années, l'hon. Premier Ministre nous disait : "Un industriel américain m'a déclaré : "Si je vais dans votre province c'est pour trois raisons : 1.— A cause de votre énergie électrique ; 2. — A cause de vos lois saines ; 3. — A cause de votre main d'oeuvre saine". L'hon. Premier Ministre fait donc disparaître la première raison des industriels américains de venir établir des industries dans notre province. En tout, Québec exporte 1 million de chevaux-vapeur dans Ontario qui donnent du travail à 385,000 ouvriers recevant 581 millions de salaires par an, ce qui fait vivre une population de 1,525 000 âmes. Les 250 000 chevaux-vapeur dont le projet permettra l'exportation aux Etats-Unis, représentent du travail pour 96,250 ouvriers américains avec des salaires de 145 millions par an, ce qui fera vivre une population de 481,250 ouvriers. Je considère que c'est une politique criminelle d'offrir ainsi en pature aux bailleurs de fonds d'un parti une marchandise de première nécessité qui devrait être employée à assurer à notre peuple plus de travail, plus d'aisance et plus de confort". (appl. à gauche)

M. Hortensius BEIQUE. — "J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat".

A 6 h., la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 30.

La séance est ouverte à 9 heures. L'hon. M. Bouchard est au fauteuil.

Les bills suivants sont lus en première lecture :

L'honorable M. ARCAND. — Loi abrogeant la Loi des bibliothèques et des instituts d'artisans et décrétant un nouveau mode de constitution en corporation des associations de bibliothèques et des instituts d'artisans.

L'honorable M. ARCAND. — Loi modifiant la Loi des compagnies de Québec, la Loi des clubs de récréation et la Loi des sociétés nationales de bienfaisance.

L'honorable M. GODBOUT. — Loi concernant le lait et les produits laitiers.

Le premier bill de l'hon. M. Arcand a pour but de forcer les organisations ouvrières communistes de Montréal à s'enrégistrer de nouveau.

—"Le second bill", ajoute le ministre du Travail, "est la conséquence du premier".

Le bill de l'hon. M. Godbout a pour but de créer une commission de l'industrie laitière composée de pas plus de sept membres et de pas moins de cinq, et un inspecteur général de l'industrie laitière.

La Chambre se forme alors en comité plénier pour étudier un autre projet de loi de l'hon. M. Godbout concernant la préparation et la vente du tabac en feuille. Le ministre de l'Agriculture veut que des inspecteurs s'occupent de ce commerce.

M. MAURICE DUPLESSIS. — "L'hon. ministre pourrait-il nous dire combien d'inspecteurs il entend employer et le salaire qu'il veut leur donner ?"

L'hon. M. GODBOUT. — "Il est probable que nous emploierons les inspecteurs qui sont déjà au service du département et nous n'aurons besoin que d'un ou deux employés seulement".

M. DUPLESSIS. — "C'est une dépense qu'il faudrait délimiter tout de suite".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous n'avons pas d'intérêt à dépenser plus qu'il ne faut !"

L'hon. M. GODBOUT. — "S'il fallait expliquer tout cela dans la loi, ce serait la compliquer inutilement. Nous serons peut-être obligés de dépasser le montant et il faudrait amender la loi".

M. DUPLESSIS. — "Nous sommes ici pour contrôler les dépenses. C'est un droit et je ne vois pas la raison de l'hon. ministre à nous le refuser. En quoi consiste l'ouvrage des inspecteurs ?"

L'hon. M. GODBOUT. — "Ils surveilleront la culture du tabac et sa classification, de sorte que le consommateur pourra savoir ce qu'il achète".

M. DUPLESSIS. — "Je ne comprends pas l'hon. ministre : il ne sait pas comment il dépensera, il ne sait pas s'il aura besoin réellement d'inspecteurs. Pourquoi alors passer cette loi ?"

L'hon. M. GODBOUT. — "Je ne puis nommer ces inspecteurs d'avance. Cette mesure nous est demandée par les producteurs de tabac".

La résolution est lue pour la deuxième fois et la troisième lecture est remise à la prochaine séance.

La Chambre étudie ensuite un bill de l'hon. M. R.-F. Stockwell pour modifier la Loi des droits sur les divertissements. Cet amendement décrète que la taxe est exigible dans tous les cas, sauf quand un amusement est donné sous les quatre conditions suivantes :

a) Par des organisateurs et amateurs résidant dans la province, qui ne reçoivent aucune rémunération quelconque pour leurs services à cette occasion ;

b) Dans une église ou une salle ouvrière ou paroissiale pour l'usage de laquelle aucun loyer n'est payé ni aucune autre rémunération n'est accordée, pour cette fin ;

c) Lorsque le total du revenu brut qui en revient est consacré exclusivement à des fins charitables, agricoles ou religieuses, et

d) Quand cet amusement ne comprend pas des vues animées, —pourvu que la personne, société ou association qui donne l'amusement ait auparavant demandé l'exemption requise du contrôleur du revenu de la province, auquel il appartient d'accorder ou de refuser telle exemption. Cette demande doit être attestée sous serment devant un officier du revenu, un notaire, un juge de paix ou un commissaire de la Cour supérieure.

A la demande de l'opposition, la Chambre rapporte progrès : le bill sera étudié de nouveau à la prochaine séance.

M. Hortensius Béique reprend le débat sur l'exportation de l'énergie hydro-électrique.

M. BEIQUE. — "Cette richesse naturelle que constitue l'énergie électrique aurait dû faire de notre province l'une des plus riches du Dominion et de notre race l'une des premières du continent. Or, qu'a fait le gouvernement pour protéger cette richesse et empêcher les étrangers de s'en emparer ? Rien : il l'a aliénée. Aujourd'hui, le gouvernement est obligé d'exporter de l'énergie pour combler des déficits creusés là où il devrait y avoir des surplus. On attribue cette situation à la crise, que l'on tient responsable de toutes les fautes d'Israel".

La question est ensuite mise au vote et le bill est adopté en deuxième lecture par 44 voix contre 8.

Le même bill est immédiatement étudié en comité plénier. M. le Vice-Président Irénée Vautrin en donne de nouveau lecture et le débat reprend.

M. DUPLESSIS. — "Le Premier Ministre est-il en pourparlers avec quelques compagnies à ce sujet ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Aucune".

M. PIERRE BERTRAND. — "Si les compagnies ont de l'électricité de trop, comme vous l'avez dit, comment se fait-il que les taux ne baissent pas ? Avant de vous occuper d'éclairer les étrangers, vous devriez vous occuper du peuple ici".

L'hon. M. MERCIER. — "La prochaine fois que je vais voir les compagnies, je leur ferai la commission de l'honorable député. Je leur dirai de donner leur électricité pour rien. J'ignore si elles accepteront... Mon honorable ami est dans l'erreur : les compagnies ne pourraient pas vendre de l'électricité, quand bien même elles la vendraient plus bas qu'elle ne leur coûte. Le député de St-Sauveur discute la question à sa manière, mais cette mesure est présentée dans l'intérêt de la province".

M. AIME GUERTIN. — "L'hon. ministre oublie-t-il qu'à Chicoutimi les compagnies qui ont un excédent d'électricité font une expérience : chauffer les maisons à l'électricité sans que ça coûte plus cher. Si l'énergie se vendait moins cher, on s'en servirait pour chauffer de préférence au charbon. Parce qu'on a de l'électricité de trop, est-ce qu'il faut s'en débarrasser ?"

L'hon. M. MERCIER. — "Voici encore un argument qui, lancé dans le public, servirait bien l'imagination : chauffer à l'électricité et ne plus importer de charbon ! Mais dans la pratique, c'est impossible. S'il fallait chauffer les maisons de la province de cette manière, je me demande si nous pourrions produire assez d'électricité. Mon honorable ami s'en convaincrait vite en discutant l'affaire avec un expert. Est-ce qu'on fait cela en Ontario ?"

M. GUERTIN. — "Non, mais on fait des expériences".

L'hon. M. MERCIER. — "Il ne s'agit pas de faire l'expérience dans une maison, mais il s'agit de toute la province : tous les propriétaires voudraient se chauffer ainsi. Qu'arriverait-il ? Les compagnies ne pourraient pas fournir l'hiver, et l'été elles n'auraient rien à faire".

M. GUERTIN. — "Pourquoi ne gouvernement ne la fait-il pas, lui, l'expérience ? Tant que celle-ci n'aura pas été tentée, personne ne peut dire que c'est impossible ou pas pratique".

L'hon. M. MERCIER. — "Il y a eu des expériences de faites ! Encore une fois, que mon honorable ami consulte un expert".

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre ne peut appliquer à sa mémoire la devise de la Province. En 1926, il voulait que l'électricité en vint à servir à l'éclairage. Mais l'hon. ministre qui est un honnête homme ne niera pas que pendant la session il a rencontré M. Robert Sweezey".

L'hon. M. MERCIER. — "Je le nie absolument. J'ai pu le rencontrer à la gare, mais pas au Parlement ni à mon bureau et jamais je ne lui ai parlé de la présente loi".

M. DUPLESSIS. — "Je prends la déclaration de l'hon. ministre. Il est évident que le gouvernement a cédé sous la pression des grosses compagnies. Est-ce que ce n'est pas surtout la Beauharnois qui exportera de l'électricité aux Etats-Unis ?"

Lhon. M. MERCIER. — "Toutes les compagnies qui ont un surplus pourront en exporter".

M. DUPLESSIS. — "Pour être précis, est-ce que la Beauharnois ou d'autres compagnies n'ont pas fait des démarches auprès du gouvernement ?"

L'hon. M. MERCIER. — "Pas à ma connaissance".

M. DUPLESSIS. — "Alors, si les compagnies ne s'en occupent pas, pourquoi tant de sollicitude de la part du gouvernement ?"

L'hon. M. MERCIER. — "Il s'agit de l'intérêt de la Province. Pour répondre à une autre question de l'hon. député, les conditions ont changé depuis 1926 et je n'ai aucune hésitation à présenter cette loi".

Le Chef de l'Opposition déclare qu'il n'approuve pas la mesure, mais qu'il ne veut pas renouveler le vote précédent. Le bill est donc adopté par le comité plénier.

Vers minuit, la Chambre s'ajourne jusqu'à mercredi après-midi à 3 heures.

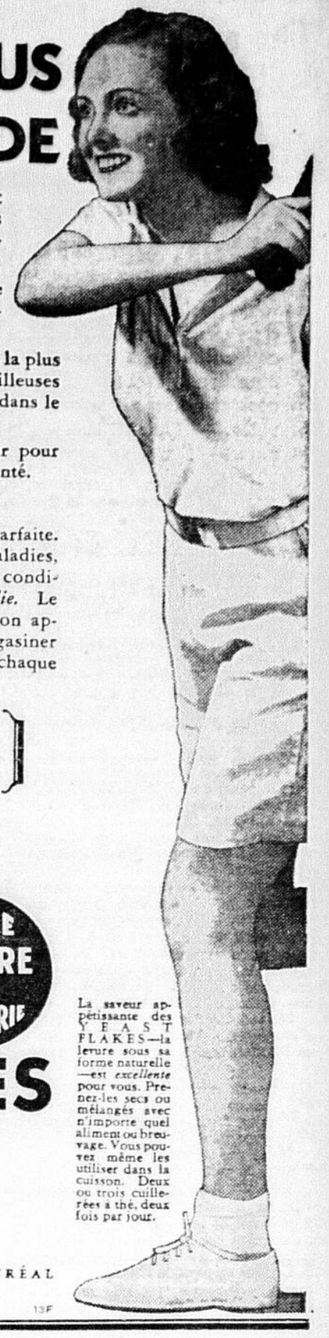
Les prémices des récoltes mondiales de tabac vous garantissent une saveur douce et incomparable quand vous fumez ces célèbres cigarettes.

CIGARETTES

Winchester

D'un Mélange Parfait!

LA LEVURE LA PLUS RICHE AU MONDE



VOICI la levure la plus riche des vitamines qui font que la levure est si bonne pour vous—ce sont les NB YEAST FLAKES—une levure absolument pure—sans rien d'ajouté ni rien d'enlevé.

Elle ne renferme aucune humidité qui en augmente le volume et l'expose à rancir. Elle se garde indéfiniment et est *toute* levure.

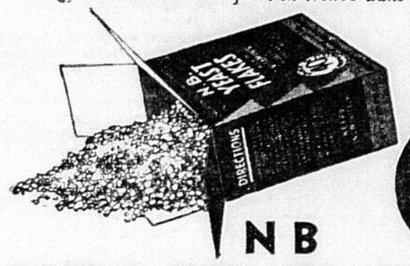
Les N B YEAST FLAKES sont de la levure de brasserie, la plus riche des vitamines qui donnent à la levure ses merveilleuses propriétés reconstituantes et l'ont rendue si populaire dans le monde entier.

Il suffit d'en prendre une légère quantité chaque jour pour stimuler l'énergie, éclaircir le teint et s'assurer bonne santé.

Vous avez besoin de vitamines

Les vitamines sont essentielles pour jouir d'une santé parfaite. Leur absence complète se traduit par l'apparition de maladies, tandis qu'une proportion insuffisante a pour résultat une condition non désirable qui *oscille entre la santé et la maladie.* Le corps humain a besoin de renouveler constamment son approvisionnement de vitamines, car il ne peut en emmagasiner longtemps. Prenez donc des N B YEAST FLAKES chaque jour et vous vous porterez bien.

Il y a autant de levure dans une cuillerée à thé de N B YEAST FLAKES que dans tout un gâteau de levure comprimée, et elle est plus riche des fameuse vitamines que l'on trouve dans la levure.



NB
YEAST FLAKES

PURE CULTURE SPECIALE (Saccharomyces cerevisiae)
DE LEVURE DE BRASSERIE CONCENTREE

En vente dans les pharmacies et épiceries

En paquets à 40c.

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL

Agents des Ventes: Harold F. Ritchie & Co. Ltd.,
1224, rue Ste-Catherine O., Montréal

La saveur appétissante des YEAST FLAKES—la levure sous sa forme naturelle—est *excellente* pour vous. Prenez-les secs ou mélangés avec n'importe quel aliment ou breuvage. Vous pouvez même les utiliser dans la cuisson. Deux ou trois cuillerées à thé, deux fois par jour.

Les oeufs lui donnaient une indigestion

Voici une femme de 72 ans qui, ayant trouvé un remède contre son indigestion, constate que c'est celui que son frère, âgé de 70, prenait, et est "d'une santé florissante". Elle écrit :—

"J'ai souffert d'indigestion pendant plusieurs années. Je ne pouvais même pas manger un oeuf ou une patate. Je prenais un purgatif, régulièrement, cependant je souffrais toujours. Cette année, j'ai commencé à prendre une petite dose de Sels Kruschen. Je digère maintenant, sans ennui, les oeufs et les patates, et j'en mange à mon goût.

"Mon frère jouit d'une santé florissante et il est une véritable réclame pour les Sels Kruschen. Toujours gai et heureux. Il n'oublie jamais sa dose du matin —moi non plus, depuis que j'en connais l'efficacité. Mon frère a 70 ans et moi 72. Ces sels sont un bienfait pour tous. Je les recommande à tous mes amis." — (Mme) M. E. M.

Kruschen contient six sels qui stimulent et régularisent les fonctions des organes, de diverses manières. L'estomac, le foie et le rein en éprouvent le bienfait immédiat. Tout s'oublie— indigestion, maux de tête et dépression— pour faire place à un bien-être physique et moral.

OBSEQUES DE MME HERMEL PERRON

Les imposantes funérailles de madame Perron, née Sarah Audet, ont eu lieu lundi matin à la Basilique de Québec.

BEL HOMMAGE

Un bel hommage a été rendu, lundi matin, en la Basilique, à madame Sarah Audet, épouse de feu Hermel Perron, décédée le 31 mars dernier, à l'âge de 73 ans. Une grande foule de parents et d'amis a escorté les restes mortels en témoignage d'estime.

La levée du corps a été faite par Mgr Bug.-C. Lafiamme, P. A., curé de la Basilique, et le service a été chanté par M. l'abbé Lorenzo Perron, neveu de la défunte. M. l'abbé Perron était assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Joseph Boutin et Ant. Houde.

Au choeur de l'orgue, la chorale a chanté la messe en grégorien, sous la direction de M. Georges Gravel. M. Henri Gagnon accompagnait à l'orgue.

Le cortège funèbre a laissé la résidence mortuaire, 38 rue Ste-Anne, à 9 heures moins quart.

Les porteurs étaient : MM. Jos. Clark, F.-X.-E. Proulx, Eugène Pouliot, Jos. Genest, E. Mallette et Alfred Genest.

Une voiture chargée de fleurs précédait le corbillard qui était immédiatement suivi par les parents de la défunte : ses fils, MM. Arthur Perron, Edgar, Henri et Joseph; ses petits-fils, MM. Roland Emile, Jacques et Gaston Perron; ses beaux-frères, MM. Elz. Gauthier, J.-A. Roy et E. Simard; ses neveux, MM. le Dr Edmour Perron, le Dr Edmond Perron, l'abbé Lorenzo Perron et Arthur Perron; ses cousins, MM. Alex. Crépault, Thomas Gauthier et P.-N. Bergeron.

On remarquait encore : MM. Jos. Samson, M. P. P., Wilfrid Samson, échevin, le Dr Alphonse Dion, J.-G. Couture, N. P., Louis Lavoie N. P., le Dr J.-E. Thibodeau, Jos. Lavergne, avocat, Alphonse Morency, N. P., Jos. Drapeau, Jos. Byrne, Frank Byrne, John Clark, Wellie Clark, Ludger Bélanger, G.-H. Miville, Bruno Lefebvre, Francis Blouin, E. Lachance, Jos. Devarennes, J.-A. Méthot, Maurice Turgeon, Frank Gosselin, Jos. Boutet, Georges Lapointe, Arthur Lapointe, Léo Laflamme, Alexandre Laflamme, E. Audet, L.-O. Cantin, Léopold Roy, J.-A. Audet, Jos. Rousseau, J.-L. Bizier, J.-E. Croteau, F.-R. Thompson, J.-O. Royer, J.-B. Dugas, J.-E. Dombrowski, J.-A. Tremblay, Henri Girard, Alfred Girard, E. Girard, O. Girard, A. Girard, T. Girard, L.-Eug. Rhéaume, Jos. Tremblay, A. Lemieux, E. Tremblay, Charles Deblois, Alf. Hazel, Welly Hazel, Georges Matte, W. L'Heureux, le capitaine A. Girard, M. Deslauriers, U. Deslauriers, J.-E. Parent, R. Guy P. Paradis, J.-J. Wheelan, A. Desrosiers, A. Métivier, Arthur Blanchette, Gustave Bélanger J.-W. Bolduc, H. Gauthier, Jos. Bélanger, E. Bolly, B. Gagnon, Ph. Turcotte, Louis Gagnon, Johnny Mann, E.-L. Gosselin, Napoléon Bédard, Roméo Tremblay, Jos. Gauthier, de St-Irénée, J.-G. Blondeau, Adélard Morissette, Alfred Demers, Calixte Falardeau, Arthur Chrétien, Pierre Noël, Adélard Grenier, C.-A. Caswell, Georges Lévesque, Jos. Coulombe, St-Georges et Gaudias Morency, Henri Martineau, F. Bédard, R.-E. Sears, I. Bouchard, J.-T. Gauthier, L. Lefrançois, Roméo Parent, N. Tremblay, Victor, Emile, Charles et Arthur Lacombe, Louis Métivier, C. Lachance et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. La maison Germain Lépine Ltée avait été chargée de la direction des obsèques.

A la famille en deuil nous offrons nos condoléances.

SUCCES D'UN CONCERT SACRE

L'Ecole de Musique de l'Université donne une troisième audition hier soir. — Mlles Roland Drolet et Jeanne Doré au programme.

AU SEMINAIRE

Réalisant les succès toujours grandissants qu'elle remporte, la Direction de l'Ecole de Musique de l'Université Laval a bien voulu nous donner une troisième audition d'élèves hier soir, dans la Chapelle extérieure du Séminaire.

Au programme, figuraient encore une élève de M. J.-Art. Bernier, professeur à l'Ecole de Musique, Mademoiselle Rolande Drolet, organiste depuis près de trois ans à St-Louis de Courville, et une élève de Madame Berthe Roy, Mademoiselle Jeanne Doré, soprano, chanteuse du Rosaire.

Mademoiselle Drolet nous présenta un programme fort difficile où figuraient tous les âges de la musique.

Elle débuta par une pièce de Guy Ropartz intitulée Introduction et Allegro Moderato. Ropartz est un inconnu ici. C'est un de nos contemporains, puisqu'il est né à Nancy en 1864 ; il s'est surtout donné à la peinture de l'âme bretonne. C'est ce qui explique le caractère grave dont est empreint cette première pièce où l'on reconnait la formation musicale moderne jointe à une espèce de regret des formes du passé.

Vient ensuite Bach avec son Choral "Le Christ gisait dans son tombeau", pièce remplie de piété, de douceur et de révérence, puis une Fugue en sol mineur où la transition à l'expression forte se fait avec une constance remarquable.

Suit Prélude et Fugue de Saint-Saën qui est à notre avis la pièce la plus difficile d'exécution du programme. Saint-Saëns n'est pas l'homme aux situations simples, qu'il s'applique ou non à peindre la nature. C'est l'impression qui nous reste après l'audition de cette pièce.

Le Dialogue de Clérambault est un délicieux petit bijou. On y reconnait le style de Couperin dont il fut l'émule.

Le Ricercare de Palestrina nous a une fois de plus charmé. On doit savoir d'ailleurs que M. Conrad Bernier, notre concitoyen, organiste à Washington, le fait toujours figurer dans ses récitals ; Roland Drolet n'est-elle pas l'élève du père de Conrad ?

Pour le bouquet, on nous a donné la Finale de la VIème Symphonie de Widor.

Mademoiselle Drolet s'est montrée fort digne du programme qu'elle avait si bien choisi. Même dans les pièces les plus compliquées, elle nous a donné une régistration de très bon goût. La partition du pédalier fut en tous points excellente; la liaison, qui était de toute première importance, fut particulièrement remarquable. Mademoiselle Drolet a le secret des auditoires ; elle sait les affronter sans broncher, ce que nous considérons comme une qualité très appréciable ; nous ne voudrions pas blesser sa modestie, mais nous devons conclure qu'elle a un talent véritable ; à preuve son stage à l'orgue de St-Louis de Courville, où elle est fort appréciée; nous ne doutons pas que grâce à un maître comme M. Bernier, elle montera encore vers de nouveaux sommets.

Mademoiselle Doré, soprano, s'est fait entendre dans deux pièces assez difficiles : l'Ave Maria de Kahn et l'Agnus Dei de Bizet. Mademoiselle Doré possède une voix très puissante, richement nuancée; elle met beaucoup d'âme dans son exécution. Quelle élève de Mme Berthe Roy n'en met pas ? Notre artiste sait rendre aussi bien un Ave Maria de Kahn rempli de piété qu'un Agnus Dei tout empreint du romantisme d'un Bizet. Nous nous plaisons à féliciter les deux artistes d'hier soir de même que l'Ecole de Musique à qui nous disons : continuez !

Aimé DERASPE

JOUR de PAQUES... jour de réjouissance. Réjouissez-vous en dégustant le célèbre JAMBON BARDOU.

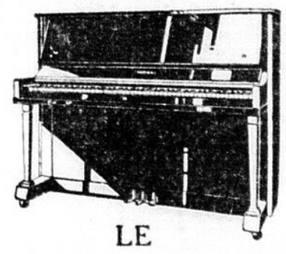
VENTE A L'ENCAN

Aujourd'hui, 5 Avril
à 1 h. 30 P.M.
à nos salles, 1, Boulevard des Fossés.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan une grande quantité de ménage, comprenant 2 pianos, plusieurs ameublements de Chesterfields, de chambre à coucher et de salon, poêles de cuisine, laveuses électriques, vaisselle, chaises berçantes, chaises droites, secrétaires, buffets, une grande quantité de linge de toutes sortes et une foule d'autres articles dont la liste serait trop longue à énumérer. Le tout visible le matin de la vente.

L'encan commence à 1 h. 30 p.m.

LES ENCHERES MARCEAU
O. MARCEAU
Encanteur.



LE
PIANO LINDSAY

Style "S"

UN BEL INSTRUMENT A FINI ACAJOU BRUN, POURVU D'UNE CHARPENTE TOUT EN FER, DE TROIS PEDALES, D'UNE GAMME A TROIS CORDES CROISEES ET DE 7 1-3 OCTAVES.

LE STYLE "S" EST UN PIANO DE GRANDEUR POUR PETIT APPARTEMENT, SI COMMODE Pour L'APPARTEMENT MODERNE.

$325

CONDITIONS FACILES

$15. Comptant et $6.00 par mois.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

E.-H. DROLET — Gérant
201-203, RUE ST-JEAN
QUEBEC

Deux champions à l'Arena ce soir : Jack Sharkey et "Don" George

MORTS DE FATIGUE, LES LEAFS ONT ETE DEFAITS 5-1 PAR LES RANGERS

Une foule de 17,000 spectateurs a hué l'annonce de l'entrée d'un cirque à Madison Square Garden ce soir, qui force les Rangers à transporter leurs pénates à Toronto où aura lieu la seconde joute, samedi soir. — Les Leafs étaient épuisés à la suite du record d'endurance de la veille. — Cecil Dillon a scoré deux fois pour les Rangers. — Bun Cook, Heller et Murdoch fournirent les autres points. — Alex. Levinsky évita un blanchissage aux champions dans la période finale.

LES LEAFS SUR LA DEFENSIVE

Madison Square Garden, New-York, 5. — (Par George Maguire, de la Presse Canadienne) Frais et dispos, les New York Rangers ont pris les devants, hier soir, dans la série Stanle, pour le championnat du monde, en disposant des Leafs de Toronto, par 5 à 1, en présence d'une foule de plus de 17,000 spectateurs.

Le record d'endurance établi la veille à Toronto, puis le rapide trajet en chemin de fer, avaient épuisé les joueurs de la Ville Reine.

Les Rangers, les premiers depuis la saison 1926-27 à entrer en finale après avoir terminé la cédule régulière en troisième position, ont pris les devants dès la première session avec deux points de Bun Cook et Cecil Dillon.

C'en était assez pour gagner la partie, mais ils ajoutèrent encore deux autres buts à leur crédit dans la seconde reprise. Ott Heller, le jeune équipier de Kitchener, qui se mit en vedette dans la série contre les Canadiens, l'année dernière, et Cecil Dillon, en furent les titulaires.

Les Leafs sortirent des "draps blancs" dans la dernière période quand Alex "Mine Boy" Levinsky patina nonchalamment jusqu'à la ligne bleue des adversaires, passa les défenses et prit Aitkenhead en défaut sur un dur lancer.

Murray Murdoch, qui, comme les frères Cook et les autres, cultive le sol canadien durant l'été, prit Chabot en défaut avec l'assistance de Dillon dans la période finale.

Frankie Boucher, l'étoile de la famille Boucher, d'Ottawa, Art Somers, Bill Cook et Ossie Osmundson collectèrent aussi des "assists".

Dillon était ordinaire quand il jouait junior dans sa ville natale de Thornbury, Ont., mais il s'est hissé au sommet des compteurs durant la présente série par son beau travail d'hier soir. Il a maintenant un total de 11 points dont 7 buts et 4 assists. Son record égale celui des frères Boucher pour le détail de 1927-28.

Après les deux premières périodes, la joute d'hier n'eut rien de bien intéressant. Les champions étaient très fatigués : ils firent leur possible pour empêcher les Rangers de monter leur score trop haut en se repliant sur la défensive. Les amateurs comprirent facilement que les Leafs ne pouvaient certainement pas leur fournir une splendide exhibition après leur effort de lundi soir.

Huit punitions seulement furent administrées au cours de la joute : toutes le furent pour des offenses mineures. Heller compta alors que Clancy purgeait une sentence de deux minutes au frigidaire.

La seconde partie n'aura certainement pas l'allure de la première, car les champions entreront dans l'arène en meilleure forme. Hier, Somers et Horner commencèrent une petite exhibition de pugilat mais leurs compagnons les séparèrent avant tout dommage à la propriété.

Les Leafs pourront jouir d'un bon repos avant de rencontrer leurs adversaires pour la seconde partie de la série : les deux clubs joueront de nouveau samedi soir, et à Toronto.

L'apparition d'un cirque au Garden oblige les Rangers à transporter leurs pénates à Toronto. Les spectateurs ont manifesté leur mécontentement de se voir privés d'une autre joute en empêchant l'annonceur de parler de l'ouverture du cirque.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, B. Cook (W. Cook, Boucher) 12.18
2—Rangers, Dillon (Murdoch) . . 13.11
Punition : Clancy.

Deuxième période

3—Rangers, Heller (Osmundson, Somers) 8.31
4—Rangers, Dillon 14.25
Punitions : Babe Seibert (2), Clancy, Keeling.

Troisième période

5—Toronto, Levinsky 15.33
6—Rangers, Murdoch (Dillon) . 16.55
Punitions : Conacher, Boucher et Horner.

PREMIERE PERIODE

Les Rangers entrent en scène avec un superbe jeu d'ensemble et Chabot doit bientôt bloquer un dur lancer de revers de Bun Cook. Les Leafs se défendent bien, et tour à tour Jackson et Primeau vont tenter leur chance sur Aitkenhead. Conacher lance solidement et la rondelle dévie sur le bâton d'Aitkenhead pour aller se perdre dans les estrades.

Les deux équipes changent leurs lignes d'attaque et les Rangers font une belle combinaison qui permet à Babe Seibert de compter, mais ce dernier était hors jeu et Chabot ne fit pas un mouvement pour l'arrêter. Clancy est le premier à soulever l'ire de l'arbitre et attrape une punition pour avoir fait tomber Babe Seibert. Aussitôt, les Rangers se mettent à foncer à quatre hommes et Chabot doit faire deux plongeons de suite pour sauver des lancers de Somers et de Brennan.

Au retour de Clancy, la "kid Line" du Toronto revient dans la mêlée cependant que Lester Patrick envoie sa plus jeune ligne. Somers met Chabot en danger sur un boulet de côté. Primeau profite d'une ouverture pour menacer Aitkenhead.

Les Rangers comptent deux points de suite à brève intervalle. Bun Cook brise la glace avec l'aide de son frère et de Boucher à la 12ème minute et Dillon compte le second sur une passe de Murdoch à la 13ème minute. Chabot était en dehors de ses buts quand le lancer de Bun Cook le prit par surprise au cours d'une mêlée. Pour l'autre, Murdoch fit une passe superbe et Dillon n'eut qu'à pousser le disque dans le filet de Chabot.

Avec Clancy et Horner sur la défense, les Leafs pratiquent quelques descentes vers les buts des Rangers. Conacher et Jackson lancent à côté du filet. Comme la période tire à sa fin, Thoms monte avec Cotton et Bally et les New-Yorkais ont peine à s'en tirer indemnes.

DEUXIEME PERIODE

La seconde session commence avec une attaque de la première ligne des Rangers et la "kid line" doit concéder un léger avantage au trio Cook-Boucher-Cook. Johnson se fraye une voie jusqu'à la défense du Toronto mais Levinsky se charge de l'arrêter.

Les deux équipes pratiquent un intéressant jeu d'ensemble mais les attaques des Rangers sont plus dangereuses et leurs lancers plus précis. Les lignes d'avant sont relevées et Babe Seibert, après avoir lancé deux fois de suite sur Chabot, va au pénitencier pour avoir donné un coup de bâton à Levinsky. Toronto manque une offensive et Dillon en profite pour déménager la rondelle à toute vitesse dans la direction de Chabot. Cotton parvient à le rejoindre et lui enlève la rondelle.

Aitkenhead se fait applaudir en bloquant deux durs lancers de Sands et de Doraty. Babe Selbert revient et s'élance sur Chabot dans une attaque dangereuse : Clancy le retient et part pour la glacière. Pendant l'absence de King, les Rangers portent leur total à trois : Heller accepte une passe d'Osmundson et lance de côté dans la cage de Chabot. Somers avait fourni une passe également.

Clancy reprend sa position avant que d'autre dommage n'ait été fait, mais Chabot doit sauver deux durs lancers de suite des frères Cook. Doraty s'échappe et va donner un peu d'exercice à Aitkenhead. Babe Selbert enregistre sa seconde punition de la période pour interférence. Les Leafs en profitent pour attaquer en bloc : mal leur en prend car Dillon enlève la rondelle à Day et trouve un chemin ouvert jusqu'à Chabot et score un quatrième point pour les Rangers. Keeling arrête Bailey à temps comme il venait de recevoir une belle passe de Sands et s'apprêtait à lancer de près sur Aitkenhead.

Irvin envoie cinq avants sur la glace et Aitkenhead doit faire trois arrêts de suite sur des lancers de Sands, Gracie et Blair.

La période finit avec les Leafs menant le bal avec brio.

TROISIEME PERIODE

Chabot fait rire la foule au début du troisième chapitre en sortant de ses buts de façon comique pour aller bloquer un dur lancer de Bun Cook. Johnson et Bill Cook forment équipe pour traverser le club d'Irvin : Ching reçoit une passe de Bill et s'apprête à lancer quand Levinsky parvient à le retenir.

Les Leafs semblent fatigués, et leur défensive faiblit. Les Rangers, toujours alertes et dispos, attaquent avec vigueur : Chabot et ses compagnons parviennent cependant à s'en tirer. Day fait une descente en diagonale avec Clancy et réussit la meilleure attaque des Leafs depuis le début de la période : Aitkenhead fait un arrêt presque miraculeux pour bloquer.

Les deux lignes régulières reviennent sur la glace au milieu de la session, et Conacher fait siffler un de ses boulets aux oreilles d'Aitkenhead.

Conacher retient un New-Yorkais et va rejoindre l'officiel. Boucher et Horner se bousculent et vont aussi au banc. Avec l'avantage d'un homme, les frères Cook donnent du fil à retordre aux Leafs jusqu'au retour de Conacher. Levinsky ouvre la colonne pour les Leafs en lançant entre les deux défenses des Rangers et dans le coin du filet d'Aitkenhead. Murdoch lui donne promptement la réplique en acceptant une passe de Dillon.

Les deux clubs fournissent du beau jeu et la partie se termine au milieu des applaudissements de la foule.

ALIGNEMENT

RANGERS :	Buts	TORONTO :
Aitkenhead	Buts	Chabot
E. Seibert	Défenses	Levinsky
Johnson	Défenses	Day
Boucher	Centres	Primeau
W. Cook	Ailes d.	Conacher
F. Cook	Ailes g.	Jackson

Subs. Rangers : Somers, A. Seibert, Dillon, Murdoch, Keeling, Osmundson, Pettinger, Heller et Brennan.

Subs. Toronto : Thoms, Cotton, Sands, Bailey, Gracie, Doraty, Blair, Horner et Clancy.

Arbitres : Odie Cleghorn et A.-G. Smith.

A. BLOUIN GAGNE LE DERBY DE QUE. OUEST DIMANCHE

A. Blouin a gagné la course de chiens de Québec-Ouest dimanche dernier, en parcourant les sept milles en 23 minutes.

Voici le résultat de la course :

1—A. Blouin	23.00
2—L. Parent	23.24
3—A. Chevrette	23.40
4—A. Dumont	24.22
5—A. Bédard	24.42
6—A. Beaumont	25.30
7—J. Beaupré	27.04
8—P. Malouin	27.10
9—B. Bourboin	27.12
10—M. Lessard	27.34
11—P. Bélanger	27.55
12—L. Bois	28.50
13—N. Routhier	29.34
14—A. Robitaille	29.48
15—A. Therrien	31.35
16—L. Parent	32.50
17—P. Lepire	50.00

Les juges du départ étaient MM. O. Chabot, J. Genois. Ceux de l'arrivée, MM. A. Jobin, A. Gauvin et H. Chevrette.

LE GOLF

Pinehurst, 4. — (P.A.) Eric Thompson, de St-Andrews, N.B., a défait W. L. Calfee, de Cleveland, Ohio, par 8 et 7, hier dans la première ronde du tournoi pour le championnat amateur du nord et du sud des Etats-Unis.

PARTIE REMISE

P.-E. Giroux, de St-Grégoire, ne pourra lutter contre J. Chalifour, de Giffard, ce soir, car ce dernier prétend qu'il est blessé. (Comm.)

Asselin entreprendra ce soir sa cinquième saison de lutte avec un excellent programme

Le champion du monde Jack Sharkey donnera son exhibition de quatre rondes contre deux entraîneurs une fois la lutte principale terminée. — Une excellente occasion de voir à l'oeuvre le "Marin de Boston". — Quatre matchs de lutte dont le "clou" sera la rencontre entre le "champion" Don George et Pat Freiley. — 2 dans 3, limité à 1 heure 30. — Le match semi-final a été remplacé. — Yvan Grandovitch luttera jusqu'à concurrence de 30 minutes contre Al Caslie. — Numa, Robert, Madison et Bauer dans les deux autres luttes. — Lever du rideau à 8 heures 30.

ON PAVE L'ENTREE DE L'ARENA

La saison de lutte à Québec s'ouvrira ce soir, à l'Aréna, alors que le populaire Jos. Asselin entreprendra sa cinquième saison avec le circuit de Paul Bowser en présentant aux amateurs un programme intéressant tant par la valeur de ses matchs que par l'attraction supplémentaire constituée par l'exhibition de quatre rondes que donnera Jack Sharkey, champion du monde des poids-lourds, immédiatement après la finale du "show" de lutte.

x x x

La séance commencera à 8 heures 30 précises, et les portes de l'Aréna seront ouvertes à sept heures. Les billets réservés resteront en vente jusqu'à cinq heures chez Edgar Langlois, J.-E. Giguère et Nap. Côté. Les propriétaires de l'Aréna ont assuré hier le promoteur Asselin qu'un pavage temporaire est commencé depuis hier à l'entrée de l'Aréna, afin de premettre aux amateurs de se rendre jusqu'à la bâtisse sans inconvénient.

x x x

Au cours des quatre dernières saisons, Asselin a connu de grands succès. Il a aussi essuyé quelques échecs, mais c'est avec l'enthousiasme modéré d'un homme expérimenté qu'il entreprendra ce soir sa cinquième saison comme promoteur de lutte, promettant de donner aux amateurs des séances de toute première valeur. A tout événement, il débute très bien.

x x x

Leo Numa, l'Adonis de la lutte, fera l'ouverture de la saison avec Harry Madison, champion olympique canadien. Ce match est limité à 15 minutes. Lundi soir, à Montréal, Madison annula en quinze minutes avec le brillant Yvon Robert. Il n'est donc pas si mauvais que cela ! Mais, contre Numa, il devra être constamment sur ses gardes, car c'est un fameux gladiateur.

x x x

Le second match de la soirée mettra en présence Yvon Robert et le superbe athlète allemand Hans Bauer. L'engagement, limité à 20 minutes, fournira sans aucun doute des minutes intéressantes aux "fans".

x x x

La semi-finale a été changée du tout au tout. Comme Bibber McCoy n'a pas paru être en condition pour son match avec Ed "Don" George, lundi soir, Asselin a préféré ne pas l'amener ici. Il l'a remplacé par un homme bien connu : Yvan Grandovitch, qui tentera de river au tapis, en moins de 30 minutes, les épaules de Al Caslie. Ce dernier s'est montré brutal contre Numa, à Montréal. Avec Grandovitch, ce sera un match... enlevant !

x x x

Ed "Don" George, qui a dû livrer une bataille de plus de trois heures, vendredi soir, à Boston, pour disposer du fameux Nick Lutze, sera l'attraction principale de cette séance. L'inimitable Pat Freily sera son adversaire dans une "affaire" de deux dans trois, limitée à une heure et demie. Si Freiley veut "jouer dur", malheur à lui, car il trouvera chaussure à son pied dans le champion Don George.

x x x

Après son exhibition qui n'a pas paru plaire à tous les spectateurs, à Montréal, le champion Jack Sharkey réclama le silence, et après un discours de quelques minutes, quitta l'arène au milieu des applaudissements des "fans". OWen Flynn, qui fut son premier adversaire, se fit "fabriquer" une citoyenne coupure au-dessus de l'oeil qui nécessita quatre points de suture. Comme il saignait abondamment, il dut quitter l'arène. Le nègre Anderson, de Chicago, tint bon pendant quelque temps, mais fut knockouté à la fin de la deuxième ronde.

Il se peut fort bien que Sharkey soit obligé d'avoir un autre homme pour remplacer Owen. Il a offert à n'importe quel amateur présent à l'Aréna Mont-Royal, lundi soir, de lui payer un bon salaire pour l'accompagner pendant le reste de sa tournée, et lui tenir lieu d'entraîneur.

x x x

Sharkey n'a pas ménagé ses adversaires à Montréal, et il ne leur donnera pas plus de chances à Québec, car ils ont la promesse du gérant de Sharkey d'un bonus de $25. s'ils réussissent à envoyer le champion au tapis. Inutile de dire que ces messieurs visent le champion de leur mieux.

x x x

Quelques invitations officielles ont été lancées par le promoteur Asselin à l'occasion de l'ouverture de sa cinquième saison de lutte.

x x x

D'épaisses toiles recouvriront la glace dans la section occupée par le "ringside". De plus, l'Aréna sera chauffée pour la circonstance, assurant ainsi à tous une soirée agréable et... confortable.

Un marathon transcanada par Vincent

Le promoteur Armand Vincent est arrivé à Québec hier après-midi pour jeter les bases de son organisation à l'occasion de l'exhibition que donnera ici Max Schmeling soit jeudi le 20 avril, ou le lendemain, à l'Arena.

Vincent rencontrera aujourd'hui les membres de la commission de boxe et les propriétaires de l'Arena, pour faire les réservations nécessaires. On sait que Jack Dempsey agira comme arbitre ce soir-là.

Armand a l'intention de matcher cinq pugilistes étrangers contre cinq pugilistes locaux. Dans la finale Leitham vs Pete DeGrasse contre un poids-coq ou un poids-plume junior de cette ville.

x x x

Le promoteur Vincent est aussi à organiser une course en bicyclette à travers le Canada, le trajet, qui sera de 4,000 milles, et pour une bourse de $25,000.00, devra être effectué en 33 jours. Les meilleurs cyclistes du monde prendront part à ce premier événement sportif du genre au Canada, qui ressemblera quelque peu au fameux "Tour de France".

x x x

Vincent aura une entrevue avec messieurs les membres du comité exécutif pour leur présenter son projet qui consiste à mettre la ville de Québec comme point de départ pour cette course d'endurance. Il assistera ce soir à la séance de lutte du promoteur Asselin, afin de voir l'exhibition qui donnera Jack Sharkey.

LE HOCKEY

Ce soir :
La N. H. L. :
Aucune joute.
Ligue Internationale,
Aucune joute.

AU FEUILLE D'ERABLE

Il y aura un euchre-bridge ce soir à 8 heures au chalet de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc., à St-François d'Assise. Ce euchre-bridge organisé par la section féminine de l'Association promet de remporter un bon succès.

Dimanche prochain, le 9 avril, les membres de l'Association Sportive Feuille d'Erable inc., ainsi que leurs amis se rendront en excursion à la cabane à sucre de M. Emile Laberge, à l'Ange-Gardien. Le départ aura lieu de la gare du Quebec Railway sur la rue St-Paul à 1 heure précise. Un char spécial sera à la disposition des excursionnistes. Le retour aura lieu vers 6 heures. Les cartes à prix populaires peuvent être obtenues en s'adressant aux officiers de l'Associaiton.

Pour plus amples informations, communiquer avec le Secrétaire Arthur Faucher, jr., 3 Roberval, tél. : 4-2882.

LE GOLF

Pinehurst, 5. — (P.A.) George T. Dunlap, jr., de Garden City, se'st classé pour les quarts de finales du tournoi de golf pour le championnat amateur du nord et du sud des Etats-Unis en disposant de William A. Rupp, de Buffalo, par 7 et 6 hier.

Jimmy Robbins, de Philadelphie s'est également classé en prenant la victoire par défaut sur Eric Thomson, de St-Andrews, N.B., qui n'a pu jouer pour cause de maladie.

AU CLUB DRAGON

Ce soir, à 8 heures, il y aura une grande assemblée au chalet du club des raquetteurs Dragon, pour tous les membres de la section des hommes. Tous sont priés d'être présents sans faute.

AU CLUB HURON

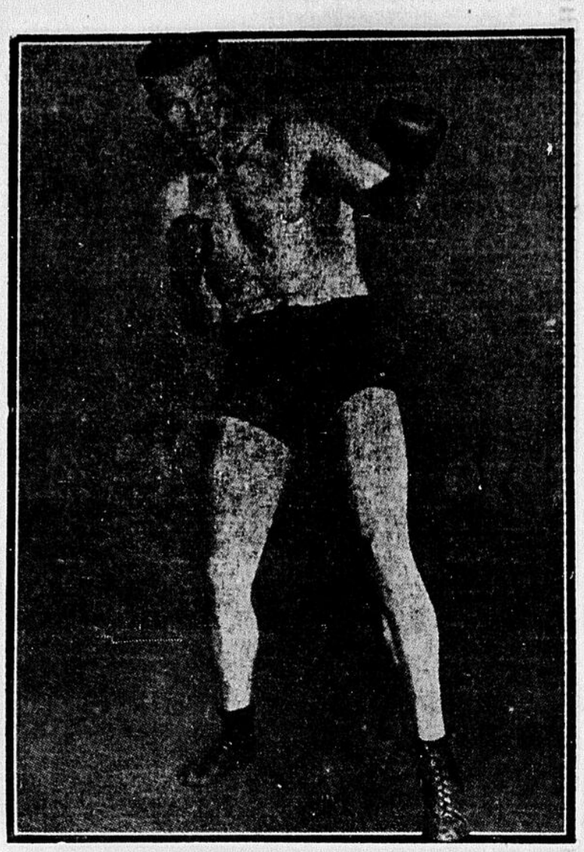
Ce soir, à 8 heures et 30, il y aura une assemblée des membres du club Huron, à leur chalet.. Comme c'est la dernière assemblée de la saison, tous sont priés de s'y rendre.

CONFERENCE ECONOMIQUE

Londres, 4. — M. Norman-H. Davis, délégué des Etats-Unis avec des pouvoirs indéfinis, ira à Paris aujourd'hui et probablement à Berlin ensuite afin de convaincre les gouvernements européens de la nécessité de convier le plus tôt possible la conférence économique mondiale.

L'ambassadeur des Etats-Unis a été avisé que le Japon veut un avis de deux mois avant l'ouverture de la conférence. Ceci et d'autres facteurs font prévoir que la conférence peut bien ne pas commencer avant la mi-juin.

A L'ARENA CE SOIR



JACK SHARKEY, champion ponds-lourd du monde, que les amateurs pourront voir à l'oeuvre ce soir dans une exhibition de quatre rondes qui fera partie du programme d'ouverture du promoteur Asselin, à l'Arena. Sharkey donnera son exhibition immédiatement après la rencontre finale de lutte entre Ed "Don" George et Pat Freiley.

NEWMARKET GAGNE PREMIERE 2 A 1 HIER

Toronto, 5. (P. C.) Les Newmarket Redmen, aspirant au championnat junior du Dominion, ont gagné hier soir la première partie de la série finale de deux dans trois pour la coupe Memorial, lorsqu'ils ont infligé un score de 2 à 1 aux Regina Pats, trois fois détenteurs du trophée.

Les Redmen ont compté leurs points dans la première moitié de la partie, et surent maintenir leur avantage dans la suite en présence d'une foule considérable de 8,250 personnes.

Curly Kerr, NoNrmie Mann et Silver Doran furent les piliers de l'attaque furieuse des Pats, dans la dernière période, attaque qui ne put réussir à fournir le point qui aurait égalisé le score.

Mann, joueur de centre, qui gagna plus d'une partie pour Newmarket, a scoré le premier point dans la première ériode sur un lancer de la ligne bleue. Pep Kelly ajouta un second point à celui de Mann, à bonne heure dans la seconde, sur une passe de Frank Huggins. Red Strong compta le seul point des Régina Pats à la fin de la seconde session.

NEWMARKET :		REGINA :
Forder	Buts	Franks
Vail	Défenses	Kerr
Doran	Défenses	Stinson
Mann	Centres	Motter
McArthur	Ailes d.	Cairns
Wilson	Ailes g.	Strong

Subs. Newmarket : Huggins, Kelly, Marshall et OGilvie.

Subs. Régina : Burnett, Armstrong, Cunningham et Rittinger.

Arbitres : Alex Irvin, Winnipeg, et Johnny Mitchell, Hamilton.

Première période

1—Newmarket, Mann 5.09
Punitions : Cunningham, Cairns et Doran.

Deuxième période

2—Newmarket, Kelly (Huggins) 7.18
3—Régina, Strong (Burnett) . .18.25
Punitions : Armstrong, Doran, Kelly et Mann.

Troisième période

Aucun point
Punitions : Strong, Stimson et Doran.

POLLACK

..... est à préparer une vente sans précédent de

COMPLETS FAITS SUR MESURE

...qui intéressera tout particulièrement les hommes qui paient généralement $40. à $50. pour leurs complets.

Le Prix sera toute une révélation pour des complets de cette valeur.

Lisez l'annonce dans ce journal demain.

M. POLLACK LTEE

DE BELLES DENTS—
UNE BOUCHE SAINE—
avec l'incomparable

BROSSE ROTATIVE

"GYR"

INVENTION FRANCAISE

Seul, le système rotatif de brosse à dents rend facile le brossage rationnel scientifique préconisé par le Corps Médical. La brosse en tournant nettoie parfaitement les interstices dentaires. Elle applique la gencive sur les dents en exerçant un massage léger et continu qui la fortifie et contribue à la guérison des gingivites et de la pyorrhée alvéolaire. Le tartre, les amas de nicotine fréquents chez les fumeurs, les dépôts organiques s'accumulant sous les ponts ou dans les endroits inaccessibles à la brosse ordinaire, ne résistent pas à l'action de la brosse rotative. Seule elle atteint les dents ma placées et permet de nettoyer les dents du bas à l'endroit où se dépose le tartre qui les déchausse.



75c

En vente chez

J.-E. Livernois Ltée., W. Brunet & Cie, J.-Ed. Dubé, Maurice Dubé, Alfred L. Jolicoeur, Omer Couture, W.-P. Laroche, Ant. Marquis, Maurice Pollack, Ltée, ou par malle, Bon de Poste seulement. "GYR", casier 280, L'Evénement, Québec.

LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Episode No 46

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.



Comme le Premier et le Plus Puissant levait les bras, sa peau pollue tomba et le général Bing, fort étonné, vit devant lui une femme très belle, revêtue d'une magnifique robe de velours rouge. Elle avait des cheveux noirs et son visage était noble et calme. Au même instant l'entière troupe de Fantasques fut transformée en une meute de loups hurlant et courant partout, en montrant leurs vilains crocs.

La femme éleva à son tour les bras comme l'homme-ours l'avait fait et en un clin d'oeil les loups devinrent des lézards rampants, pendant qu'elle-même était changée en un papillon géant. Bing cria de frayeur et recula afin d'éviter les lézards. Une autre transformation se produisit. Tous reprirent instantanément leurs formes primitives. Alors le Premier et le Plus Puissant, qui avait retrouvé son corps poilu et sa tête d'ours, se tourna vers le nain.

"Demandez-vous toujours notre secours?" demanda-t-il. "Plus que jamais", répondit le général, fermement. "Alors, dites-moi que pouvez-vous offrir aux Fantasques qu'ils ne possèdent pas déjà ?" Bing hésita. La ceinture magique semblait une bien petite chose comparée au pouvoir magique de ces gens. Il sentait qu'il transigeait avec un pouvoir beaucoup plus puissant que le sien. Il n'y avait qu'un seul argument qui pouvait attirer l'intérêt des Fantasques qui étaient des créatures malfaisantes, et il décida de l'essayer.

"Permettez-moi d'attirer votre attention sur la joie exquise que vous éprouverez à rendre malheureux des gens qui sont heureux", dit-il. "Considérez le plaisir qu'il y a à détruire des gens innocents et paisibles." "Ah ! voi à qui est bien répondu !" cria l'homme-ours. "Nous allons vous aider. Retournez chez-vous et dites à votre petit Roi que dès que son tunnel sera terminé, les Fantasques conduiront leurs légions à la conquête du pays de Merlin. Le désert mortel nous a empêché de le faire depuis longtemps. Retournez chez vous et préparez-vous à notre arrivée."

ERBY POUR LES JEUNES DIMANCHE

Dimanche prochain, un derby de eux milles sera disputé sur la route -Claire, entre les jeunes de 9 à 16 . Les attelages pourront compor- un ou deux chiens.

Le tirage des numéros se fera ven- edi soir, chez M. Eloi Dumont ème Avenue, Québec-Ouest. Le ix d'inscription sera de 25 sous course sera sous les auspices de MM. les échevins de Québec-Ouest.

E "TOURNOI" DE PETITES QUILLES

Il ne reste plus que quelques jours aux joueurs pour s'enregistrer pour le prochain tournoi de petites quilles pour le championnat de Québec et du District.

Nous continuerons à recevoir les entrées jusqu'au 8 avril, c'est-à-dire jusqu'à samedi soir prochain.

Les joueurs qui désirent prendre part à ce concours sont priés de donner leur nom le plus tôt possible cette semaine afin que nous puissions organiser ce concours pour donner satisfaction à tous.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le prix d'admission pur ce tournoi est de $1.00 pour dix parties. Chaque joueur jouant une partie sur chacune des allées de la salle Palace.

Ce tournoi aura lieu les 10, 11 et 12 avril prochain.

Les joueurs qui ne pourraient pas jouer l'un ou l'autre de ces soirs sont priés de mentionner la soirée qui leur conviendra afin que nous puissions les céduler le plus tôt possible et que tout aille bien.

Comme nous l'avons déjà annoncé les règlements sont les mêmes que ceux en vigueur dans les autres tournois déjà organisés à Québec.

Les marqueurs et les juges des "quilles" seront choisis avec soin et donneront satisfaction à tous.

Nous avons reçu plusieurs prix pour ce concours. La coupe offerte par la salle Palace sera présentée au vainqueur.

Encore une fois nous demandons aux amateurs de s'enregistrer le plus tôt possible.

ECHO DES REVOLTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — Comme résultat des meutes qui se sont produites dans trois pénitenciers canadiens, 45 ou 46 prévenus subiront leur procès. Commentant ces révoltes, l'honorable M. Hugh Guthrie a déclaré à la Chambre des Communes, hier, que 9 prévenus subiront leur procès à Kingston, 12, à St-Vincent de Paul et quatre ou cinq autres à Dorchester, N.-B.

Par suite d'une promesse que le gardien Gilbert Smith a faite aux abeilles de Portsmouth, les prévenus subiront leur procès devant les cours criminelles ordinaires.



Donnez votre commande aujourd'hui pour être sûr d'avoir votre habit pour Pâques.

Pour l'Homme de Québec qui Aime Avoir des Vêtements de Réelle Belle Qualité

Complets Faits Sur Mesures

Combinant la qualité des étoffes et des doublures avec la bonne confection, le Style et un ajustage parfait.

DES COMPLETS DONT ON PEUT ETRE FIER

Non pas de la production en masse, mais un service individuel.
Chaque complet entièrement fait à la main.
Le service d'un expert pour prendre vos mesures.
Votre habit essayé et ajusté par un expert.

Choix de 100 étoffes provenant des meilleures fabriques anglaises et écossaises: Salts, Garnett, Whitman, Rycroft et autres.

Tweeds, flanelles, worsteds, serges et une foule d'étoffes nouvelles y compris les plaids Glenharquart (très populaire auprès des jeunes), les nouvelles étoffes de sport brunes, les rayures et herringbones.

Valant régulièrement $40.00

Holt, Renfrew & Company Limited

Fondée En 1837 **Phone : 2-5221**

26.50

Pantalons Supplémentaires $7.50

- Pour l'homme de forte taille, nous avons un splendide assortiment de modèles aussi élégants que seyants pour leur type.
- Une attention particulière sera donnée à l'homme d'ajustement difficile.
- Prenez avantage de notre Système Budgétaire de Dix Paiements et achetez d'après vos revenus.

La Plus Grande Valeur de la Saison

UNE CONVENTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — La première convention annuelle de l'Association des chefs de police et des chefs de pompiers de la province de Québec sera tenue à Montréal, les 18 et 19 juillet prochain. L'exécutif de l'Association a pris cette décision hier.

NOUVEL AMBASSADEUR

(Spécial à L'Evénement)

Washington, 4. — Le président Roosevelt a nommé, hier, M. Sumner Welles, du Maryland, secrétaire d'Etat adjoint et M. Claude A. Bowers, de New-York, ambassadeur en Espagne.

LES EXPERTS FAVORISENT YANKEES ET PIRATES POUR GAGNER LES CHAMPIONNATS

(Par A. Gould, de la Presse Associée)

New-York, 5.—Les experts du baseball, qui ont a leur crédit une moyenne de .500 "au bâton" (!) dans leurs pronostics depuis sept ans, ont choisi les New-York Yankees et les Pittsburgh Pirates comme champions probables des deux ligues majeures de baseball.

Avec moins d'une semaine avant l'ouverture de la saison, quarante écrivains ont choisi les Yankees par une forte marge, tout en notant une certaine amélioration sur certains clubs comme les Sénateurs de Washington, et les Chicago White Sox. Les mêmes écrivains croient que les Pirates se sont suffisamment renforcis pour brûler la politesse aux Chicago Cubs qui ont perdu Kiki Cuyler.

On prédit que les Sénateurs enlèveront probablement la deuxième place aux Athletics qui ont négocié Al Simmons aux White Sox. Ceux-ci ont la préférence sur Detroit pour la cinquième position. Les Sox n'ont jamais été si haut cotés depuis cinq ans.

En ce qui concerne la Nationale, 42 experts, sur 81, ont choisi les Pirates pour terminer en première position, cependant que 21 ont encore confiance dans les Cubs pour remporter un second "Pennant". St. Louis Cardinals et Philadelphie Phillies se livreront une lutte peu ordinaire pour la troisième position, mais on considère que le club de la cité des Quakers est meilleur que jamais.

Brooklyn et New-York Giants sont choisis pour la seconde division, bien que les Dodgers aient terminé en troisième place l'an dernier.

LAC AUX SABLES

Il y a quelque temps, le premier club de Lac aux Sables a reçu la visite du Montauban et l'a déclassé au score de 17 à 0. Peu après, le Montauban prit sa revanche en battant son rival au score de 2 à 1. La saison du hockey est maintenant terminée dans la région et on peut dire qu'elle a été fructueuse et que les amateurs ont goûté le beau hockey qui leur a été fourni.

TOURNOI DE BILLARD

M. Antonio Thibault, des Chevaliers de Colomb, a défait M. Arthur Poulin, de l'Union Commerciale, par un score de 200 à 182, dans une partie de billard jouée lundi soir dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Ce soir, à 8 heures, M. A. Drolet, de l'Union Commerciale, rencontrera M. Henri Côté, aux salles de l'Union Commerciale. L'entrée est gratuite.

LE CHOIX D'UN "ALL STARS" POUR JOUER CONTRE SOLEIL

Nos confrères du soir ont lancé hier la nouvelle que Le Soleil, champion indiscutable de la ligue Railway-Paper, à la suite de sa victoire décisive sur l'Anglo-Pulp, dans la partie qui a été jouée vendredi soir, jouera dimanche après-midi contre un "all stars" formé des meilleurs joueurs des autres clubs.

Qu'on nous permette de considérer ce matin quelques noms de joueurs que nous croyons éligibles pour cette équipe.

Tout d'abord, nous pensons que la position de gardien de buts échoit sans discussion aucune au vétéran Wilfrid Turgeon. Les deux meilleurs hommes de défense qui restent sont, à notre avis Aldéric Morissette et Arthur Gagné. Ce sont deux hommes d'expérience qui savent aussi comment et... où donner un body-check dont les effets se font toujours sentir. S'il faut choisir deux autres joueurs de défense, il convient de placer Jimmy Keller en troisième lieu, suivi de Jos. "Tarzan" Leclair. Keller est peut-être, de ces quatre joueurs, le plus brillant à l'attaque.

S'il s'agit de former trois lignes d'attaque, on nous permettra de suggérer celles-ci :

Ligne "A" :

Sars Quinn, centre ; Camille Henry, aile droite ; Georges Nadeau, aile gauche.

Ligne "B" :

Adolphe Chevalier, centre ; Frankie Fleming, aile droite ; Bert Amy, aile gauche.

Ligne "C" :

Théo Hamel, centre ; Roméo Gravel, aile droite ; Lucien Lachance, aile gauche.

x x x .

Evidemment, nous n'avons pas la prétention de croire que ce sont là les trois meilleures lignes qu'on pourrait former, mais, à tout événement, nous pensons que les meilleurs joueurs qui jouent dans la Railway-Paper, à part ceux du Soleil, y sont.

x x x

Si on veut suggérer un coach, il n'y a pas à hésiter. Qu'on choisisse John LaRoche, mais, si on en vient là, qu'on lui laisse "construire" son équipe !

LE CHARNY DEFAIT L'AIGLON 5-4; CARIGNAN ET KEROULLE ANNULENT

Le Charny est sorti victorieux de l'Aiglon par 5 à 4, hier soir, dans la première partie de la soirée, dans la série indépendante, partie qui marquait la fin de la deuxième ronde.

Dans la seconde joute de la soirée, le Carignan et l'Epicerie Miville-Kéroullé ont annulé au score de 1 à 1, pour passer tous deux dans la ronde suivante.

La série se continuera demain soir avec trois parties, comme suit:

7.30—Lauzon vs Café Pierrot.
8.45—Boulangerie Huard vs Club Lapointe.
10.00—Salon O. Tailleur vs Restaurant Delisle.

Les clubs sont invités à se conformer à cet horaire. La première partie devra commencer à 7 heures 30 précises.

APPEL DE ROOSEVELT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 4. — Le président Roosevelt, dans un message aux membres du Congrès, a réclamé plus d'aide pour le fermier chargé de rencontrer des obligations et plus d'efforts pour promouvoir la perception de revenus. Dans le but de faciliter le travail administratif pour ramener les prix au niveau de ceux de 1909 et de 1914, le comité d'Agriculture du Sénat a accordé, hier, au secrétaire de l'Agriculture, Henry Wallace, des pouvoirs extraordinaires qui lui permettront de faire face à la situation.

Le président Roosevelt, de nouveau, dans un bref message, a fait un vibrant appel en faveur du bill ayant trait aux prêts sur hypothèques. Il a déclaré que "c'était une partie intégrale du vaste plan adopté pour mettre fin à la liquidation forcée de la propriété". On pourra y trouver aussi un excellent moyen d'augmenter le pouvoir d'achat et d'élargir la structure du crédit.

CHOMEURS EN ANGLETERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 4. — Le nombre des sans-travail en Grande-Bretagne a diminué de 80,454 durant le mois terminé le 20 mars, mais il est encore de 208,852 plus élevé qu'il ne l'était l'année dernière. Il y avait au 20 mars 2,776,184 sans-travail.



Dites simplement - "Bière BLACK HORSE Dawes, S.V.P."

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél: 2-6412

Adresse Actuelle

M. : .....

.....

.....

APRES LE 1er MAI

.....

.....

L'EVENEMENT, 30 De la Fabrique, Québec., Qué."

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 108

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)



Copyright, 1932, by Edgar Rice Burroughs, Inc.; Distributed by United Feature Syndicate, Inc.

Mais Tarzan n'hésita qu'un instant. Il savait trop bien qu'il ne pouvait permettre ce qui allait arriver à la jeune fille. Malgré tout ce fut avec un sentiment de colère qu'il se prépara de nouveau à intervenir pour sauver la vie de cette femme qu'il connaissait pour être une espionne et qui avait voulu l'assassiner lui, alors qu'elle lui devait la vie.

Encore une fois il lui fallait sauver la vie de cette espionne bolchéviste détestée ! Les singes allaient se jeter sur Olga lorsque, soudain, Tarzan bondit au milieu d'eux et, à coups de poings, les dispersa à droite et à gauche. Mais le reste de la horde s'avançait vers les deux êtres humains.

Les derniers singes à survenir crurent que Tarzan voulait être seul à tuer la femme pour garder cette proie exclusivement pour lui. Ils le virent, leur faisant face et un bras passé autour de la taille de la jeune fille en signe de protection. "Cette Tarmangani est la femme pour Tarzan", prononça-t-il. "Ne lui faites aucun mal."

C'était le seul moyen à sa disposition pour leur faire comprendre qu'ils ne devaient pas la tuer. Il fut heureux de savoir que la jeune fille ne pouvait pas avoir compris ce qu'il venait de dire. Forcé malgré lui de protéger son ennemie, Tarzan se dit à lui-même : "C'est une femme et je ne pouvais agir autrement."

Est-il quelque chose que vous désirez? Servez-vous de cette page pour l'obtenir.

TARIF
Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . . . Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7941
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Vallier . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier. . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean.. . Tél. 2-6106
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél. : 2-0263
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. : 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. : 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-6413

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 23, rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 234-26—11

MISS ALLEN. — L'anglais par conversation, enseigné par un expert, 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, Appt. 9, No 196, rue St-Jean, tél.: 2-3331. 263-6—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

HOMMES DEMANDES

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 239-26—13

HOMMES DEMANDES dans toutes les villes pour représenter le "Pyramid Sales Plan". Bonne commission. E.-M. HOWE Inc., 169 1-2 Dundas St., London, Ont. 8—12

NOUS LANCONS une machine nouvelle. Deux hommes possédant l'expérience de la vente et qui veulent travailler peuvent s'adresser à la Chambre 408, 37 DE LA COURONNE, Québec. 262-3—23

UNE organisation nationale se préparant pour un gros été d'affaires a besoin de deux représentants bilingues. Rémunération splendide. La promotion dépendant des résultats et de l'effort personnel. Ecrire à CASIER 154 L'Evénement. 263-6—12

UNE CIE D'ASSURANCE-VIE désire des agents. Commission et salaire aux hommes qualifiés. Veuillez répondre par lettre en mentionnant votre âge et expérience à CASIER No. 332 L'EVENEMENT, Qué. 240-26—12

LOGEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT OU LOGEMENT demandé 3 à 4 chambres meublées à la haute-ville, pour couple marié sans enfant. Pour détails, écrire Casier 350 L'EVENEMENT, Qué. 258-6—13

ON DEMANDE (DIVERSE)

ACHETONS VIEIL OR, toute sorte d'article en or tel que bagues, montres, et dents en or. S'adresser Chambre 530 Edifice Bédard, 251 rue St-Joseph, tél.: 4-0471. 263-26—13

COLLECTION DE LOYERS, comptes, billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés, strictement honnête. CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 249-26—13

MONSIEUR demande chambre dans famille privée chez gens tranquilles, pension désirée, si non le repas le matin. Ecrire CASIER 353 L'Evénement, Qué. 263-6—13

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., Rue Claire-Fontaine, No 115, service de concierge, chauffe, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 260-6—17

APPARTEMENT A LOUER, 19 Ste-Angèle, 3 chambres plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 3-1948. 263-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No. 32, logement 5 chambres plus bain, chauffé eau chaude à l'année. Rue St-Joachim 701-2 sept chambres. S'adresser FORTUNA GINGRAS, 34 St-Augustin, tél.: 2-1704. 260-26—17

APPARTEMENTS COLINETTE, 8 rue Collins, 2-3-4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser au Concierge. TEL.: 2-1398. 247-26—17

469A ST-JEAN, Trois petits flats meublés, chauffés, eau chaude à l'année, convenables deux ou trois personnes, libres le mai, $20.00 et plus par mois. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 260-6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403; le soir 4-2537. 260-6—18

CHAMBRES ET PENSION

BELLE CHAMBRE sur la rue, très ensoleillée pour 1 ou 2 personnes usage du bain et téléphone. Pension si désirée. Conviendrait pour personne tranquille, 546 1-2 ST-JEAN. 260-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits chambres et pension, $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 258-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: MERE DIRECTRICE, No 684 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 244-26—20

VOUS TROUVEREZ à 71, rue St-Louis, chambre très confortable avec repas servis matin et soir si désiré à prix raisonnable, dans famille anglaise. TEL. : 2-7994. 256-6—20

VOUS TROUVEREZ une bonne chambre avec pension, si désirée. S'adresser à 23, RUE TURGEON, dans Jacques-Cartier. 258-6—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, très beau site, très belle pièce, gaz, eau, pour demoiselle ou couple, aussi appartement avec cour et cave; aussi petites chambres. S'adresser 11, DES REMPARTS. 262-6—19

AVENUE ST-DENIS, No 2, à louer chambres double et simple permanentes, à des prix très réduits, avec tout le confort du chez soi. 259-6—20

CHAMBRES MEUBLEES, avec chambre de bain, sur même plancher, furnace à gaz installée. S'adresser M. NORMAND, 8, rue Haldimand, tél.: 4-3346. 258-6—19

GRANDE CHAMBRE meublée ou non. Eau chaude et eau froide. Madame BEAUDOIN, 40 Desjardins, en face Palais de Justice. 263-2—19

RUE ST-JEAN, No. 375 1-2 chambre meublée ou non, chauffée avec eau courante, chaude et froide, téléphone privé, réduit à $12.00 par mois. S'adresser TEL.: 2-6930. 260-6—19

ENTREPOTS A LOUER

BOUTIQUE ou petite manufacture comprenant 2500 à 3000 pieds de plancher à louer, $25.00 par mois. S'adresser JOS. DEVARENNES ou GEORGES ALLAIRE, 25, Notre-Dame-des-Anges, salle Frontenac, tél.: 4-0151. 261-6—21

ENTREPOT A LOUER, à 45, Mazenod, 2 étages, ensemble ou séparément, bien éclairés, grandeur 31 x 40, possession immédiate. S'adresser 735, RUE ST-VALLIER, tél.: 8968. 259-6—21

GARAGE A LOUER

GARAGE, boutique, chambre, donnant sur la rue avec poêle à gaz et eau courante, à louer au No. 1 1-2 RUE SHERBROOKE, tél.: 3-3563. 263-1—22

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No. 74, 5-6 chambres, plus bain, chauffés, St-François d'Assise, rue Lasalle, 43-83, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 4 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tél.: 2-3088. 252-26—23

AVENUE LEVIS, Nos 17 et 21, près du monument des Braves, logements modernes, 6-7 pièces, plus chambre de bain en tuiles chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 241-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 11, 17, 41, 61, 36, Côte d'Abraham, No 89 1-2, logements 5-6 pièces, plus chambre de bain chauffé, eau chaude, garage si désiré. S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES et 54, AVENUE BROWN, tels 7949 3-4840, 6933. 258-26—23

AVENUE MURRAY, maison seule, 10 chambres et garage, avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres chaufées, eau chaude à l'année et glacière électrique, avenue Belvédère, 4 et 6 chambres, chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage, avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182 rue Latourelle, tels.: 5338; le soir 6985 et 3-1701. 260-6—23

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No. 423, rue St-Jean, tels.: 2-6207—2-1752. 263-6—23

AVENUE MURRAY, No 58, logement 6 pièces plus chambre de bain non chauffé, 3ème étage, moderne. Prix $30.00 par mois. S'adresser G. TURGEON, 52, avenue Murray, tél.: 6585. 262-6—23

A LOUER, logements dans maison neuve, 6 pièces, plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffées, situés Nos 102-106-104, côte d'Abraham, avec réfrigérateur si désiré. Dr DION, 24 côte du Palais, tél.: 2-2153 le soir, tél.: 2-6589. 262-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, No 80 1-2, logement 6 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, 47, St-Cyrille, tél.: 3-2467. 6—23

AVENUE LAURIER no. 314, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé clair de tout, visible de 2 à 5 hrs p. m. S'adresser pour informations, 312 Avenue Laurier tél.: 7237. 262-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AV. CASOT No. 63, logement 9 pièces, chauffé eau chaude à l'année garage. Pour informations, s'adresser Mme J.-H. DUPONT, 65 Av. Lévis, app. 6, tél.: 3-4934. 262-6—23

BOULEVARD CREMAZIE Nos. 71 1-2 19, 23 1-2, 6 chambres plus chambre bain, plancher bois durs très confortable. S'adresser 15 BLVD. CREMAZIE. 262-6—23

BOULEVARD CREMAZIE, logement 5 chambres plus chambre de bain, meublé. Premier mai au premier octobre. S'adresser TEL.: 5500. 263-6—23

BOULEVARD CREMAZIE 2 logements 41 1-2 et 43, 5 pièces, plus chambre de bain planchers bois dur, fournaise eau chaude, dépense froide, hangar même pied. S'adresser à 41 CREMAZIE, tél. 3-2303. 262-6—23

COTE DE LA MONTAGNE, No. 42, plein pieds non chauffés 7 et 11 pièces plus chambre de bain. J.-E. VEZINA, 44 Côte de la Montagne, tél.: 2-3551. 262-6—23

CHAMPS DE BATAILLE, à louer sept pièces modernes, chauffées, meubles ou non, entre avenue Briand et Galipeault, garage chauffé. TEL.: 8 à 10 a. m. 3266. 245-26—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 249-26—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Deligny, No 2 1-2, logement 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 248-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 de 5 chambres à 223 rue Kitchener; 8 chambres à 39 et 41 St-Gabriel; 5 et 7 chambres à 50 et 52 Cote Ste-Geneviève; 4 et 8 chambres à 82 et 84 Cote d'Abraham, 4 et 6 chambres au Pont de Québec; 9 chambres 447 St-Jean; et trois maisons à Cap-Rouge. G.-A. PARADIS, Notaire, 449, rue St-Jean. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER chauffé ou non, 3-4 et 6 chambres $12.00 à $23.00 aussi maison seule 8 chambres $45.00. S'adresser 49 DES ERABLES, tél.: 6779. 262-6—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7, et 11 chambres situé dans St-Jean-Baptiste. Magasin et Bureau situé 106 St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, 108 rue Richelieu. 250-26—23

LOGEMENTS MODERNES, 4 et 5 chambres meublées ou non. 9 chambres 1er plancher, 10 chambres 2e plancher, chauffés, cave cimentée, cour et bocage, 87, MONTMORENCY, tél.: 7584. 259-6—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 260-6—23

RUE GARNIER, 68 - 70 St-Sacrement logements 5 et 8 pièces, plus chambre de bain, système chauffage. S'adresser 30 D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 260-6—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

Claire Fontaine Nos 81, 79½

NOS. 81, 79 1-2 2ème étage, 6 pièces et chambre de bain, 3ème étage, sera réparé à neuf, au goût du locataire, 7 pièces et chambre de bain $55.00 chauffé, eau chaude à l'année clair de neige et vidange. S'adresser 81 1-2 CLAIRE FONTAINE, tél.: 3-3771. 3—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 261-26—23

RUE MARQUETTE 95, logement 6 chambres plus chambre de bain chauffés eau chaude. Prix très modéré. S'adresser 53 AV. BROWN, tél.: 6933—3-4840. 263-6—23

RUE D'ARTIGNY No. 70, près Grande-Allée, 1er plancher, 4 pièces plus salle de bain, meublé ou non, chauffé. S'adresser 50 D'AIGUILLON, Tél. 2-4261. 260-6—23

RUE ST-CYRILLE, no. 774. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767. 248-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, Notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels.: 2-6403—4-2537. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE, tél. 5668. 256-26—23

RUE DES FRANCISCAINS. — Logements de 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, bien ensoleillés. Amélioration moderne maison neuve. S'adresser 131 DES FRANCISCAINS, tél 7909. 261-6—23

RUE ARTILLERIE, logement 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout, moderne, prix $25.00. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 263-6—23

RUE ST-PATRICE, No 25, logement 7 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à eau chaude. Pour informations, écrire à M. J.-EMILE DUBE, casier No 24, Montmagny, P. Q. 257-26—23

RUE STE-URSULE No. 13, logement de luxe, 6 pièces, 2 bains, 2 entrés, solarium, cour et garage. Réduit à $40.00 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 heures à 5. Renseignements sur les lieux. 240-26—23

BAS DE LA VILLE

A LIMOILOU, logement 4, 5, 6 et 7 pièces à louer, à prix très modéré. S'adresser 203 3ème AVENUE, tél.: 4-3653. 250-26—23

A ST-FRANCOIS-D'ASSISE, 284, 2e avenue, 4 chambres et chambre bain, sur 1er planchers, réservoir eau chaude et gaz, grande cour. S'adresser 288 2e AVENUE. 262-6—23

FLAT DE 2 APPARTEMENTS, meublé ou non chauffé, avec gaz, électricité usage du bain, dans centre de St-Roch. S'adresser DAME R. ALAIN, 98 St-François. 259-8—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir 4-2537. 260-6—23

LOGEMENT de 5 appartements avec chambre de bain, 2e étage, très chaud, propre, fini moderne, central. S'adresser 27, 6e RUE, tél.: 4-2777. 259-26—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A, rue St-Vallier, aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels : 2-6403; le soir 4-2537. 260-6—23

LOGEMENT de 8 appartements et bain chauffé, 2e étage, aussi garage si désiré, $30.00 par mois. S'adresser 1691, ST-VALLIER, tél.: 3-4230. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 262-6—23

LOGEMENTS, 4 et 5 pièces, Limoilou, 6e rue, près de l'église et des grands moulins à papier, $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e RUE, LIMOILOU, tél.: 2-3039. 240-26—23

RUE ST-PIERRE No. 28, logement à louer 4 pièces. S'adresser sur les lieux. 260-6—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à 1079 RUE ST-VALLIER, tél: 7008. 219-6—23

RUE PRINCE-EDOUARD, logement de 4 chambres, 1er étage, très bon marché. S'adresser ROCK CITY TOBACCO, tél.: 4-2829. 263-6—23

RUE DEMERS, près rue St-Vallier et St-Joseph 5 minutes de l'église et tramway, beau logement à louer bas de maison, 4 chambres, dépense, cave. L. HAMEL, 77 Demers. 257-14—23

RUE ST-VALLIER, No 1067, en face de l'avenue du Sacré-Coeur 5 chambres, plus bain, 2e étage. S'adresser à DAVID L'HEUREUX, 283, Kirouac, tél.: 9604. 260-6—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502. 256-26—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain, galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél.: 6302. 243-26—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage beau logement, chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 241-26—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 295, 1ère avenue. 5e pièces plus chambre de bain. Aussi 85-87, rue D'Assise, 5 pièces plus chambre de bain, $18.00 et $20.00. S'adresser TEL. : 4-4803. 259-6—23

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logements 6 pièces, plus chambre bain et dépense froide, très bien éclairés construction nouvelle avec toutes améliorations modernes, 1er et 3e planchers. S'adresser 47, 12e RUE, tél.: 4-0766 260-6—23

1ERE AVENUE No. 324 2ème et 3ème étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair neige et vidanges, beau balcon, vis-à-vis Eglise St-Frs. d'Assises, garage si désiré. S'adresser sur les lieux. 260-26—23

2EME AVENUE, No. 262, logements 5 chambres, et chambre de bain Planchers bois dur, 2e étage. S'adresser 96-A CÔTE D'ABRAHAM. 263-6—23

4EME AVENUE Nos, 332-340, 5 chambres plus chambre de bain, hangar et cave. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182 Boulevard des Fossés, tél.: 3-0624. 260-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390. 263-6—23

MAGASINS A LOUER

POSTE DE COMERCE dans le centre de St-Sauveur, rue St-Vallier, à louer bien bon marché. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 262-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 208, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 260-6—23

MAISONS A LOUER

AVENUE DE SALABERRY, No 92, A vendre ou à louer, maison de 10 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables avec garage chauffé attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-2734. 246-26—58

COTTAGE A LOUER, No 4, avenue du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre de bain, passages, véranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOSEPH GAGNON, 207, avenue Royale, tél.: 2-8552. 258-6—24

HOTEL COLUMBUS, Ste-Anne de Beaupré, à louer. S'adresser ELZEAR FORTIER, LIMITEE, 115, St-Dominique, Québec. 256-12—24

DUFFERIN HOUSE APP.

MAISON APPARTEMENT 13, Haldimand, comprenant 10 petits logements, 2 et 3 pièces, eau chaude et froide dans chaque appartement, bon endroit pour louer des chambres. S'adresser propriétaire, 55 GRANDE ALLEE, tél.: 2-1886. 244-26—24

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers en bois dur chauffé, convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 239-26—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-35, rue St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143, avenue Murray, tél.: 5669. 240-26—24

RUE ST-LOUIS, No 72, maison à louer 15 pièces, 2 salles de bain, eau chaude et froide à chaque étage, prix $75.00 par mois. S'adresser TEL. : 3-1880. 242-26—24

RUE GARNEAU, No 26, maison à louer onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations, s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 260-6—24

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 23, 18e rue, maison seule, 4 chambres et bain. Rue St-Anselme, boutique, 2.300 pieds carrés, peut servir pour salle de réunion, entrepôt, etc. JOSEPH BEDARD, 12, St-Anselme, tél.: 3-0954. 248-26—23

DIVERS

COMMERCE

BONBONS, BISCUITS, toujours en mains, les meilleures marques de bonbons et biscuits provenant des meilleures manufactures, aux plus bas prix du marché. S'adresser 296 ARAGO. 246-26—25

ELECTRICITE. Réparation et refilage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. THOMASSIN, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 248-26—29

J.-H. WALSH informe sa nombreuse clientèle qu'il a ouvert un atelier de barbier au No. 284, rue du Roi. Attention spéciale, "coupe de cheveux pour dames". Service hygiénique. Une visite vous convaincra. 250-26—29

MAISON FRANCAISE

NOUS AVONS MAINTENANT en main toutes notre Collection de modèles de Paris, New-York il nous fera plaisir de recevoir notre clientèle. LA MODE PARISIENNE, 322 rue St-Jean. 249-26—29

ROMEO MENARD, plombier, couvreur. Installation système eau chaude, autrefois chez Wilbrod Belleau a maintenant ouvert un atelier au No. 26, RUE RACINE. Prix modérés. 240-26—29

VEILLEUX & FRERE ENRG.

SAUCISSE AU LARD et aux oeufs, fait par un expert. Demandez là à votre épicier Gros et détails appelez téléphone 3-0783, 6 1-2 AV. CARTIER. 251-26—29

DEMENAGEMENT

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos. Camions et voitures couverts, ouvrage garanti. S'adresser 141, RUE HERMINE, tél. 3-1489. 256-12—30

CHARROYAGE GENERAL.— je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No. 129 rue Latourelle. Bureau et résidence. TEL.: 3-0285 239-26—30

DEMENAGEMENT

DEMENAGEMENT et CHARBON à prix modéré. Aussi charbon à vendre, de toutes sortes. L.-E. CARON, marchand de charbon, No 90, rue Latourelle.- Tél. : 5563. 260-26—30

DIVERS

NETTOYAGE

CAPITOLE VALET, ENR., tél.: 3-1321, pressage, nettoyage à sec et teinture. Aussi réparations générales. Livraison rapide, ouvert tous les soirs. L.-PHIL. TURBIDE, prop., 471, rue St-Jean. 245-26—23

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 261-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 256-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans Tél.: 3-0733

MATELAS ET SOMMIERS, pour vos réparations de matelats, sommiers, coussins, ainsi que tembourage de meubles une attention spéciale aux communautés religieuses. J.-A. DEBONVILLE, 154 des Commissaires tél.: 3-2380. 261-26—37

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION PERMANENTE, $1.50 en montant, à l'huile, avec Shelton, Croquignol perfectionnée. Shampoo gratis avec chaque permanent. Ondulation Komol, etc. SALON RICHELIEU, Mlles SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 254-26—41

PERMANENT $1.50. Offre spécial à $0.25. Mise en plis marcel massage, shampoo, manicure. Satisfaction garantie. SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 246-26—41

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignol la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez MLLE L.-A. TANGUAY, tél.: 4-4651. 249-26—41

SALON DE BEAUTE, Hôtel Victoria Permanent, $1.25 à $3.50; à l'huile $1.75; ondulations marcel avec shampoo $0.50; ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité. MME G. LAPOINTE tél.: 2-2362 252-26—4.

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE: meubles et dinguelle. A vendre: set de chambre vénitien, neuf; set de salle et salon chesterfield, moulin à coudre, glacière couchette, poêle à louer, 1 banc-lit, etc. I. BOUCHARD, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666. 259-26—43

AMEUBLEMENT COMPLET, piano cottage neuf grand miroir, sets de salon et de vaisselle antique, vieux de 100 ans, draperie, cadres, rug, tapis d'escalier, refrigérateur $2.00, commode table à toilette, bureau, plusieurs matelas de crin, etc., etc. 421 ST-CYRILLE, tél.: 3-2388. 260-6—43

A VENDRE très bon piano, poêle combiné charbon et gaz, marque Empire, g.acière, meubles carpettes, cadres, etc. en parfait ordre. S'adresser 215 ARAGO. 259-6—43

PIANO COTTAGE, chêne fumée, secrétaire, garde robe, poêle à gaz émaillé, tapis, prélart, lit sommier, matelas, bureau, cabinet, etc. Visite de 9 hrs à 2 hrs. 124 AV. CARTIER. 263-6—43

POELE EMAILLE, fournaise passage, installés à l'huile, coût du chauffage, 1 à 2 cents l'heure garanti. Aussi meubles, bureau, table couchettes, etc S'adresser 149, DES PRAIRIES, tél.: 4-4360. 260-6—43

POELE A GAZ presque neuf 3 feux, 1 fourneau, émaillé vert, à vendre. S'adresser 47 CREMAZIE, tél.: 4-1465. 260-6—43

POELE TORTUE à vendre avec installation de brûleur à l'huile prêt à fonctionner. S'adresser à 102 SCOTT, 2ième étage. Tel.: 3-2144. 260-6—43

SET SALON EN ACAJOU, poêle à gaz, 4 feux, 2 fourneaux; poêle de cuisine, brûleur, bidon pour l'huile; table chaises de cuisine; chaise Morris en chêne solide, et différents articles de ménage à vendre prix raisonnables. S'adresser à 186, RUE D'AIGUILLON, tél.: 3-2620.

V. R. SAINT-PIERRE, agent, 94 Ste-Marguerite, tél.: 3-2662. Poêles, Prélats, Tapis, Draperies. Toiles Lits, Matelats, Sommiers. Bureau: de 3 à 5 hrs. p. m. 240-26—29

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE, 2 camions (truck): 1 Diamond T., 2 1-2 tonnes, presque pas usagé; 1 Ford Pannel 1932; 1 cheval et lorries. S'adresser à J.-E. BLONDEAU, 1014, rue St-Vallier. 258-6—49

BUICK SEDAN SPECIAL 1932 8 cylindres, 5 passagers à peine 5000 milles de fait en parfaite ordre à l'état de neuf. Condition exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser par tel.: 3-2232. 260-6—44

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés, de récents modèles à vendre à des prix d'occasion. QUEBEC USED CARS Ltd, tél.: 3-1915. 244-26—41

PONTIAC SEDAN en parfait ordre, modèle 1929-30 peinture très propre bleu marine, à vendre à très bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 135, ST-AMBROISE, tél.: 4-0119. 263-5—44

SEDAN, huit cylindres, cinq passagers, à l'état de neuf, à bonnes conditions. J.-E. VEZINA, 44 côte de la Montagne, téléphone 2-3551 260-6—44

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

OEUFS ET POUSSINS

A BONS PRIX poussins, troupeaux approuvés R. O. P., sélectionnés par inspecteurs du Gouvernement. Rocks Barrées, Rocks Blancs, Leghorns Blanches, Rhode Island Rouges, Wyandottes Blanches, etc., 10 c. et plus. Livraison immédiate, 100 p. c. vivants et vigoureux garantis. Oeufs d'incubation avec 85 p. c. fertilité garantie, 20 p. c. avec commande, balance sur livraison. Profitez de nos 17 d'années d'expérience. Basse-Cour "SOVEREIGN" 10714 rue Emile Montreal, Can. 260-6—46

AVICULTEURS, ATTENTION

LE CANADA AVICOLE, seule revue avicole française Mensuelle. Abonnement 1 an $1.00, 3 ans $2.00. Casier 1485 MONTREAL, Can. 260-6—46

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon, Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.:7614. 255-26—45

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corderie, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00. J. RACINE, 299, de la Can

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER
L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21
ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 246-26—n.c.

CASSE-TETE 10 cts. La dernière nouveauté. Envoyez 10 cts pour échantillon avec chance de gagner prix. Agents demandés partout. LE CASSE-TETE ALPHABETIQUE 42 rue St-Pierre, Québec. 259-6—n.c.

JOS COTE LIMITEE. — A vendre ou à louer, magasin et propriété situés à l'intersection des rues St-Joseph et St-Vallier, contenant deux magasins, deux plains-pieds, site très populaire pour marchand de tabac. Etablis depuis 20 ans.

A vendre ou à louer. Propriété. Ecurie de 7 places, grandes remises à voitures, 188, rue St-Vallier.

A vendre. Magnifique propriété résidentielle, grand terrain, garage, 48 Chemin Ste-Foy.

A louer. Bureaux et maison de pension, 111 rue St-Joseph, coin de la rue du pont, site avantageux pour professionnels.

A louer. Salon de barbiers, 355 rue St-Paul.

A vendre. 2 tables de billard, 436 rue St-Jean.

A vendre ou à louer. Magasin de gros et entrepôt.

Pour le tout s'adresser à JOS. COTE LIMITEE, 188 rue St-Paul, Québec. 257-6—n.c.

ROYAL TRUST CO.

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève, maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres, avec 2 chambres de bain.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.
90, GRANDE-ALLEE, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres, avec 3 chambres de bain.
42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
137-137-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffées.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.
142, LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage.
102-102 1-2, 3e RUE, LIMOILOU, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52 1-2, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
96-94, LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
95 SAULT-AU-MATELOT, logement 12 pièces, plus chambre de bain meublé. Possession immédiate.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
Pour plus de détails, s'adresser à la ROYAL TRUST CO., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 259-6—n.c.

MAGASINS ET HOTEL

RUE LACROIX, No. 13 3-4. Magasin à louer, entièrement remis à neuf. Prix $25.00. 333, St-Paul, magasin en face gare Union, bon poste commerce. Prix $160.00. 335, St-Paul, hôtel Dominion, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. PLAMONDON, tels: 3-3826—8167. 251-26—n.c.

ECONOMISEZ 20%

SUR L'ACHAT de votre nouveau complet ou pardessus en vous adressant à DELPHIS CLAVET, Civil et militaire agent manufacturier, 104 St-Jean chambre 9 tél.: 6354. 260-26—n.c.

TRUST GENERAL du CANADA

APP. ALICE No. 20 Av. Laurier, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, frigidaire, eau chaude hiver et été, service du concierge.
91 AVENUE MURRAY, Logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable, aussi garages à louer. TEL.: 5836.
14 CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité palatble, prix modéré.
402 RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.
151 D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.
Pour informations supplémentaires communiquer avec TRUST GENERAL DU CANADA, 71 Rue St-Pierre, tél.: 2-6651. 252-12—n.c.

NON CLASSIFIEES

MAISON A LOUER, sur le cap, 29 rue Mont-Carmel. 3 étages, confort moderne, parquets en bois dur trois chambres de bain, garage. Ecrivez ou téléphonez à Art. Amos, Hôtel du Gouvernement.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante avec bonnes références. S'adresser après 11 h. du matin à 74 SALABERRY.

A VENDRE. — Une table de toilette en bois de gommier, et chaise, aussi un "morning suit", grandeur 39, pantalons supplémentaires neufs. Appartement 5, Grande-Allée. Tél. : 2-2689.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4841

Succession du Dr. Brochu

Les personnes endettées envers cette succession voudront bien payer sans délai, et celles ayant des réclamations voudront bien les produire immédiatement duement attestées, au soussigné.
Québec, 31 mars, 1933.
Jules-E. Brochu, 63, rue St-Jean.



IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"
4, COTE D'ABRAHAM — QUEBEC — TEL.: 5169

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 — Rés.: 2-6239, 255-6—J

L'EXECUTIF APPROUVE LE PROJET DU TUNNEL

(Suite de la page 3)

comité, d'autre part, que le parc Montmorency appartient au gouvernement fédéral, qui l'a acheté de l'Archevêché, en 1888. La ville a ensuite loué le terrain du gouvernement en vertu d'un bail de 99 ans.

Il avait été suggéré, lorsque ce projet a été soumis au comité pour la première fois, que la ville fasse exécuter les travaux de creusage du tunnel par des chômeurs payés avec l'argent des secours directs. La compagnie s'engageait, elle, à fournir la main d'oeuvre experte et les matériaux. Hier après-midi, le comité a pris connaissance d'une lettre des aviseurs légaux, informant le maire et les échevins que la ville n'aurait pas le droit de payer des ouvriers avec l'argent des secours directs pour une entreprise privée. Les échevins ont approuvé cette manière de voir, en disant que la cité ne devait nullement contribuer financièrement à une entreprise dont elle ne retirera pas de revenu.

L'échevin Samson a déclaré qu'il s'opposerait à ce que des magasins s'installent dans le tunnel et fassent concurrence aux marchands de la côte de la Montagne.

Comme la discussion menaçait de s'éterniser, on l'a ajournée à une autre séance. Mais la demande des promoteurs a cependant été adoptée en principe, avec les restrictions mentionnées plus haut.

LA CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Section dramatique. — Au Palais Montcalm jeudi et vendredi dans "Tire au Flanc".

L'activité règne au Conservatoire. Sans perdre un temps précieux à écrire de pénibles élucubrations sur le résultat du Ga'a Dramatique, les membres de la Section Dramatique sont déjà au travail pour présenter le célèbre succès : "Tire au Flanc". Quant à la distribution, elle est une des plus fortes que l'on puisse réunir à Québec puisqu'elle comporte non seulement les acteurs qui ont triomphé au récent Gala mais qu'elle est renforcie en plus par ceux qui se sont le plus distingués dans les autres groupes.

M. René Constantineau dans le rôle du Colonel Brochard trouve un rôle conforme à son tempérament et dans lequel il fera bonne figure. Il faut l'entendre distribuer les punitions d'une voix de stentor surtout quand il s'adresse à

JeJan Dubois d'Ombelles, un jeune poète arrivé à la caserne, qui a le malheur de lui tomber sur les nerfs avec sa pédanterie et son affection. M. René Arthur a fait du jeune prétentieux une amusante caricature dont il a soigneusement composé la figure, la démarche et le parler. Il faut voir le "poète aux cheveux bouclés" aux prises avec les impitoyables camarades du régiment et surtout avec

Le caporal Bourrache (Jean Casino). Ce dernier est un artiste de grande expérience qui a campé un type parfait. La tête abrutie, les manières vulgaires et l'accent savoureux du militaire, tout est amusant et irrésistible chez-lui. M. Casino ayant aussi joué la pantomime pendant plusieurs années de sa brillante carrière, a acquis une mimique absolument inimitable et il fera rire son auditoire avec ses gestes seuls.

M. Gérard Arthur en jeune domestique marseillais trouve un rôle à sa hauteur et dont il tire un très beau parti.

Mlle Marthe Lapointe est une gracieuce servante qui se trouve entraînée dans toutes sortes de complications parce qu'elle n'a pas voulu quitter son amoureux pendant son service militaire.

Mme A.-M. Fortier se tire avec habileté d'un rôle très difficile ainsi que Mme Joncas-Mathieu et Mlle Michelline Aubert. Le reste de la distribution est solide et homogène car il comporte de très habiles acteurs.

Quant à la pièce elle-même, elle est très drôle et très morale. Elle peut être vue par tout le monde. Les quelques mots qui auraient pu paraître déplacés à Québec (où il n'y a pas de service militaire obligatoire) ont été remplacés et la comédie a reçu l'approbation de toutes les personnes de jugement. Il ne faut pas manquer "Tire au Flanc", ne serait-ce que pour prouver qu'une campagne de dénigrement contre le Conservatoire, par ceux qui trouvent "les raisins trop verts", ne lui enlèvera pas la sympathie du public. Ce dernier sait fort bien comprendre que ce ne sont pas ceux qui se lamentent bruyamment dans les journaux qui ont nécessairement raison et que le Conservatoire n'est pas obligé de publier des mises au point pour conserver l'estime de ses amis. On peut garder le silence et avoir raison et il y a un proverbe qui résume bien la situation : "Les chiens aboient...mais la caravane passe ! ! !"

UNE JOLIE FETE

Mlle Simone Boucher, fille de M. et madame Emile Boucher, de Limoilou, a été l'héroïne d'une jolie fête, dimanche le 19 mars dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une magnifique adresse lui fut lue par mademoiselle Simone Lajeunesse et un cadeau superbe ainsi qu'une gerbe de fleurs lui furent présentés par mademoiselle Simone Poulin. La jubilaire exprima ses remerciements à tous les invités pour cette marque d'estime. Il y eut ensuite parties de cartes musique et danses suivies d'un joli banquet présidé par M. Alfred Tremblay. Plusieurs santés furent proposées successivement par MM. Paul-Emile Boucher, Henri Tardif, Pamphile Lajeunesse, Léopold Dion, Adrien Tremblay. Les invités étaient: M. et madame Emile Boucher, M .et madame Pamphile Lajeunesse, M. et madame Joseph Nolin, M. et madame Joseph Denis, M. et madame Frenette, mesdemoiselles Armandine Drolet, Lucienne Lajeunesse, Alice Tremblay, Geneviève Gingras, Cécile Pageau, Antoinette Racine, Noelle Tremblay, Adrienne Lajeunesse, Monique Fillion, Lucienne Drolet, Simone Lajeunesse, Juliette Fillion, Simone Poulin, Gemma Bolduc, Mariette Racine, Alice et Louisette Lajeunesse, MM. Paul-Emile Boucher, Henri Tardif, Lucien Boucher, Léopold Dorion, Adrien Tremblay, E.E. M., Edgar Bourboin, Philippe Gingras, Antoine Jean, Wilbrod Asselin Roland Noel, Maurice Côté et Wellie Blanchet.

$1,500 D'ACIER POUR LE TOIT DU COLISEE

(Suite de la page 3)

L'échevin Poulin contesta cette prétention, en affirmant que le toit s'était écroulé sur une superficie d'environ 3,600 pieds et que le mur, de ce côté de l'édifice, avait été quelque peu endommagé. "Les réparations coûteront au bas mot $7,000", dit M. Poulin.

L'échevin Emond se plaignit d'avoir été faussement renseigné sur les dommages causés par cet accident et demanda "pourquoi les employés de l'hôtel de ville ne donnent pas de renseignements exacts aux échevins".

L'échevin Drolet affirma, ensuite, qu'il importait de savoir d'abord qui est responsable de cet accident.

"Je ne partage pas entièrement l'opinion de M. Poulin, qui veut faire retomber toute la responsabilité de cet accident sur le gardien de l'exposition", déclara M. Drolet.

Avant de voter de l'argent pour les travaux de réparations, je voudrais savoir si les constructeurs du Colisée n'ont pas donné une garantie de cinq ans pour la durée de l'édifice. Nous devrions examiner attentivement le contrat pour savoir ce qu'il comporte, à ce propos, et faire faire une expertise, au besoin, afin de connaître les causes exactes de l'écroulement. Nous avons des édifices à l'exposition, qui datent de plusieurs années et qui sont encore très solides malgré qu'ils aient subi de durs coups".

La discussion se poursuivit quelques minutes encore, puis le comité décida d'accorder le contrat à la Eastern Canada Steel, au coût de $1,500, pour l'acier qui servira à la réfection de la partie du toit écroulée. L'ingénieur en chef a suggéré que les travaux soient faits à la journée, par les employés du département des bâtisses municipales. Cette question n'est pas vidée, cependant, et il est probable qu'on en entendra parler encore, prochainement.

RAPPORT SUR LES TERRAINS DE JEUX

(Suite de la page 3)

7,426 au Parc Victoria et 2,572 sur les Plaines d'Abraham, soit une augmentation de 2,572 sur celles de l'an dernier, succès que nous attribuons à ce fait que nous avons placé sur les Plaines d'Abraham un Monsieur ecclésiastique qui secondé de trois laïques des mieux qualifiés ont motivé la confiance des parents et des enfants.

Les présences journalières ont varié en 6 et 7 milles en été et 8 et 9 cents en hiver sur nos patinoires. Le total des présences se chiffre à 500,000 environ pour la saison d'été et à 36,000 pour la saison d'hiver. Ces chiffres, aussi exacts que possible, démontrent plus éloquemment que tous les beaux discours l'importance de notre oeuvre et les services inappréciables qu'elle a rendus :

Qu'il me suffise pour appuyer cette affirmation de vous faire remarquer que depuis l'ouverture de nos terrains de jeux les accidents de la rue et les noyades chez les enfants ont diminué de 95 pour 100, que le niveau de la moralité des jeunes est supérieur à ce qu'il était et que la pratique des vertus civiques telles : la sociabilité, le respect de la propriété d'autrui, etc., sont mieux connues de nos enfants et surtout mieux pratiquées.

Pour être complet ce rapport devrait porter sur toutes les activités de l'Oeuvre. Je me contenterai d'ajouter quelques notes touchant l'enseignement que nous avons donné.

NATATION

Dès l'ouverture des terrains de jeux, à la fin de juin, nous organisons le bain. Douze cents enfants des deux sexes y prennent part dans la journée et 300 jeunes gens le soir; ce qui fait un total de 50,000 présences bains. Deux professeurs expérimentés y enseignent la natation et le sauvetage; six gardiens et gardiennes dont un Monsieur ecclésiastique y font respecter la morale et l'ordre. A la fin de la saison, nous avons distribué 150 diplômes aux enfants qui avaient appris la natation à la Baignoire du Parc Victoria.

TRAVAUX DOMESTIQUES

Les petites filles qui fréquentent les terrains de jeux ont eu la bonne fortune de suivre chaque jour des cours de coupe, couture et broderie sous l'habile direction d'une maîtresse dans le métier. Aussi'en ont-elles profité comme en font preuve les 500 travaux que nous avons exposés à votre admiration lors de votre visite officielle au Parc Victoria.

CHARITE

Vous n'ignorez pas, messieurs, que chaque jour 1,500 à 2,000 enfants prennent le dîner sur les Terrains de jeux. De ce nombre, une centaine sont de pauvres petits misérables trop souvent abandonnés par des parents sans coeur ou privés du nécessaire à cause de leur extrême pauvreté.

Avec quelle joie nous les avons reçus. Tous les jours et même trois fois par jour nous leur avons donné les lunchs que les enfants plus fortunés nous apportaient pour les petits pauvres. De plus, grâce à la générosité des Laiteries de Québec, Laval, Brookside et Frontenac, il nous a été possible de distribuer chaque jour à nos enfants 30 gallons de lait. La vacance terminée, nos petits pauvres reconnaissants nous quittaient les larmes dans les yeux, assurés qu'ils étaient de manquer encore de pain... jusqu'à la saison nouvelle des Terrains de Jeux.

Nous avons donc enseigné et pratiqué la charité. Nos enfants ont été d'une générosité admirable; quelques-uns même se sont privés pour partager avec leurs petits compagnons. Grâce à l'enseignement donné, nos enfants n'ont rien gaspillé de leur nourriture et les restes substantiels qu'il nous ont remis chaque jour ont servi à soulager la misère de quelque vingt-cinq chômeurs.

Je passe sous silence d'autres détails qu'il serait trop long de mentionner ici pour aborder l'explication succinte de mon rapport financier.

EXPLICATION DU RAPPORT FINANCIER

L'année qui vient de se terminer a été prospère pour l'Oeuvre. Nous avons augmenté notre actif de $10,134.29, ce qui le porte à date à $38,217.90.

Ainsi, après quatre années d'opération, nous avons l'orgueil bien légitime de pouvoir affirmer que nous n'avons perdu ni notre temps ni notre argent puisque l'actif actuel représente exactement la moitié des sommes dépensées pour l'Oeuvre, l'autre moitié ayant été affectée à divers travaux d'organisation: terrassement, aqueduc, drainage...

Et si l'on tient compte de ce fait que le public nous a souscrit la somme de $20,000.00 en quatre ans, il reste qu'aujourd'hui la cité de Québec retrouve en propriété les trois quarts des argents qu'elle a déboursés.

Je ne crains pas d'affirmer ici que notre administration épargne à la cité de Québec une somme minimum de $5,000, étant donné qu'elle est assurée des services gratuits de tout le personnel religieux qui compte actuellement 8 personnes: deux prêtres, 4 ecclésiastiques et deux Frères des Ecoles Chrétiennes. De plus, notre personnel laïque travaille pour un salaire minimum qui leur suffit à peine; enfin nos cent petits gardiens et gardiennes donnent leurs services absolument gratuitement.

Un fait digne de mention et qui prouve bien mes avancés, c'est que cet hiver j'ai économisé une somme de $4,000.00 environ sur le matériel de jeux que j'ai fait préparer pour les terrains de Limoilou. Si nous avions acheté ce matériel à Toronto, comme nous l'avions fait les années précédentes, nous aurions dû débourser $5,800.00; le même matériel, préparé à Québec ou aux environs, me coûtera $1,800.00. Cette économie ne vaut-elle pas la peine d'être signalée?

Pour terminer, j'ai l'honneur, messieurs, de vous soumettre les estimés des dépenses à encourir au cours de l'année qui commence et de vous prier bien respectueusement de bien vouloir me voter les montants requis au développement et à l'administration de nos terrains de jeux.

ESTIMES

Salaires et gages:	
Employés au Parc Victoria.	$2,000
Employés sur les Plaines..	500
Employés à Limoilou . . .	500
	$3,000
Dépenses générales d'administration	1,500
Equipement du terrain de Limoilou (matériel commandé)	1,800
Accessoires de jeux pour nos trois terrains	1,500
Installation des appareils à Limoilou	500
	$8,300

N. B. — Comme par le passé, il me fera plaisir de payer aux associations-soeurs: les deux Patronages, les Associations de Terrains de jeux Loyola et St-Sacrement les octrois que vous voudrez bien leur souscrire et qui se chiffrent à $1,500.00.

Quant aux constructions qu'il nous faudra faire sur le terrain de Limoilou: vespasiennes,réserve de jeux et bureau, il nous sera possible de les payer avec la balance de $4,500.00 qui nous reste de l'emprunt qui a été autorisé par la Législature il y a deux ans.

Espérant, messieurs, que ces différents rapports vous donneront entière satisfaction et que, convaincus de la nécessité de notre Oeuvre, vous voudrez bien lui souscrire les montants requis, j'ai l'honneur de vous présenter mes respectueux hommages et de me souscrire

Votre tout dévoué en N. S.,
A. FERLAND, ptre,
Directeur de l'O. des T. de J. de Q., 158 rue St-Joseph, Québec.

BILAN

Actif:		
Constructions : bureaux, réserves de jeux, infirmerie, marquises, etc	$ 6,549.40	
Clôture métallique au Parc Victoria	5,493.80	
Baignoire municipale au Parc Victoria	9,428.75	
Piscines pour les pieds au Parc Victoria	2,309.25	
Abreuvoirs au Parc Victoria	600.00	
Appareils de jeux	8,778.59	
Accessoires de jeux	3,394.09	
Terrains de tennis et croquet	1,650.43	
Ameublement et équipement	612.79	
Roulant	599.73	
Divers (décorations, drapeau de l'Oeuvre), etc. . .	112.10	
Caisse au 31 mars 1933. .	255.79	
Dépenses différées (papeterie, remèdes, insignes).	254.75	
	$40,039.47	



PEU COUTEUSE
SATISFAISANTE
GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES—CATALOGUE SUR DEMANDE

Passif:

Compte payable à Club Curling de Jac.-Cartier.	$ 250.00
Réserve pour dépréciation des actifs immobilisés . .	1,571.57
	$ 1,821.57
Surplus ou actif réel au 31 mars 1933	$38,217.90
Actif au 30 avril 1932 . . .	28,083.62
Surplus de l'année 1932-33.	$10,134.26

Certificat du vérificateur

Je, soussigné, auditeur des livres des fabriques du diocèse, certifie avoir examiné et trouvé correct les livres de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec représentés par son directeur: l'abbé Arthur Ferland, prêtre.

Signé:
Chanoine Ulric Perron, ptre.
Archevêché de Québec, le 31 mars 1933.

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1933

	En argent	En nature	Total
Revenus:			
Octroi de la cité de Québec	$6,000.00		
Moins répartition comme suit:			
Assoc. des T. de J. Loyola . . $400			
Assoc. T. de J. St-Sacrement. . 300			
Patronage St-Vincent de Paul 400	1,100.00		$ 4,900.00
Cité de Québec (saison d'hiver) . .	950.00		950.00
Souscriptions et dons	1,494.00		1,494.00
Inscriptions des enfants	870.05		870.05
Organisations de charité	784.80		784.80
Divers	782.42	21,577.42	21,759.84
Balance en caisse au 30 avril 1932. .	32.52		32.52
	$9,213.79	$21,577.42	$30,801.21
Déboursés:			
Mobilier	178.57	36.50	
Ameublement et équip. roulant . . .	46.73	63.00	324.80
Appareils de jeux et installation . .	1,907.39	191.00	2,098.39
Constructions	1,593.14	5,801.28	7,394.42
Construct., entretien et réparations.	202.27	74.23	276.50
Jeux, accessoires, fournitures	199.59	27.00	226.59
Jeux, entretien et réparations . . .	668.33	275.29	943.62
Travaux de terrassement, drainage, aqueduc	13.70	13,860.55	13,879.25
Salaires:			
Professeurs, directrices			
Gardien et gardiennes (été)	1,203.00		
Gardiens et gardiennes (hiver) . . .	670.00		1,873.00
Gages des constables spéciaux . . .	741.00		741.00
Dépenses générales d'organisation:			
Bureau	22.56		22.56
Décorations	37.10		37.10
Costum. petits gardiens et gardiennes	253.08		253.08
Eclairage, chauffage, téléphone . . .	90.49	62.00	152.49
Fêtes champêtres	117.31	336.00	453.31
Insignes pour inscriptions	273.99		273.99
Infirmerie	29.74	36.87	66.61
Impressions et papeterie	202.61	17.00	219.61
Timbres, télégrammes	46.81		46.81
Prix et récompenses	290.05	301.70	591.75
Travaux domestiques (matériel) . .	17.02		17.02
Taxis, tramways	31.80		31.80
Audition livres et rapports 1931-32.	75.00		75.00
Divers	51.62	75.00	126.62
Charité enfants pauvres, chômeurs.		420.00	420.00
	$8,968.00	$21,577.42	$30,545.42
Excédent des revenus sur dépenses.	$ 255.79		

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

AUGER. — Au Sanatorium de Mastai, le 4 avril 1933, à l'âge de 87 ans et 3 mois, est décédé M. Cléophas Auger, époux de Dame Adelaide Bureau.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, au No 27 ave Bégin, Lévis, à 8 heures et 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

BEAUMONT. — A St-Roch de Québec, le 4 avril 1933 à l'âge de 32 ans et 10 mois, est décédée dame Yvonne Morissette, épouse de M. Emile Beaumont.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 14 rue Dorchester, à 8 heures et 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

BOURRE. — A Québec, le 4 avril 1933, à l'âge de 72 ans, est décédé Sieur Azarie Bourré, époux de Dme Elizabeth Pageau.
Les funérailles auront lieu jeudi le 6 avril, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. Ovide Bouffard sergent, 57 rue Lavigueur, à 8 45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là, au cimetière Belmont.
Il laisse outre son épouse, 2 fils et 2 filles Gaudiose, chauffeur de taxis Diamond Rouge, et Ernest, pompier; Mme Ovide Bouffard (Adéla), Mme Jos. Bernier (Alma); il était le père de feu Jos. Bourré.

BUSSIERES. — A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, le 2 avril 1933, à l'âge de 29 ans et 4 mois, est décédée Dame Maria Pelchat, épouse de Emile Bussières.
Les funérailles auront lieu ce matin à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 172 rue Bayard, à 7 heures 45, pour l'église St-Joseph et de là, au cimetière St-Charles.

COUILLARD de BEAUMONT. —A Québec, le 3 avril 1933, à l'âge de 82 ans 4 mois, est décédée Elisa Laroche, épouse de feu Elzéar Couillard De Beaumont.
Elle laisse trois fils Elzéar Couillard, de Beaumont, employé du C. P. R., Ambroise, plombier, Paul Couillard de Beaumont, marchand de mercenies; cinq filles, Mme Elie Depeyre (Léda), Mme Elzéar Brousseau, de Hollywood, Californie (Elzire), Mme J.-B. Martel (Elisabeth) Mme Thomas McKibbin (Ozine), de Montréal et Mlle Anastasie Couillard de Beaumont.
Elle était du Tiers-Ordre de la paroisse St-Roch, de la Société Ste-Famille et de l'Union de la Bonne Mort.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hrs.
Départ de la maison mortuaire chez son fils, Elzéar Couillard de Beaumont, No. 310 2ème Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise, et de là, au cimetière St-Colomban de Sillery.

LANDRY. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 4 avril 1933, à l'âge de 61 ans, est décédé Sieur Joseph Landry, époux de feu Dame Hélène Déry.
Les funérailles auront lieu vendredi le 7 à 9.45 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son gendre M. P.-E. Potvin, No. 18 rue Crémazie, à 9.30 heures pour l'église de Saint-Coeur de Marie et de là, au cimetière Belmont.

POULIN. — A Québec-Ouest, le 2 avril 1933, à l'âge de 65 ans, est décédée Marie-Louise Provençal, épouse de Alfred Poulin, E. C.
Les funérailles auront lieu ce matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 1ère Avenue Québec-Ouest, à 8 heures 45, pour l'église N.-D. de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

POULIN. — A Jacques-Cartier, le 3 avril 1933, à l'âge de 15 mois est décédé Joseph, Armand, enfant bien-aimé de M. Télesphore Poulin et de dame Yvonne Auclair.
Les funérailles auront lieu mercredi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, 169 des Commissaires, à 3 heures et 45 pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

REMERCIEMENTS

DROLET. — M. et Mme Louis Drolet, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant bien-aimé soit par offrandes de tributs floraux, visites ou assistance à la sépulture. A tous un cordial merci.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MOFFETT. — Jeudi, le 6 avril, à huit heures, en l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de M. le Dr O.-E. Moffett, M. G., époux de feu Dame Zélie Fortier.
Parents et amis sont priés d'y assister.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean. Tél. 2-6868

Déménagez-Vous?

POURQUOI NE PAS FAIRE ENCAN de Vos Vieux Meubles ?

Vous vous éviterez beaucoup de trouble et pourrez également réaliser de l'argent pour renouveler l'ameublement d'une ou plusieurs pièces.

Nous vous conseillons cependant de réserver votre journée d'avance car le temps des déménagements approche et nous aurons fort à faire.

Notre longue expérience dans cette ligne nous permet de pouvoir vous obtenir le plus haut prix possible de vos vieux meubles.

LES ENCHERES MARCEAU No. 1 Boul. des Fosses

Une Nouvelle Epatante
POUR LES *Ménagères!...*
La Maison DEMONTIGNY & PONLOT
va introduire sur le marché
LE "BLEU A BUANDERIE" LIQUIDE
•Merveilleux•



plus économique... et plus facile à préparer

que la vieille brique de bleu

-- Il vous assure un linge plus beau et plus blanc qu'avec l'ancienne méthode.

FAITES-EN L'ESSAI !

Profitez de notre Offre

C'est un produit des mêmes fabricants que l'Eau Merveilleuse -- donc sa supériorité est incontestable et il est appelé à obtenir la même grandiose renommée.

Démontigny & Ponlot
39, 7ième RUE, LIMOILOU - - Téléphone : 4-2661

LE JUGEMENT DANS LA CAUSE DU NEWSPRINT

L'hon. juge Stein rejette avec dépens l'action de Price Brothers.

POUR $787,162

La compagnie devait prendre une action pro socio si elle n'était pas satisfaite.

LES CONCLUSIONS

L'hon. juge Adolphe Stein, de la Cour Supérieure, a rendu un jugement d'une importance considérable, hier, dans la cause de Price Brothers contre le Newsprint Institute of Canada.

Au mois de novembre 1928, les compagnies intéressées dans l'industrie de la pulpe et la fabrication du papier à journal formèrent un bureau de compensation connu sous le nom de Newsprint Institute of Canada. Toutes les compagnies, à l'exception de l'Anglo Canadian Pulp, en firent partie.

Le but de cette organisation était d'empêcher les compagnies de se faire une lutte désavantageuse au point de vue général du commerce. Partant de ce point de vue que les moulins de plus fort rendement pouvaient produire à meilleur marché, on décida que chaque compagnie, tous les mois, ferait remise au bureau central de l'Institute, à Montréal, d'une certaine partie de ses recettes pour être distribuées ensuite équitablement entre les diverses compagnies afin que toutes, sur l'ensemble, puissent faire le même profit, proportion gardée, sur la vente de leur production.

Cette organisation fonctionna tant bien que mal pendant un certain temps, et en 1931, la Compagnie Price Brothers, se disant frustrée d'une somme de $787,162, qui était supposée lui revenir en vertu de l'entente, prit une action pour ce montant contre les autres compagnies faisant partie du Newsprint Institute :

Abitibi Power & Paper, Bathurst Power & Paper, Beaver Wood Fibre Co., J.-R. Booth Lted, E.-B. Eddy Co., Fort Frances Pulp & Paper Co., Kenora Paper Mills, Lake St. John Power & Paper, James MacLaren Co., St. Lawrence Paper Mills Co., Thunder Bay Paper Co.

Ces compagnies produisirent chacune une dépense spéciale, mais qui se ramenait au même point. Le premier élément de cette dépense était que l'organisation qui avait donné naissance au procès était illégale, partant, qu'elle ne pouvait pas faire la base d'une réclamation. Cette prétention est rejetée par le tribunal.

L'hon. juge Stein déclare à ce sujet : "Cette organisation n'est pas illégale parce que, contrairement aux prétentions de la défense, elle ne constitue pas une restriction ou entrave au commerce. Cette combine ne tombe pas sous le coup du Code Criminel ni sous le coup de la loi civile. Le fait que Spruce Falls Power & Paper n'en fait pas partie ne la rend pas non plus illégale".

L'hon. juge Stein déclare cependant que la Compagnie Price Brothers a elle-même violé le contrat en fournissant du papier à journal à ses clients à des prix prohibés par le contrat. Enfin, le tribunal, après avoir déclaré qu'il y eut ainsi compensation, ajoute que si la Compagnie Price Brothers n'était pas contente des autres compagnies, elle n'avait qu'à prendre une action "pro socio" pour demander l'annulation du contrat et la liquidation de la société.

L'action est donc rejetée avec dépens.

FUNERAILLES DE M. GUSTAVE LEMOINE

Les obsèques de M. Gustave LeMoine, ancien comptable, ont eu lieu le 29 mars dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

BEL HOMMAGE

Les funérailles de Monsieur Gustave LeMoine, ancien comptable et époux de dame Alice Labrèque, ont eu lieu mercredi, le 29 mars 1933, dans la chapelle du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le service a été chanté par le Rév. Père Armand LeMoine, Rédemptoriste, fils du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre, par Messieurs les abbés Beaudry et Dufresne, aumôniers de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Monsieur l'abbé Honoré Labrèque, curé d'Assiniboia, Sask., beau-frère du défunt, a dit une messe basse à un autel latéral. Dans le choeur, le R. P. O'Donnell représentait la Congrégation des RR. PP. Rédemptoristes.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : M. Lindsay LeMoine, M. Guy LeMoine, M. Paul LeMoine et M. d'Iberville LeMoine, tous de Québec ; ses frères : M. St-Georges LeMoine, de Québec, et M. Albert LeMoine, de Montréal ; son oncle, M. Hubert Cimon ; ses neveux : M. Alexandre Grondin, M. Gérard Grandin, M. Jacques Hébert, M. Henri Myrand, M. J.-B.-E. Forgues et M. le notaire Arthur Simard.

Un grand nombre d'autres parents et d'amis remplissaient la chapelle extérieure du Monastère, très bien décorée pour la circonstance. Il y eut du chant magnifique par les religieuses.

Après le service funèbre le corps a été transporté à Château-Richer où un libéra a été chanté par M. l'abbé Labrèque, curé d'Assiniboia, Sask..

Assistaient au choeur : le fils du défunt, le R. P. Armand LeMoine, C. SS. R., M. le curé Leclerc, M. l'abbé A. Joncas, et le R. P. L. Gosselin, C. SS. R., de Ste-Anne.

L'inhumation a eu lieu dans l'église de Château-Richer où déjà repose un grand nombre des membres de la famille LeMoine.

Monsieur Gustave LeMoine était le fils de feu le lieutenant-colonel Louis J.-B. LeMoine et de feu dame Marie Bernier. Il était le frère de feu la Révérende Mère Ste-Thérèse de Jésus (née LeMoine), fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

CAUSERIE DU R. F. JOACHIM A L'UNIVERSITE

Un professeur de l'Academie parle devant la Société de Mathématiques.

LE GYROSCOPE

Merveilleuse invention appelée à rendre de grands services à la navigation.

EXPLICATIONS

Un sujet d'un extrême intérêt a été traité hier soir devant les membres de la Société des Mathématiques par le R. F. Joachim, professeur de sciences à l'Académie Commerciale, licencié-es-science. Le R. F. Joachim a expliqué à ses auditeurs le fonctionnement de ce merveilleux appareil qu'est le gyroscope et qui au cours des dernières années a si puissamment contribué au développement de la navigation tant océanique qu'aérienne. Les propriétés du gyroscope sont nombreuses. Libre entièrement, il tend à conserver à son axe la direction initiale qu'il occupait. Pour deux degrés de liberté en tout point de la surface terrestre autre que les pôles, il tend à se placer dans une direction parallèle à l'axe de la terre. Si un gyroscope est soumis à une force externe directement appliquée, il veut prendre un mouvement de précession dont la direction est perpendiculaire à celle de la force qui agit sur lui. De là les nombreuses applications du gyroscope dont la boussole-gyroscopique qui n'est pas soumise aux variations de la boussole magnétique. La boussole gyroscopique permet de plus la transmission des indications à autant de répétiteurs placés dans toutes les parties du navire. Elle permet aussi l'enrégistrement automatique de la course. Elle commande enfin aux appareils qui contrôlent le gouvernail, appareils connus sous le nom de commandes gyroscopiques.

On parle souvent des stabilisateurs-gyroscopiques comme appareils anti-roulis sur les navires et spécialement sur les navires de guerre qui doivent tout spécialement conserver une position horizontale alors qu'ils sont rangés en ligne de combat. Sur les navires pour passagers, les expériences ont été très concluantes et le "Conte di Savoia" qui a été doté de ces appareils peut tenir la mer, paraît-il, mieux que tout autre navire placé dans des conditions identiques. On calcule que le roulis a pu être corrigé d'au moins cinq degrés. Sur les avions, le gyroscope est utilisé comme appareil de virage et aussi comme simple stabilisateur.

Les excentricités du gyroscope sont nombreuses. Il semble parfois que cet appareil est continuellement en lutte avec les lois de la pesanteur. C'est ainsi que lorsqu'un gyroscope remplace la masse pendulaire la nouvelle pendule au lieu d'osciller dans un plan trace un hexagone régulier avec toutes ses diagonales.

Le distingué conférancier avait expliqué au début de sa causerie que la théorie des mouvements relatifs expliquait les agissements de cet appareil aux merveilleuses particularités.

A NOTRE-DAME DU CHEMIN

Grand euchre bridge à la salle paroissiale ce soir à 8 1-2 heures, organisé par les membres de la garde d'honneur, sous le distingué patronage de M. H. Gagnon, curé de la paroisse et aumônier de l'association et de M. le commandeur R.-E. Lefaivre, aviseur civil et patron actif de la garde. Le prix d'admission est très minime mais les cadeaux qui seront distribués aux gagnants valent la peine qu'on se les disputent.

Tout le public est invité à venir encourager cette garde en particulier les citoyens de Notre-Dame du Chemin.

Les gens qui n'ont pu se procurer des cartes pourront le faire à la porte de la salle.

OLIVETTE THIMAULT AVEC LA TROUPE BARRY-DUQUESNE

Nous applaudirons cette jeune et sensationelle comédienne au Palais Montcalm la semaine de Pâques

La révélation de la saison dramatique au théâtre Stella de Montréal a été sans contredit la jeune et brillante petite artiste Olivette Thibault qui a remporté un succès éclatant dans "La Gamine". Toute la presse montréalaise a été unanime dans ses louanges à l'adresse de cette nouvelle interprète de premiers rôles de la troupe Barry-Duquesne.

Mlle Olivette Thibault est âgée de dix-huit ans et c'est actuellement le plus beau talent dramatique de la section féminine de la troupe du Stella. Mlle Thibault avait déjà remporté de beaux succès à la radio dans "L'Oiseau bleu", dans "Les Précieuses Ridicules", "Les Corbeaux", etc. En abordant la scène professionnelle la jeune comédienne s'est immédiatement trouvée chez elle et elle a donén sa pleine valeur.

Le public québecois aura l'occasion de l'applaudir durant la semaine de Pâques au Palais Montcalm avec la troupe Barry-Duquesne dont la venue est un événement si heureux pour notre ville.

HOLA!!

Lisez Attentivement

HENRI DUCLOS LIMITÉE

annonce

UNE VENTE

LIQUIDATION

D'UN SURPLUS DE STOCK



Ayant jugé qu'il a trop de stock en magasin par le temps qui court et voulant faire de l'espace

pour diverses consignations qui arriveront sous peu. . . .

Il veut en faire bénéficier ses clients !

C'EST UNE AUBAINE SANS PAREILLE

et qui arrive à propos --- à la veille des

Déménagements ou du Grand Ménage du Printemps

Chambre à Coucher

CHAMBRE A COUCHER 4 morceaux fini noyer noir bonne construction. Spécial. **$44.50**

CHAMBRE A COUCHER 4 morceaux— Nouveaux modèles, très beau fini. Noyer noir. Spécial. . . . **$58.00**

CHAMBRE A COUCHER Véritable noyer noir très bonne construction, très beau fini. Spécial . . **$89.00**

CHAMBRE A COUCHER 4 morceaux Noyer noir solide. **$69.50**

CHAMBRE A COUCHER Véritable noyer noir, table Hollywood, miroir vénitien. Spécial **$74.50**

CHAMBRE A COUCHER très nouveau miroir vénitien véritable noyer ondé $135.00. . . . **$118.00**

CHAMBRE A COUCHER Construction parfaite table à toilette française noyer noir, 4 morceaux $175.00 . . . . . **$125.00**

CHAMBRE A COUCHER Très beau noyer noir ondé avec appliqués de bois riche $225. . **$179.00**

SALLE A MANGER

SALLE A MANGER 9 morceaux beau merisier fini noyer noir très bonne construction. Spécial. **$59.00**

SALLE A MANGER Dessin très nouveau. beau fini, bonne construction. 9 morceaux. Spécial. **$60.00**

SALLE A MANGER Très beau gros ameublement. Justement reçu. 9 morceaux. Spécial **$84.50**

SALLE A MANGER 9 morceaux, noyer noir. Table automatique. Bonne construction. Spécial . **$105.00**

SALLE A MANGER Très bel ameublement. Style Reine Anne, noyer noir, 9 morceaux. Spécial **$157.00**

SALLE A MANGER Ameublement McLagan, racine de noyer noir incrusté modèle de Luxe. $425.00. Spécial . . . **$329.00**

SET DE BOUDOIR en fibre, d'apparence superbe 3 morceaux **19.90**

20% Sur toutes nos lampes

JOLIS FAUTEUILS noyer, en noir, couverture mohair et tapisserie. Spécial. . . **5.95**

TABLE DE BOUT beau fini noyer. Spécial . . . . . **.98**

Pas de Vieux Stock — *Tous ces meubles sont Nouveaux, Solides et Très Bien Finis*

Toutes les réductions que nous vous offrons ici sont actuellement sur le plancher. Venez les voir ! Tous ces meubles sont FLAMBANT NEUFS. Rien de repoli ou de rafraîchie . . . Tous de beaux meubles solides et imposants offerts à des réductions de 25% x 40%---qui les placent bien au-dessous de la moyenne en ville!

LES MEUBLES QUE VOUS CONVOITEZ --- AUX PRIX QUE VOUS DESIREZ PAYER --- SONT ICI ! L SEZ TOUTE LA LISTE ATTENTIVEMENT.

Tout notre stock de

MATERIELS à Draperies et Rideaux

REDUIT SANS RESERVE

25% à 50%

Moyennant un léger dépôt, nous garderons en magasin les meubles que vous aurez choisis et vous les livrerons sur demande.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

CHESTERFIELD

CHESTERFIELD SANI-BILT SNYDER. modèle nouveau très bonne couverture. Très spécial **$66.00**

CHESTERFIELD MARQUE KROEHLER très joli dessin, couverture mohair, coussins reversibles. Très spéc. **$68.50**

CHESTERFIELD SANI-BILT. Très joli dessins, joli couverture de Repp et Tapisserie. Spécial **$78.00**

CHESTERFIELD KROEHLER, cadre en bois sculpté recouvert d'un joli Repp de soie. Spécial **$95.00**

CHESTERFIELD KROELER, modèle anglais, couverture soie et toile de haute qualité. Spécial **$129.00**

CHESTERFIELD SANI-BILT, modèle Charles of London. Spécial **$135.00**

CHESTERFIELD SANI-BILT, avec coussins-oreillers, couverture Repp de soie. Spécial **$174.00**

LAMPE BRIDGE avec abat-jour. Spécial pour cette vente. **2.95**

MATELAS à ressorts, très beau coutil à patrons . . . **8.95**

Sommiers "Spiral" bonne qualité toutes grandeurs. . . **3.95**

LITS D'ACIER fini noyer, jolis dessins, toutes grandeurs . . . **3.95**

SOFA-LIT convertible en lit double, coussins de cretonne . **8.90**

JOLIS MATELAS rembourrés de matériel neuf, garanti . . . **3.95**

Réduction de 20% sur notre assortiment de **TAPIS**

SALLE A DEJEUNER

SALLE A DEJEUNER 6 morceaux fini gris. $25.00. Spécial **18.00**

SALLE A DEJEUNER 6 morceaux fini brun $25.00. Spécial **16.00**

SALLE A DEJEUNER 6 morceaux, beau grand buffet, beau fini, $35.00. Spécial **27.90**

SALLE A DEJEUNER Très bel ameublement fini ivoire et vert. 6 morceaux. $35.00. Spé. **27.90**

SALLE A DEJEUNER 6 morceaux fini ivoire et vert. $30.00. Spécial . . . **24.90**

"La Maison des Beaux et Bons Meubles"

HENRI DUCLOS LIMITÉE

68 - DE LA COURONNE - 68